RAPPORT

SUR LES

MISSIONS

DU

DIOCÈSE DE QUÉBEC

ET AUTRES MISSIONS QUI EN ONT CI-DEVANT FAIT PARTIE

MAI 1870

No. 19.

AVEC APPROBATION DES SUPERIEURS

QUÉBEC:

P. G. DELISLE, IMPRIMEUR, 1, RUE PORT DAUPHIN

1870.

RAPPORT

SUR LES

MISSIONS

RAPPORT

SUR LES

MISSIONS

RAPPORT

SUR LES

MISSIONS

DU

DIOCÈSE DE QUÉBEC

ET AUTRES MISSIONS QUI EN ONT CI-DEVANT FAIT PARTIE

MAI 1870

No. 19.

AVEC APPROBATION DES SUPERIEURS

QUÉBEC:

P. G. DELISLE, IMPRIMEUR, 1, RUE PORT DAUPHIN

1870.

RAPPORT

SUR LES

MISSIONS

DE

DIOCÈSE DE QUÉBEC

ET AUTRES MISSIONS QUI EN ONT CI-DEVANT FAIT PARTIE

MAI 1870

No. 19.

LETTRE APPROBATIVE DES SUPÉRIEURS

QUÉBEC:

P. G. DELISLE, IMPRIMEUR, 1, RUE PORT DAUPHIN

1870.

AVANT-PROPOS

Nous publions encore cette année, en tête de notre rapport, la lettre de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, en date du 17 avril 1868, qui est bien propre à ranimer le zèle des fidèles, en faveur de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Les deux dernières années nous ont prouvé que la voix de notre premier Pasteur n'est pas demeurée sans écho dans les cœurs, et qu'il n'a pas parlé dans le désert, puisque les recettes depuis ce temps, ont considérablement augmenté. On verra aussi avec bonheur, dans le compte-rendu des dépenses et dans les rapports des missionnaires, que les aumônes ont été mises à profit, non seulement pour aller porter les lumières de l'Evangile chez les sauvages infidèles ; comme par exemple, chez les Naskapis de la Baie des Esquimaux et ceux du Saint Maurice etc., mais encore pour donner à nos amis et à nos frères, qui ont le courage de s'éloigner de nos grandes paroisses, pour aller fixer leurs tentes au milieu de la forêt, et ouvrir les premiers établissements de colonisation, pour leur donner disons-nous, les consolations de la religion, en envoyant le prêtre résider au milieu d'eux. Oui, ce qu'il faut au colon,

c'est l'encouragement et la présence du prêtre— Grâce à Dieu, notre peuple a encore trop de foi, pour consentir à s'éloigner pour toujours de son clocher, à ne jamais entendre parler de religion, à ne jamais voir le prêtre. Et ne sommes nous pas tous heureux de voir que, par nos légères offrandes, qui nous rapportent tant de biens spirituels à nous directement, nous contribuons si puissamment à adoucir quelque peu, les amertumes de la vie des nouveaux colons, et de travailler directement par là au bien de notre pays en même temps qu'à la gloire de notre religion. La preuve est frappante : cinq nouveaux missionnaires ont établi depuis un an, leur résidence au milieu de ces nouveaux colons qui les désiraient depuis longtemps. Redoublons de zèle et d'efforts pour une si belle œuvre— C'est pour cette fin que cette année encore nous ferons suivre la lettre de Monseigneur l'Archevêque de quelques notes ou explications sur l'œuvre de la Propagation de la Foi, faisant connaître son but, son histoire, son organisation et ses indulgences, bien persuadés que plus on connaîtra cette œuvre, plus on la favorisera. Si un verre d'eau froide donné aux pauvres au nom de Jésus-Christ ne restera pas sans récompense dans le ciel, soyons sûrs que notre aumône qui aura contribué à établir le règne de Dieu et de son Evangile dans le monde, ne demeurera pas non plus sans récompense.

Il n'est que juste que nous rendions ici hommage à la mémoire de deux hommes qui travaillèrent pendant si longtemps et avec tant de zèle au

progrès de l'œuvre dans le diocèse, comme membres du conseil particulier de Québec et que la mort a enlevés depuis la publication de notre dernier rapport.

Le premier, est l'honorable Louis Massue, décédé à Québec le 4 juillet 1869, à l'âge avancé de 83 ans. Il faisait partie du conseil depuis l'époque de sa formation, le 26 Février 1837, et remplissait la charge de Vice-Président depuis le 16 décembre 1855. Citoyen honorable et chrétien fervent jusqu'à ses derniers moments, il porta le plus vif intérêt à l'œuvre de la Propagation de la Foi, qu'il regardait comme un des plus puissants moyens de servir le pays en même temps que la religion. L'autre membre, non moins regretté, est feu Charles Langevin, écuier, décédé le 14 mars 1869 âgé de 79 ans ; il était membre du conseil depuis le 15 août 1844. Sa charité sans bornes n'avait qu'un regret, c'était de voir que les recettes n'étaient jamais assez abondantes pour tous les besoins, et les allocations assez élevées pour les missions.

Messieurs Vital Têtu et Cyrille Delagrave ont été élus membre du conseil de l'œuvre de la Propagation de la Foi, en remplacement de défunts Messieurs Massue et Langevin. Monsieur E. B. Lindsay a accepté la charge de Vice-Président, à la place de feu l'honorable Massue. Enfin depuis la dernière assemblée du bureau, la mort a encore enlevé un membre de notre conseil, dans la personne de J. P. O'Meara, écuier, décédé le 21 mars dernier a l'âge de 71 ans. Monsieur O'Meara faisait partie du conseil depuis longues années, et n'a cessé

jusqu'à ses derniers moments de témoigner de son intérêt et de son zèle pour l'œuvre. Trois des membres du conseil ont donc disparu d'au milieu de nous ; depuis un peu plus d'un an ; espérons qu'ils ont reçu de Dieu le ciel en retour de leur ardente charité !

(*Circulaire.*)

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
17 Avril 1868.

MONSIEUR LE CURÉ,

Je vous envoie un certain nombre d'exemplaires d'un imprimé, concernant l'Œuvre de la Propagation de la Foi. * Je serai bien aise que vous les répandiez parmi vos paroissiens, pour leur faire apprécier l'excellence de cette association qui produit partout des fruits admirables, et qui, depuis son établissement dans le diocèse de Québec, il y a trente ans, a contribué puissamment à y répandre et consolider le règne de Dieu.

Il est à désirer que les ressources de l'Œuvre s'augmentent d'année en année, en proportion de l'accroissement de la population. Le mouvement que l'on veut imprimer à la colonisation des terres de la Couronne, va nécessiter de nouvelles dépenses pour le soutien des missionnaires, pour la construction de nouvelles chapelles et pour les pourvoir de tout ce qui est indispensablement nécessaire au service divin. Il importe donc que

* Cette année encore l'imprimé dont il est ici fait mention sera expédié en assez grand nombre, pour être répandu dans les paroisses.

l'Œuvre soit mise à même de faire face à toutes ces dépenses, afin de procurer aux nouveaux colons les secours religieux, dont ils ont plus particulièrement besoin, pour supporter les rigueurs de l'exil, et pour ne pas perdre courage, au milieu de leurs pénibles travaux.

Il ne faut pas oublier non plus que nous avons un devoir à remplir à l'égard des sauvages du pays, " qui sont assis dans les ténèbres et les ombres de la mort." Il faut procurer aux intrépides missionnaires chargés de les éclairer, les moyens de se rendre chaque année au milieu d'eux, en temps convenable, pour les instruire et les préparer à entrer dans la famille chrétienne. Dans le rapport qui sera publié prochainement sur nos missions, vous trouverez, quant à celles qui se font chez les sauvages en particulier, des détails qui vous aideront à stimuler le zèle de vos paroissiens à prendre part à leur régénération spirituelle.

On ne peut se dissimuler que toutes les paroisses ne font pas également leur devoir, à l'égard de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Il y en a sans doute un grand nombre qui contribuent avec une constante générosité à la soutenir, mais il y en a d'autres où le zèle s'est ralenti, quelques-unes où il s'est fait peu sentir, un certain nombre même où il est encore à se montrer. Or il importe qu'elles aient toutes le même empressement à concourir au bien fait par l'association, parce que chaque fidèle doit, autant qu'il est en lui, procurer le bien du prochain, et surtout son bien spirituel, qui l'emporte sur tous les autres.

Je me flatte qu'après avoir exposé à vos paroissiens les obligations que la charité leur impose envers leurs frères, et les avantages qui doivent leur revenir de leur fidélité à bien remplir à ce sujet le but de l'association, ils seront ou raffermis dans leur zèle pour la bonne œuvre, ou encouragés à y prendre part à l'avenir avec une sollicitude plus soutenue.

Je pense que si chaque curé surveillait lui-même le choix des chefs de dizaines et des centaines d'associés, et s'intéressait à les faire remplacer, en cas de mort ou d'absence, il rendrait un service durable à la bonne œuvre. Il faut que l'organisation soit maintenue fidèlement dans chaque paroisse, pour que l'association y prenne racine et ne soit pas en danger à chaque instant d'y perdre du terrain. Or elle ne peut l'être, presque dans tous les cas, que par les exhortations souvent réitérées du prêtre. Veuillez relire ce que je disais à ce sujet dans ma lettre circulaire accompagnant les questions qui doivent être traitées dans les conférences ecclésiastiques de cette année. Qu'on ne soit pas surpris si je reviens si promptement à la charge. Quand vous aurez vu, dans la prochaine reddition de comptes, que les allocations faites par le Conseil de Québec, pour cette année, dépassent de $975, le montant de la dernière recette, vous trouverez tout naturel que je fasse de nouvelles instances.

Il est bon de rappeler de temps en temps aux fidèles les priviléges accordés par le Souverain Pontife aux associés, et de leur fournir l'occasion de les gagner. Vous n'oublierez pas non plus que

les prêtres qui favorisent la bonne œuvre, jouissent de bien précieux avantages, d'après le 10e et le 11e articles de la partie de l'imprimé ci-dessus mentionné, qui a pour titre " Les Indulgences."

Daigne le Seigneur bénir les paroles que vous allez prononcer en faveur d'une œuvre qui est véritablement selon son cœur, puisqu'elle n'a point d'autre but que celle pour laquelle il est venu en ce monde, qui est de chercher et de sauver les âmes perdues par le péché.

Je demeure avec un très-sincère atttachement,

Monsieur le Curé,

Votre très-obéissant serviteur,

✠ C. F. ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Ci-suit un coup-d'œil sur l'œuvre de la Propagation de la Foi que chaque associé sera heureux de lire.

ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

SON BUT.

Propager la Foi, c'est instruire des vérités essentielles de la Religion ceux qui les ignorent, et leur apprendre à pratiquer les devoirs indispensables au salut : c'est travailler à préserver les âmes de la damnation éternelle.

Dieu veut que tous les hommes soient sauvés : c'est donc pour chaque chrétien, une obligation de s'employer de toutes ses forces, à l'accomplissement de cette volonté adorable. Sans doute, un petit nombre seulement est appelé à quitter la famille et la patrie pour aller porter la Foi jusqu'aux extrémités du monde ; mais tous peuvent prier pour le salut de leurs frères, et il en est bien peu qui, à leurs prières, ne puissent joindre, une aumône pour aider à la conversion des infidèles. Réunir ces prières et ces dons pour les rendre plus efficaces, voilà l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Pour en être membre il ne faut que deux choses 1° appliquer une fois pour toutes, à cette intention, le *Pater et l'Ave* de la prière du matin ou du soir, et y ajouter chaque fois cette invocation : Saint François-Xavier, priez pour nous ; 2° donner en aumône pour les Missions un sou par semaine.

SON HISTOIRE.

Fondée à Lyon, en 1822, une Œuvre si méritoire et si simple s'est répandue rapidement dans les cinq

parties du monde, où elle compte aujourd'hui des Associés nombreux.—Dès son origine, le Souverain Pontife Pie VII, et après lui chacun de ses successeurs, l'ont enrichie de précieuses indulgences : NN. SS. les Evêques, dans un grand nombre de Mandemants et de Lettres pastorales, ont exhorté les fidèles à y contribuer ; par sa lettre encyclique du 15 août 1840, Sa Sainteté Grégoire XVI l'a solennellement recommandée à tout l'univers catholique ; par une autre encyclique du 21 novembre 1851, le Souverain Pontife Pie IX, la plaçant sous la protection spéciale des Evêques de la Chrétienté, a affecté, comme condition du Jubilé, une aumône spéciale à " *cette Œuvre éminemment religieuse ;* " et enfin, dans son Allocution du 25 septembre 1857. Sa Sainteté, à l'occasion d'un autre Jubilé, a daigné accorder pour la seconde fois à la même Œuvre cette éclatante preuve de bienveillance.

Grâce à ces encouragements, l'Association a pu étendre sa sollicitude sur toutes les Missions, sans diminuer les ressources d'aucune autre Œuvre de charité déjà établie. Le nombre de missions secourues est aujoud'hui de plus de 280 ; celui des ouvriers évangéliques s'est accru, dans chacune d'elles d'une manière considérable ; par les prédications de ces nombreux apôtres, les sacrifices humains ont cessé dans des contrées où ils avaient encore lieu ; les idoles ont été abattues ; dans d'autres pays encore infidèles, des milliers d'âmes sont régénérées et ont retrouvé leur part de l'héritage céleste ; c'est à l'aide des aumônes des fidèles, recueillies et distribuées par l'Œuvre, que tout ce bien s'est opéré.

Aussi que d'actions de grâces reviennent à cette sainte Œuvre, de toutes les contrées de la terre ! D'un bout du monde à l'autre, des peuples nouvellement convertis la bénissent ; les missionnaires lui envoient, en signe de reconnaissance, les touchants

récits de leurs souffrances, de leurs travaux et de leurs succès. Plusieurs fois les Evêques des Etats-Unis d'Amérique réunis en concile, lui ont adressé des remerciements, pendant qu'à six mille lieues de là, les martyrs de la Cochinchine priaient pour elle, et près de tomber sous le fer des bourreaux, promettaient de ne pas oublier devant Dieu, alors qu'ils seraient dans la gloire, les bienfaiteurs des Missions.

Telle est, en deux mots, l'histoire de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Les catholiques de tout âge, de tout sexe et de tout pays sont appelés à y prendre part. Elle a été mise à la portée des positions les plus médiocres, mais dans la prévision que le nombre de ses Associés compenserait la modicité de leur offrande.—Quand l'hérésie, pour répandre ses erreurs, recueille plus de trente millions de contributions volontaires chaque année, ne ferions-nous rien pour aider à propager notre Foi ? Tous les jours nous disons à Dieu : QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE ; prouvons, lorsqu'il est facile de le faire, que cette prière n'est pas pour nous un vain mot. En sauvant les âmes de nos frères, nous sauverons la nôtre ; car l'Ecriture sainte nous apprend que, si nous assistons les Apôtres et les Martyrs, nous recevrons un jour la même récompense qui est réservée à leurs travaux.

SON ORGANISATION.

Un Associé par dix reçoit les aumônes et les remet, avec la sienne propre, à un autre membre de l'Œuvre, qui a dix collectes semblables à recevoir, c'est-à-dire les aumônes de cent personnes. Celui-ci les verse, à son tour, à un troisième qui rassemble dix recettes de même valeur, c'est-à-dire les aumônes de mille personnes. Il n'y a du reste, aucune réunion des Associés entre eux. — Deux Conseils, l'un à Lyon, l'autre à Paris, partagent

entre les différentes Missions les sommes qui ont été recueillies ; les fonctions des membres de ces Conseils sont entièrement gratuites. Le compte des recettes et des dépenses est publié chaque année : on y désigne les secours envoyés à chaque Mission, les noms des Evêques qui les ont reçus ; aucune autre bonne œuvre n'offre donc plus de garanties. Les lettres des Missionnaires sont réunies en cahiers, dont un exemplaire est distribué tous les deux mois gratuitement à chaque collecteur de dizaine ; celui-ci doit le prêter successivement aux neuf autres Associés ; la propriété lui en revient ensuite. Les *Annales* de la Propagation de la Foi s'impriment, en diverses langues, au nombre de plus de 233,000 exemplaires.

SES INDULGENCES.

Les Associés, c'est-à-dire les personnes qui remplissent les deux conditions énoncées au § 1er de *la prière quotidienne* et de *l'aumône du sou par semaine*, peuvent gagner les indulgences suivantes, applicables aux âmes du Purgatoire :

1° Indulgence plénière, le 3 mai, anniversaire de la fondation de l'Œuvre, et le 3 décembre, fête patronale de l'Association, ou un jour dans l'Octave de ces deux fêtes.— 2° Indulgence plénière de deux jours de chaque mois, au choix des Associés. —3° Indulgence plénière le jour de l'Annonciation et celui de l'Assomption, ou un jour de leur Octave.—4° Indulgence plénière, une fois l'an, le jour où se célébrera une commémoration générale de tous les Associés défunts.— 5° Indulgence plénière, une fois l'an, le jour où une série quelconque d'Associés célébrera la commémoration des défunts ayant appartenu au Conseil, à la Division ou à la Dizaine dont ils font partie. Pour gagner ces indulgences plénières, il faut s'approcher des

Sacrements, visiter l'Eglise de l'Œuvre, ou, si elle n'en a pas, sa propre église paroissiale, et y prier selon les intentions du Souverain Pontife. Les enfants qui n'ont pas fait leur première Communion peuvent aussi les gagner en accomplissant une autre œuvre méritoire imposée par leur confesseur.— 6° Indulgence plénière, à l'article de la mort, pour tout Associé qui invoque au moins de cœur, s'il ne le peut de bouche, le saint nom de Jésus.— 7° Indulgence de trois cents jours chaque fois qu'un Associé assiste, au moins contrit de cœur, au *Triduo* que l'Œuvre peut faire célébrer aux fêtes du 3 mai et du 3 décembre.—8° Indulgence de cent jours chaque fois qu'un Associé récite le *Pater* et l'*Ave* avec l'invocation à Saint François-Xavier, qu'il accomplit en faveur des Missions une œuvre quelconque de piété ou de charité. Toutes ces indulgences sont aussi applicables aux âmes du Purgatoire. Ceux qu'une cause légitime empêche de visiter l'église désignée, peuvent suppléer à cette visite par d'autres œuvres ou prières indiquées par leurs confesseurs. Les Maisons religieuses, Collèges, etc., peuvent gagner les mêmes Indulgences en visitant leur propre église ou oratoire public, et s'il n'en ont pas, la chapelle privée de leur maison, pourvu que les autres conditions soient remplies.—9° Faveur des autels privilégiés pour toute messe qu'un associé dit ou fait dire, n'importe sur quel autel, pour un Associé défunt.—10° Même privilége personnel, cinq fois par semaine, aux prêtres qui ont réuni les aumônes de mille Associés.—11° Pouvoir d'appliquer aux chapelets les Indulgences *Brigittaines*, et aux Croix et Médailles les Indulgences apostoliques, accordé aux prêtres qui ont réuni les aumônes de cent associés, ou bien qui font partie d'un Conseil ou Comité chargé de veiller aux intérêts de l'œuvre.

Enfin, nous sommes heureux de pouvoir ici donner place à un document précieux sur l'œuvre de la Propagation de la Foi. C'est une lettre ou proposition présentée par les archevêques et évêques chargés des Missions, aux Pères du Concile du Vatican, avec prière de prendre l'œuvre en considération—Cette lettre si pleine d'actualité est précédée de quelques lignes extraites d'un journal de cette ville :—

" L'œuvre de la Propagation de la Foi est l'une des plus belles et des plus intéressantes œuvres chrétiennes. On pourrait presque dire que c'est l'œuvre par excellence, puisqu'elle a pour objet de répandre dans le monde entier la connaissance de Jésus-Christ et de son Eglise.

" Aussi est-il du devoir des écrivains catholiques de contribuer, autant qu'il est en eux, à son développement. C'est à ce titre que nous publions le document suivant : " (" Journal de Québec " du 15 Mars 1870.)

" *Proposition en faveur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi,*

Présentée à la congrégation des EE. et RR. Pères du Concile du Vatican, instituée pour recevoir les propositions des Pères, par les Révérendissimes patriarches, archevêques et évêques préposés, au gouvernement des missions.

" Vénérables Pères,

" Parmi les différentes œuvres pies qui, grâce à l'approbation du Siége apostolique et à la faveur des évêques, soutiennent nos missions par la prière et les aumônes des fidèles, celle qui porte le nom de l'œuvre de la Propagation de la Foi obtient sans contredit le premier rang.

" C'est d'elle, en effet, que nous recevons à peu près tous, sans aucune acception de la nation ou de personne, *la nourriture et le vêtement*, ce dont l'apôtre saint Paul déclarait que doivent se contenter les ouvriers évangéliques ; c'est par ce secours que s'établissent et se développent ces institutions catholiques et ces œuvres de miséricorde, qui annoncent si éloquemment le Seigneur Jésus aux yeux des peuples qui ne le connaissent point et qui sont plongés dans l'erreur. Ces œuvres et ces institutions sont autant de signes éclatants qui nous font reconnaître pour les véritables disciples du vrai Dieu, malgré toute notre indignité.

" Profitant donc de l'heureuse et sainte occasion qui nous réunit tous, des régions les plus lointaines de l'univers, aux pieds du Pasteur suprême, nous avons le désir unanime de manifester l'immense reconnaissance qui remplit nos cœurs pour cette œuvre pieuse, nourrice et presque mère de toutes les missions.

" Nous avons à cœur de la recommander aux vénérables prélats qui siégent dans ce saint Concile, et particulièrement au Chef de tous les prélats et de toute l'Eglise, au Souverain Pontife Pie IX, dont tant de fois déjà nous avons éprouvé la paternelle bienveillance.

" Cette paternelle bienveillance et la vôtre, vénérables Pères, paraît aujourd'hui d'autant plus nécessaire au développement de cette œuvre, que déjà, depuis plusieurs années, les aumômes qu'elle reçoit pour la propagation de la foi, au lieu de croître comme autrefois, demeurent stationnaires, ou même, comme cela est arrivé cette année, ont couru le risque d'une diminution.

" De là vient que, d'un côté, l'Œuvre de la Propagation de la Foi se voit dans l'impossibilité de soutenir convenablement toutes les missions dont le nombre s'est accru, tandis que de l'autre les

ministres des sectes protestantes, dans une grande partie des régions commises à nos soins, prodiguent des sommes immenses, dont le chiffre augmente chaque année, pour pervertir les âmes ou plutôt pour les acheter par un marché sacrilége.

" Un extrême danger menace donc nos missions, et pour l'écarter, il est nécessaire d'inspirer aux fidèles une nouvelle ardeur, afin que, rappelant son antique énergie, cette grande œuvre fasse toujours de nouveaux progrès.

" Et nous avons la confiance qu'un seul mot du Saint-Siége et du Concile œcuménique produirait un résultat si désirable et si avantageux pour la propagation du nom chrétien dans tout l'univers.

" Appuyés sur ces motifs sacrés, vénérables Pères, nous demandons humblement que, parmi les décrets relatifs aux missions catholiques qui doivent être présentés au saint Concile œcuménique du Vatican, il en soit ajouté un par lequel l'Eglise accorde à l'Œuvre de la Propagation de la Foi une consécration solennelle et une nouvelle recommandation.

" Nous ne pouvons douter, en effet, qu'une semblable décision ne soit propre à animer les directeurs si catholiques de cette œuvre pieuse, et à inspirer aux fidèles un désir soutenu dans les lieux où il a peut-être semblé languir.

" Voilà donc la grâce, vénérables Pères, que nous vous demandons humblement, ainsi qu'au Concile œcuménique, en nous glorifiant de nous dire

" Vos très-humbles et très-dévoués

" serviteurs et frères."

(*Suivent les signatures de cent cinquante-et-un évêques missionnaires.*)

CONSEIL DE L'ASSOCIATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI

POUR LE

DIOCÈCE DE QUÉBEC.

L'Honorable Juge Caron, Président,
E. B. Lindsay, Ecuyer, Vice-Président,
L'Abbé Ant. Gauvreau, Trésorier,
Jacques Crémazie, Ecuyer, Secrétaire,
Révd. M. C. F. Cazeau, Vicaire-Général,
A. B. Sirois, Ecuyer,
Geo. Manly Muir, Ecuyer,
Vital Têtu, Ecuyer,
Cyrille Delagrave, Ecuyer.

RAPPORT

32ème ANNÉE.

Comptes de la Société de la Propagation de la Foi pour l'année commençant le 1er Décembre 1867 *et finissant le 1er Décembre* 1868.

RECETTES *pour l'année* 1867-68.

CÔTE-NORD.

N. D. de Québec	$430.00
Dames Ursulines (2 ans)	59.50
Hôtel-Dieu	26.00
Grand Séminaire de Québec	5.33
Petit Séminaire de Québec	20.12
St. Patrice de Québec	50.00
Faubourg St. Jean	203.50
St. Roch	416.82
St. Sauveur	72.50
Hôpital Général	34.75
St. Pierre Isle d'Orléans	189.40
St. Laurent I. O. (y compris un don de $100 d'un particulier)	205.30
St. Jean Isle d'Orléans	134.50
St. François "	32.81
Ste. Famille "	54.28
Les Grondines (y compris une balance pour 1866-67)	93.12
St. Casimir	17.00
	$2044.93

Montant de l'autre part	$2044.93
Deschambault	72.25
St. Alban	40.00
Portneuf	11.50
Cap Santé	37.20
St. Basile (2 ans)	39.25
Les Ecureuils	28.58
Pointe-aux-Trembles	84.00
St. Augustin	264.66
St. Raymond (2 ans)	69.77
Ste. Catherine (2 ans)	44.65
St. Félix du Cap Rouge (2 ans)	20.18
Ste. Foye	49.00
St. Colomb de Sillery (2 ans)	87.10
Ancienne-Lorette	92.80
St. Ambroise (2 ans)	98.80
Valcartier	7.04
Charlesbourg	75.50
Laval	2.78
Beauport	83.50
Ange-Gardien	
Château-Richer	
St. Anne de Beaupré	42.10
St. Ferréol	12.12
St. Joachim	48.10
St. Tite des Caps	4.00
Petite Rivière	00.87
Baie St. Paul	59.09
St. Urbain	19.90
Eboulements	
St. Hilarion	
Isle-aux-Coudres (2 ans)	109.17
St. Irénée	23.25
Malbaie	57.40
Ste. Agnès	20.00
St. Fidèle (2 ans)	27.02
	$3675.51

Montant de l'autre part.....	$3675.51
Anse St. Jean.....	
St. Alexis.....	14.80
St. Alphonse (2 ans).....	40.65
Chicoutimi.....	25.00
St. Dominique.....	
Notre-Dame de Laterrière.....	
Notre-Dame d'Hébertville.....	25.00
St. Jérôme.....	
Notre-Dame du Lac St. Jean.....	4.00
St. Anne du Saguenay.....	
Tadoussac.....	
Les Escoumins.....	40.00

CÔTE-SUD.

St. Calixte de Somerset.....	63.00
Ste. Julie.....	64.20
Ste. Sophie de Halifax.....	
St. Ferdinand "	10.00
St. Julien de Wolfestown.....	2.50
St. Jean Deschaillons.....	71.30
St. Emmélie.....	
St. Edouard.....	22.00
Lotbinière.....	54.70
Ste. Croix.....	61.85
St. Flavien pour 1866-67.....	10.00
St. Antoine de Tilly.....	65.40
St. Apollinaire.....	37.60
St. Nicolas.....	53.40
St. Etienne.....	
St. Agapit de Beaurivage.....	
St. Romuald.....	
St. Jean Chrysostôme.....	25.92
St. Lambert.....	42.20
St. Isidore (2 ans).....	84.00
	$4493.03

*

Montant de l'autre part	$4493.03
St. Bernard	28.03
St. Gilles	8.00
Ste. Agathe	
St. Pierre de Broughton	
St. Athanase d'Inverness	
St. Sylvestre	19.00
St. Elzéar (Beauce)	39.00
Ste. Marie "	34.62
St. Joseph "	8.35
St. François "	6.00
St. Frédéric (2 ans)	48.38
St. George	34.10
St. Victor de Tring	21.60
St. Ephrem	
St. Evariste de Forsyth	
St. Vital de Lambton	
Ste. Marguerite	10.00
Ste. Hénédine	18.00
St. Edouard de Frampton	
St. Malachie	
Ste. Claire	29.20
St. Anselme	85.40
St. Henri (2 ans)	170.77
Notre-Dame de Lévis	309.31
St. Joseph "	146.50
Beaumont	42.54
St. Charles	130.00
St. Gervais	71.50
St. Lazare	58.05
Notre-Dame de Buckland	11.40
St. Paul de Montminy	
St. Cajétan d'Armagh	13.00
Ste. Germaine du Lac Etchemin	
Ste. Justine	
Monastère de la Trappe	10.00
	$5845.78

Montant de l'autre part	$5845.78
St Raphaël	
St. Michel (2 ans)	140.00
St. Valier (y compris $30.00 de la succession de M. P. Bacquet)	91.30
Berthier	25.05
St. François Rivière du Sud	25.00
St. Pierre " "	28.00
St. Tomas de Montmagny	133.00
Isle aux Grues	79.50
Cap St. Ignace	120.00
Islet	166.00
St. Cyrille	
St. Jean Port Joly	60.00
St. Aubert pour 1866-67	8.00
St. Roch des Aulnets	100.00
Ste. Louise	
St. Anne de Lapocatière	57.28
Collége de Ste. Anne	12.90
St. Onésime	4.00
Rivière-Ouelle	11.00
St. Pacôme	
Notre-Dame du Mont Carmel	2.75
St. Denis	72.00
Kamouraska	48.00
St. Pascal (2 ans)	141.24
Ste. Hélène	27.00
St. André	32.25
St. Alexandre	35.00
Notre-Dame du Portage	10.00
St. Antonin	14.40
Rivière-du-Loup	30.00
Soldats de la Garnison	35.45
Chers Frères des Ecoles Chrétiennes	7.50
Succession de Mlle. Vincent	100.00
" " Martel	400.00
Intérèts	66.72
	$7,930.12

Dépenses.

Annales de Lyon	$980.40
Lac Abbitibi et Chantiers	600.00
Diocèse de St. Boniface	480.00
Ornements et vases sacrés	600.00
Mission du St. Maurice	400.00
Rivière des Esquimaux (Naskapis)	700.00
Missionnaire de Valcartier	100.00
" Laval et lac Beauport	120.00
" St. Tite des Caps	60.00
" Port au Persil, etc	30.00
" l'Anse St. Jean	120.00
" Tadoussac	150.00
" Escoumins	120.00
" St. Jérôme du lac St. Jean	120.00
" Inverness	100.00
" Armagh	100.00
" Standon	80.00
" Ste. Germaine (lac Etchemin)	120.00
" Chemin Elgin	60.00
" St. Paul de Montminy	120.00
Les RR. PP. Oblats de St. Sauveur (école)	150.00
Impression du Rapport des Missions du diocèse	290.00
Transport d'Annales etc	200.00
Station de la Quarantaine, Grosse Isle	200.00
Achat d'une terre au Port aux Quilles	60.00
Chapelle à la Riv. Ste. Marguerite, Saguenay	25.00
" d'Inverness	100.00
" de St. Justine	30.00
" de St. Germaine	50.00
" de St. Adelphe	50.00
" du lac Beauport	100.00
" du chemin Elgin	100.00
	$6615.40

Montant de l'autre part	$6615 40
Presbytère de la mission de St. Perpétue sur le même chemin.....	88.00
Mgr. de Rimouski pour missions.....	400.00
Remise d'un billet au Rvd. M. Perron missionnaire au Labrador en 1864.....	80.00
Total..... ...	$7183.40

Résumé :

Recettes de l'année.....	$7930.12
En caisse après le bureau de 1867.....	4054.74
A la disposition du conseil en 1868.....	11984.86
Allocations faites en la même année.....	7183.40
En caisse.....	$4801.46

Archevêché de Québec, 28 Décembre 1868.

ANT. GAUVREAU, Ptre.
Trésorier.

RAPPORT

Pour l'année commencant le 1*er Décembre* 1868 *et finissant le* 1*er Décembre* 1869.

33ème ANNÉE.

Recettes.

CÔTE-NORD.

Notre-Dame de Québec	$317.27
Dames Ursulines	31.63
Hôtel Dieu	26.60
Grand Séminaire de Québec	9.33
Petit Séminaire " "	20.80
St. Patrice	
Faubourg St. Jean	179.05
St. Roch	477.60
St. Sauveur	108.52
Hôpital Général	33.25
St. Pierre, Isle d'Orléans, (y compris un don de $100.00 de M. Isidore Aubin).	269.08
St. Laurent, Isle d'Orléans	100.00
St. Jean, " (y compris plusieurs dons)	160.00
St. François, Isle d'Orléans	24.90
Ste. Famille, "	51.10
Les Grondines	74.00
St. Casimir	27.00
St. Alban	39.00
Portneuf	7.00
	$1958.13

Montant de l'autre part	$1958.13
Cap Santé	33.00
St. Basile	29.05
Les Ecureuils	29.40
Pointe-aux-Trembles	80.00
St. Augustin	235.00
St. Raymond	54.00
Ste. Catherine	20.94
St. Félix du Cap Rouge	6.06
St. Colomb de Silllery	37.36
Ancienne Lorette	74.70
St. Ambroise	
Valcartier	7.05
Charlesbourg	72.94
Laval	2.75
Beauport	
Ange Gardien (2 ans)	139.80
Château Richer	
St. Anne de Beaupré	60.93
St. Ferréol	10.03
St. Joachim	44.00
St. Tite des Caps	2.60
Petite Rivière	1.55
Baie St. Paul	84.00
St. Urbain	19.35
St. Hilarion	
Eboulements	1.75
Isle aux Coudres	60.30
St. Irénée	14.86
Malbaie	54.00
Ste. Agnès	27.10
St. Fidèle	26.76
Anse St. Jean	
St. Alexis	18.37
St. Alphonse	11.00
Chicoutimi	104.47
	$3291.35

Montant de l'autre part	$3291.35
Notre-Dame de Laterrière	
Notre-Dame d'Héberville	23.20
St. Jérôme	
Notre-Dame du lac St. Jean	
Ste. Anne du Saguenay	8.40
Tadoussac	
Les Escoumins	29.40

CÔTE-SUD.

St. Calixte de Somerset	60.00
Ste. Julie "	73.00
Ste. Sophie de Halifax	
St. Ferdinand "	20.00
St. Julien de Wolfestown	6.00
St. Jean Deschaillons	64.05
Ste. Emmélie (2 ans)	36.80
Lotbinière, (y compris $33.46 don de M. Jos. Noël)	76.66
St. Edouard	23.00
Ste. Croix (y compris un don de $12.50)	65.50
St. Flavien	
St. Antoine de Tilly	60.00
St. Apollinaire	37.61
St. Nicolas	60.61
St. Etienne (2 ans)	26.00
St. Agapit de Beaurivage	
St. Romuald	
St. Jean Chrysostôme	
St. Lambert	42.86
St. Isidore	43.60
St. Gilles	44.00
Ste. Agathe	
St. Pierre de Broughton	
St. Athanase d'Inverness	
	$4091.04

Montant de l'autre part	$4091.04
St. Anastasie du Sault Rouge	
St. Sylvestre	16.50
St. Elzéar Beauce	40.00
Ste. Marie "	36.00
St. Joseph (y compris $19.00, succession de Messire Nelligan)	82.25
St. François (avec balance de l'an dernier)	71.57
St. Frédéric	22.40
St. George	28.10
St. Victor de Tring	15.10
St. Ephrem "	
St. Evariste de Forsyth	
St. Vital de Lambton	
Ste. Marguerite	
Ste. Hénédine	10.00
St. Edouard de Frampton	8.00
St. Malachie	
Ste. Claire	22.00
St. Anselme (y compris $50.00 en dons)	180.68
St. Henri	80.00
Notre-Dame de Lévis	303.35
St. Joseph de Lévis	157.70
Beaumont	35.99
St. Charles	132.90
St. Gervais	83.60
St. Lazare	52.19
Notre-Dame de Buckland	9.15
St. Paul de Montminy	
St. Cajétan d'Armagh	
Ste. Germaine du lac Etchemin	
Ste. Justine	
St. Raphaël	20.00
St. Michel	108.00
St. Valier	66.03
Berthier	13.00
	$5685.56

Montant de l'autre part	$5685 56
St. François Rivière du Sud	24.50
St. Pierre "	35.30
St. Thomas de Montmagny	150.00
Cap St. Ignace	123.50
St. Cyrille	10.00
Islet	166.00
St. Jean Port Joli	58.00
St. Aubert	5.25
St. Roch des Aulnets	100.00
Ste. Louise (2 ans)	20.00
Ste. Anne de Lapocatière	81.59
Collège de Ste. Anne	23.45
St. Onésime	
Rivière Ouelle	12.45
St. Pacôme	13.00
Notre-Dame du Mont Carmel	2.00
St. Denis	87.00
Kamouraska	50.00
St. Pascal	116.64
Ste. Hélène	25.00
St. André	28.00
St. Alexandre	60.00
Notre-Dame du Portage	3.00
St. Antonin	12.00
Rivière du Loup	27.00
Soldats de la garnison	19.00
Grosse-Isle	11.00
Succession de Dame de Villers	248.00
" Dlle. Julie Martel	108.00
Intérêts	94.00
Total	$7466.34

Dépenses.

Annales de Lyon	$980.40
Lac Abbitibi et Chantiers	600.00
Diocèse de St. Boniface	480.00
Ornements et vases sacrés	800.00
Missions du St. Maurice	400.00
Missions des Naskapis	700.00
Missionnaire de Valcartier	100.00
" Laval et Lac Beauport	100.00
" St. Tite des Caps	60.00
" Port-au-Persil	30.00
" L'Anse St. Jean	120.00
" St. Dominique	50.00
" St. Jérôme de Kouspaganish	120.00
" Tadoussac	150.00
" Des Escoumins	160.00
" Ste. Anastasie du Sault Rouge	120.00
" St. Athanase d'Inverness	100.00
" St. Sébastien d'Aylmer	100.00
" St. Cajétan d'Armagh	50.00
" St. Léon de Standon	80.00
" Ste. Germaine du lac Etchemin	120.00
" Ste. Perpétue, etc., chem. Elgin	120.00
" St. Paul de Montminy	100.00
Missions Canadiennes aux Etats-Unis	104.50
Nouvelle édition de l'Extrait du Rituel	300.00
Transport d'Annales	200.00
Grosse-Isle	200.00
Chapelles : Rivière aux Rats, St. Maurice	100.00
" St. Ubalde	100.00
" St. Siméon	50.00
" St. Adelphe	50.00
" Pointe-aux-Trembles Lac St. Jean	50.00
" Shenley	60.00
" Ste. Anastasie	100.00
" St. Magloire	50.00
" Ste. Perpétue	100.00
Impression du Rapport des Missions	300.00
	$7404.90

RÉSUMÉ :

Recette de l'année	$7,466.34
En caisse après le dernier bureau	4,801.46
A la disposition du Conseil	$12,267.80
Allocations votées par le Conseil pour l'année commençant le 1er octobre 1869 et finissant le 1er octobre 1870.	7,404.90
Reste en caisse	$4,862,90

Archevêché de Québec, 22 décembre 1869.

ANT. GAUVREAU, Ptre.,
Trésorier.

NOTA.—Les paroisses dont les noms suivent ont envoyé à l'Archevêché le montant de leurs contributions, après la clôture des comptes. Ces montants seront entrés dans l'exercice 1869-70.

Beauport	169.24
St. Patrice	21.50
Deschambault	86.42
Petite Rivière	4.61
Inverness	53.00
Notre-Dame du Portage	4.00
Lambton	16.55
Ste. Marguerite	6.60
St. Jean Chrysostôme	20.90
Château-Richer (2 ans)	63.87
Divers dons et legs des paroisses de Ste. Famille, Isle Orléans, de St. Jean Deschaillons, etc	306.25

Mission de Témiskamingue.

Le R. P. Pian, Missionnaire Oblat de Marie Immaculée, au R. P. Vandenberghe, Provincial du Canada.

Octobre 1869

Mon Révérend Père,

Vous m'avez demandé quelques détails sur la mission dont nous sommes chargés, afin de les communiquer aux associés de la Propagation de la Foi du Canada; votre demande, mon révérend Père, est trop juste, pour que je ne veuille satisfaire vos désirs et ceux de ces généreux associés, dont les prières et les aumônes nous permettent de faire quelque bien autour de nous.

Il y a cinq ans que l'obéissance nous envoya sur le Lac Témiskamingue, pour y commencer un établissement. L'entreprise n'était pas facile, mais fortifiés par la grâce que donne l'obéissance, et encouragés par la bénédiction et la protection de Monseigneur l'Archevêque de Québec et de Monseigneur l'Evêque d'Ottawa, nous avons mis la main à l'œuvre. Vous avez pu voir vous-même, mon Révérend Père, si depuis cinq ans nous avons fait quelque progrès. Le bon Dieu nous a aidés, et j'ai la confiance que vos enfants pourront atteindre le but que vous vous êtes proposé, en nous envoyant ici : de communiquer plus facilement avec les diverses tribus sauvages qui nous entourent, et de donner assistance aux chantiers, qui s'établissent dans les environs du Lac Témiskamingue. Que je vous dise d'abord un mot sur notre établissement même, et ensuite je vous parlerai de nos missions.

Nous avons actuellement deux maisons qui forment la mission et nous possédons quelques arpents de terre. L'ancienne chapelle qui est bâtie près du fort de la compagnie, sert toujours pour le temps des missions ; mais en temps ordinaire nous faisons le service dans une salle de notre maison, assez grande pour contenir quatre-vingts personnes. Depuis deux ans, trois sœurs grises de la communauté d'Ottawa sont venues s'installer à Témiskamingue pour y instruire les enfants et prendre soin d'une douzaine d'orphelins que nous avons recueillis. Ces bonnes sœurs se rendent aussi fort utiles, en prenant soin du temporel de la mission. Voilà où nous en sommes, mais je ne dirai pas ce que tout cela a coûté de travail et de fatigues. Tous les Pères y ont travaillé de leurs mains et bien souvent encore ils sont obligés de suppléer à l'insuffisance des ouvriers, pour faire les semences et rentrer les récoltes. Toutefois nous regardons comme un immense avantage pour la mission, d'avoir une petite ferme, qui nous donne les choses essentielles à la vie et nous met à l'abri de certaines inquiétudes très-légitimes. Je dois ajouter, que nous avons toujours été fort encouragés par les messieurs qui dirigent le poste de la Baie d'Hudson : que de fois ils sont venus à notre secours en faisant une partie de notre travail. Il ne sera pas inutile peut-être, mon Révérend Père, de vous dire ce qui me semble du climat et du sol de ces contrées. Témiskamingue n'est guère qu'a un demi-degré plus au nord que Québec, et le froid y est moins intense : partout où il y a de la terre, elle parait propre à la culture ; probablement tout le bassin de l'Ottawa, surtout le côté S. E., est aussi fertile que les bonnes terres du Canada. Il en est ainsi, il me semble, jusqu'à la hauteur des terres ; audelà, on ne peut plus espérer que des patates et du foin ; c'est tout au plus si l'on peut réussir à y cultiver quelques légumes de jardin. Les gelées

des mois de mai, juin et septembre seront toujours un obstacle à la culture. Le long de l'Ottawa, soit sur ses rives, soit vers l'intérieur du pays, il y a bien des terres stériles et qui ne seront jamais propres à la culture; cependant l'on y rencontre des terrains d'une production excellente. L'on dit que surtout dans les environs du lac Kipawé et sur les rivières qui y aboutissent, il y a des terres fertiles et assez étendues pour y former plusieurs paroisses. Le lac Kipawé est à 260 ou 280 milles de la ville d'Ottawa; mais les communications y sont assez faciles. En hiver le chemin du lac Témiskamingue passe par le lac Kiwapé, et en été, quelques portages en font toute la difficulté. Peu a peu les chantiers s'avancent et s'établissent dans ces parages: comme sur les autres rivières, les habitants ne manqueront pas de suivre les chantiers, mais j'ai peur que par ici comme à Nipissing, les protestants ne viennent prendre les meilleures places; peut-être y seraient-ils venus déjà, si nous n'avions pas été établis si proche. Ne croyez pas, cher Père, que nous ayons la pensée de faire comme au Désert ou au Saguenay; quand même nous voudrions tenter une exploitation en grand pour encourager la colonization, nous n'en aurions pas le loisir. Nous sommes cinq Pères à Témiskamingue, y compris le Père Laverlochère, qui malgré ses infirmités rend encore bien des services à la mission. Cependant nous sommes tous occupés pour le service du saint ministère en hiver comme en été. La visite des chantiers nous occupe durant la saison des neiges, et la belle saison n'est que trop courte, pour voir tous les sauvages confiés à nos soins, sans parler de ceux qui depuis des années désirent voir le prêtre et ne peuvent obtenir cette faveur: même je m'afflige très-souvent de ne pouvoir m'emparer de certains postes, où il serait facile d'implanter la foi: hélas! nous nous voyons dévancer par les protestants.

Mais enfin voici le résultat des dernières missions chez les sauvages. C'est le Père Guéguen qui, depuis trois ans, donne ses soins aux tribus du Saint Maurice et à celles des contrées intermédiaires entre le Saint Maurice et le Lac Témiskamingue. Lui même, je crois, vous en a fait un rapport détaillé ; mais laissez-moi dire que ce Père, petit de taille, et pardessus, toujours malade, ne le céde en courage à personne. Cette mission est difficile et souvent ingrate à cause de la variété des langues en usage chez ces sauvages, et aussi à cause de la propagande protestante qui se fait parmi eux. Tous les postes situés de ce côté sont en communication avec Rupert's House, où tout est protestant, et où on déploie à ce qu'il parait, un grand zèle. N'importe, le Père ne se laisse pas intimider et l'année présente a prouvé que la grâce de Dieu travaille avec lui. Sans se comparer à Saint Paul, il tient à peu près le même language. " Je ne suis qu'un petit homme, mais je ne suis pas seul ; moi, je suis envoyé, je viens au nom de Dieu et vous devez m'écouter," Et on l'écoute. Cet été après avoir visité les postes du Grand-Lac, de Wasswanipi, Kikendate, Wemontachin et quelques autres que l'on voit chaque année, le courageux missionnaire a voulu aller jusqu'à Mistassini, où le Père Nédelec avait fait une apparition il y deux ans. Le voyage est fort pénible pour se rendre de Wemontachin à Mistassini ; de plus le missionnaire est faible et épuisé. Ce qui plus est, le seul guide qui connaisse le chemin est encore plus malade que le Père ; cependant, ils se décident à partir et c'est peut-être ce pauvre sauvage qui se montre le plus sublime. Il sait que sa maladie est mortelle, qu'il s'expose à mourir, mais il accepte la mort dans l'espoir de faire connaître la bonne prière à quelques-uns de ses frères. Il se laisse coucher dans la frêle embarcation d'écorce, le prêtre est à côté de lui : il le guide

jusqu'au poste et puis il meurt heureux de ce que le bon Dieu avait daigné agréer son sacrifice. Qui n'admirerait la force de la foi déjà dans ces cœurs, qui ont à peine une teinte de la vérité catholique : c'est vrai que la vérité se fait sentir plus qu'elle ne se fait comprendre : toujours, toujours c'est la foi qui élève ces hommes jusqu'au sacrifice. Ce sacrifice ne sera certainement pas sans récompense. Cette fois, la mission a échoué par la présence d'un prédicant protestant ; mais les sauvages ne sont pas farouches, ils ont montré de la sympathie pour le prêtre. C'est du reste le seul poste protestant qui avoisine le Canada et si nos moyens permettent d'y retourner nous essayerons de le gagner. Le voyage est long et pénible : cela n'effraie point, pourvu que nous puissions trouver les moyens de l'effectuer.

Du côté de la mer nous pourrions aussi, mon Révérend Père, faire un grand bien : les sauvages y sont nombreux et ne sont plus aussi fanatiques qu'ils l'étaient autrefois, mais ils sont pauvres et ne seront peut-être jamais capables d'aider le prêtre. J'avais l'habitude de faire ces missions moi-même ; j'ai dû y renoncer à cause de l'asthme dont je suis atteint et dont les crises deviennent de plus en plus fréquentes. Ce sont les RR. PP. Lebret et Nédelec qui m'ont remplacé, Le voyage de Témiskamingue à la baie d'Hudson est de 300 à 400 milles et toujours en canot, mode de voyager parfois fort poétique, mais ordinairement bien pénible et très-fatiguant. Dans ces régions glaciales nous conservons les mêmes postes que nos Pères visitent depuis vingt ans, sans avoir pu y former encore une résidence, dont la nécessité cependant se fait sentir de plus en plus. Les missions qui se font chaque année, donnent sans doute des résultats fort consolants, mais enfin nous sommes bornés aux mêmes œuvres, nous ne visitons que cinq ou six postes dont les principaux sont Abbitibi et Albany. Que d'autres places où l'on

pourrait, avec du travail et de la patience, planter la croix de J.-C. ! Les difficultés augmentent chaque année. Ces contrées sont encore sous le contrôle exclusif de l'honorable compagnie de la baie d'Hudson et ne sont parcourues que par ses employés. L'on n'y arrive que par mer et les bateaux de la compagnie sont aussi les seuls qui se montrent sur cette mer. Naturellement ces Messieurs ont appelés dans leurs postes des ministres de la religion qu'ils professent. Or ces ministres seraient bien aises de fermer le pays au prêtre; ils voudraient obtenir que la compagnie ne prêtat de secours matériel qu'au seul missionnaire qui le premier aurait prêché dans un endroit. C'est donner l'exclusion au prêtre catholique, qui ne s'est montré encore que dans un nombre très-restreint de localités; tandis que ces Messieurs ont eu l'occasion de se montrer un peu partout. Je présume cependant que si nous pouvons nous fixer dans quelque poste sur la mer, nous n'aurions qu'à nous louer de l'honorable compagnie, qui jusqu'ici s'est généralement montrée bienveillante pour le prêtre catholique. Je crois du reste que cette bienveillance serait conforme à ses intérêts. Ce qui est certain c'est qu'un établissement de ce côté rallierait tous les sauvages qui vivent le long des côtes. Généralement ils sont fort bien disposés, non-seulement les infidèles, mais ceux mêmes qui communiquent avec le ministre protestant respectent et honorent le prêtre. C'est bien navrant pour le cœur du missionnaire, de voir pendant ses courses rapides, des sauvages qui viennent le trouver en franchissant des distances énormes: chaque année à Albany et à Moore l'on voit des sauvages qui arrivent de Servern et des points les plus reculés du nord, afin de rencontrer la Robe noire. Ils ont été baptisés, il y a vingt ans et jamais encore prêtre n'a paru dans leur propre pays. Puissent les aumônes de la Propagation de la Foi d'abord et puis les ouvriers

de bonne volonté ne pas faire défaut. En parlant d'ouvriers, j'aurais encore un souhait à exprimer : il nous faut avant tout des prêtres, mais pourquoi n'avons-nous pas un plus grand nombre de frères convers ! que de services ils pourraient rendre à la religion, en offrant à Dieu le travail de leurs mains pour créer et former des missions ! Il me semble qu'il y a bien de quoi tenter des jeunes gens au cœur généreux et dévoué ! Le Père Nédelec qui a fait les missions de la baie d'Huson l'été dernier, a été fort content des dispositions des sauvages : partout, à Albany, à Abbitibi et au Grand-Rapide il a été accueilli avec les démonstrations non équivoques qui témoignaient la joie et le bonheur. Depuis quelques années les sauvages d'Abbitibi semblaient se relâcher : ils ne montraient plus cette ferveur de néophytes qu'ont tant admirée les premiers missionnaires. Ils étaient devenus plus négligents, plus indifférents que de coutume, Ce n'est pas nous qui en sommes surpris : nous connaissons la faiblesse de l'homme, et, hélas ! avec des secours si rares, que voulez-vous attendre de ces pauvres sauvages tant délaissés ? Il semble que le bon Dieu ait voulu cependant les réveiller un peu de leur assoupissement. Il leur a envoyé un prédicateur plus puissant que le missionnaire. Une affreuse épidémie a jeté la consternation parmi les pauvres sauvages d'Abbitibi. Dans l'espace de quelques jours, trente victimes furent portées en terre, et un bon nombre d'autres sont morts dans les bois. Cette épreuve a donné occasion au missionnaire de montrer son dévoûment pour eux : afin de leur donner assistance spirituelle et corporelle, il prolongea son séjour à Abbitibi et il ne partit que lorsque l'épidémie eut cessé de sévir. Il a été secondé dans cette œuvre de miséricorde par les employés de la compagnie, qui n'ont rien épargné pour secourir les malades. Comme toujours, dans ces circonstances, il est difficile de relever le moral des sauvages : ils

prennent peur, se frappent l'imagination et par des imprudences de tous genres, s'exposent à aggraver leur mal. C'est ainsi qu'à la première atteinte du mal, ils allaient se perdre dans la forêt, où il était impossible de leur porter secours. Enfin puisse l'épreuve de Dieu servir à leur correction : déjà elle a été pour un bon nombre une cause de salut.

Il me reste, mon Révérend Père, à vous dire quelques mots sur un certain nombre de missions algonquines qui sont maintenant en pays civilisé. Ce sont les missions de Matawan, du fort William, de Bonnechère et de Madawaska. Ce lot a été le partage d'un débutant. Comme les sauvages de ces endroits parlent ou entendent tous quelques mots de français, le prêtre peut plus facilement se faire comprendre et lui-même apprend plus facilement leur langue. Ce n'est pas que ces missions soient les plus faciles, loin de là : plus proches de la civilisation, nos sauvages en prennent aussi les défauts avec une facilité étonnante. Si au moins on pouvait bannir l'ivrognerie, on aurait gagné immensément. Le Père Poitras a trouvé parmi eux bien des consolations qui ont encouragé et fortifié son zèle.

L'effet principal de ces visites annuelles c'est de leur faire aimer la religion et de leur faire pratiquer quelques vertus, qui leur obtiennent miséricorde; mais aussi l'on affermit bien des âmes bonnes et sincères.

Voilà, mon Révérend Père, un exposé abrégé des œuvres de la mission de Témiskamingue. J'oubliais de mentionner certains postes, à petites distances de notre résidence et que nous pouvons visiter dans le cours de l'été avec une absence de huit ou dix jours, et qui autrefois ne recevaient jamais la visite du prêtre. Ces petits postes se multiplient en proportion du progrès de la colonisation qui monte de jour en jour vers le nord ; cette multiplication rapide des

petits groupes de population augmente considérablement notre travail. Il faut être sans cesse en course. Le prêtre le plus rapproché de Témiskamingue se trouve à plus de 200 milles, et cependant dans cet intervalle, il se forme des établissements nombreux. C'est donc par un effet de la divine Providence, que la mission de Témiskamingue ait pu se fonder. Il nous reste beaucoup à faire, mais avec la grâce de Dieu et les secours de l'œuvre de la Propagation de la Foi, nous espérons continuer le travail qui nous a été confié. Veuillez, mon Révérend Père, bénir cette œuvre et nous assurer ainsi les bénédictions divines.

PIAN, Ptre.,
O. M. I.

Mission de Témiskamingue et du Saint Maurice.

Le R. P. Guéguen, Oblat de Marie Immaculée, au R. P. Vandenberghe, Provincial du Canada.

Octobre 1869.

Mon Révérend et bien-aimé Père,

Je ne puis résister au désir que j'ai de vous écrire quelques mots sur ma mission de l'été dernier. La Providence m'a donné en partage cette mission du Saint Maurice, dont les récits de nos Pères vous ont déjà fait connaître les difficultés. Pour moi, je l'avais toujours appréhendée ; tout ce que j'entendais dire de cette mission : la longueur et les difficultés des portages, surtout l'embarras des dialectes si variés des tribus sauvages à visiter, et aussi la circonstance de ma faible santé, me portaient à croire

qu'elle était au-dessus de mes forces. Mais une fois que Dieu eut parlé par la bouche de mes supérieurs, toutes ces craintes cessèrent, et je vous avoue même que depuis ce jour, j'ai éprouvé une vraie joie et une grande confiance en Dieu, malgré la perspective des obstacles et des épreuves auxquels je devais m'attendre, et auxquels j'ai été soumis en effet, comme vous le verrez.

Le 15 mai, je m'embarquai dans un petit canot monté par deux sauvages. J'étais en assez bonne santé ; mais le temps était encore froid, puisque nous dûmes en partant nous ouvrir un passage en fendant, avec nos avirons, la glace qui couvrait encore le bord du lac vis-à-vis notre maison. Cela fait, nous voguâmes à pleines voiles en descendant le lac Témiskamingue. Le voyage fut très-agréable les deux premiers jours. Le troisième jour à neuf heures du matin, je fus saisi d'un violent mal de reins qui allait toujours en augmentant ; vers le soir nous nous trouvâmes au milieu des glaces du lac Kipawé, et nous fûmes obligés de camper. J'étais si mal que je ne pus débarquer seul. Mes sauvages dressèrent une tente au plus vite, et m'y transportèrent sur mes couvertes. Pour une mission de trois mois et demi, c'était, comme vous le voyez, débuter d'une triste manière. Je ne perdis point confiance, et grâce à Dieu, le lendemain, je me relevai assez bien portant. De plus le lac était dégagé ; un vent impétueux avait chassé la glace pendant la nuit. A 11h. du matin, nous débarquions à la Kipawé. Je fus obligé d'y attendre quatre jours un nouvel équipage, pour me rendre au Grand-Lac. Tout mon ministère à l'égard du peu de sauvages qui s'y trouvaient, s'est borné à faire un baptême, un enterrement et à entendre quelques confessions.

Le 22 mai, je quittai la Kipawé avec trois sauvages. Le second soir, ayant rencontré trois familles sauvages, nous campâmes immédiatement, espérant

que le lendemain matin, le lac suivant serait plus favorable à la navigation. Je passai une partie de la nuit à instruire et à confesser mes sauvages, et le lendemain, j'eus le bonheur d'offrir le Saint Sacrifice. Nous nous mîmes en route de bon matin, et après avoir été obligés pendant quelque temps de fendre la glace, nous pûmes voguer sur la plain liquide toute la journée. Le 25 à 9h. du matin nous débarquâmes de nouveau avec tous nos bagages sur de la glace forte. Enfin le 27 j'arrivai au Grand-Lac où je ne trouvai pas un seul sauvage Le 30, arrivèrent deux ou trois familles qui me déclarèrent que je ne pouvais pas aller de suite à Wasswanipi. Il fallait cependant m'y trouver avant le 15 juin, époque à laquelle les sauvages partent d'ordinaire pour Rupert's House, et les sauvages que j'étais venu chercher au Grand-Lac n'arrivaient pas. Enfin je vois arriver ceux que j'attendais ; le 3 juin arrivèrent encore plus de 60 sauvages de Kakipongang. J'avais alors autour de moi plus de 200 sauvages qui tous voulaient se faire instruire. Je me dis qu'il valait mieux faire le travail que la Providence m'envoyait, et me reposer sur elle pour la mission de Wasswanipi, où je craignais d'arriver trop tard. Je fus tout-à-fait satisfait des sauvages du Grand-Lac. J'ai confessé tous les adultes, fait huit baptêmes, et béni deux mariages. Il m'aurait fallu au moins quinze jours encore pour les mieux instruire ; mais il fallait m'en séparer. En partant, je leur donnai rendez-vous pour le commencement d'août, promettant de rester deux semaines avec eux à mon retour des autres missions. Je partis accompagné de quatre sauvages pour me rendre à Wasswanipi ; c'est un voyage d'au moins huit jours. Pendant ce trajet long et difficile, tout alla assez bien. Mes sauvages, étaient heureux, remplis de joie et de courage, ils surmontèrent facilement toutes les difficultés de la route. Pour moi, j'étais moins alerte ; je ressentais

une grande fatigue. Par une froide matinée, j'éprouvai un jour un évanouissement. Mes sauvages, me voyant renversé dans le canot, se disaient entre eux : il dort. Heureusement je repris bien vite connaissance, et me fis mettre à terre. Un bon feu et un bon déjeuner me remirent assez bien, pour continuer ma route ; et le 15 juin vers midi nous débarquions au poste.

Je descends de mon canot et m'approche d'un groupe de soixante-dix sauvages pour leur toucher la main. Je leur adresse quelques paroles, et je ne reçois aucune réponse : je m'aperçois qu'ils ne me comprennent pas. Me voilà bien embarrassé. Par bonheur, avant de partir pour ma mission, mon bon ange sans doute m'avait inspiré une idée assez étrange. J'avais étudié à Témiskamingue et en route un petit livre de Mgr. Taché, écrit en Cris, pour avoir quelque notion de cette langue et la comparer avec celle de nos sauvages. Cette étude fut toute providentielle. J'essayai de balbutier quelques mots en Algonquin, en Maskegon et enfin en Cris. Chose étonnante, leur idiome se rapprochait du Cris et je parvins à me faire comprendre. Ces bons sauvages avaient l'air d'être satisfaits de leur petit missionnaire et des quelques paroles d'édification que je leur adressai et qu'ils comprirent assez bien.

Cependant une grande agitation régnait dans cette tribu : elle était occasionnée par l'apostasie de toute une famille qui avait été baptisée par le R. P. Lebret. Dans un voyage à Rupert's House, elle avait eu le malheur de renoncer à sa foi, et le scandale était grand parmi nos sauvages. Je cherchai par tous les moyens de persuasion à regagner le chef de cette famille : je ne pus en obtenir que cette réponse : Le ministre nous a défendu d'aller t'écouter ; il nous a fait toutes sortes de menaces. Je vis bien que ces pauvres gens auraient désiré revenir à la bonne prière ; mais la peur les retenait et les

captivait entièrement. Ainsi l'on était allé jusqu'à arracher au père le second de ses fils, je dis arracher, car ordre formel avait été donné au jeune homme d'aller à Rupert's House et de là à Moore chez le ministre. Le sort de cette famille me faisait craindre pour les autres, qui tous les ans se rendent à Rupert's House. Je priai Dieu ardemment, je m'exerçai avec mes sauvages pour faire quelque progrès dans leur langue. Je ne sais si la vue du danger à décuplé mes forces, ou si le Bon Dieu s'en est lui-même mêlé, le fait est que je leur ai parlé avec force pour les affermir dans la foi, j'ai pu leur exprimer mes pensées dans leur propre langue et assez clairement pour être compris de tous. L'ardeur de ces bons sauvages à la prière me combla de consolation. Nuit et jour ils répétaient quelques chants que je leur avais appris ; et j'étais obligé de rester avec eux jusqu'à 10 et 11h. du soir non plus pour faire apprendre le chant, mais pour redire les louanges de Dieu. Je vous avoue que cette piété simple, naïve, abondante me touchait le cœur. Les fruits positifs de la mission ne furent pas moins réels : je bénis cinq mariages, et j'eus le bonheur d'admettre six adultes dans le giron de l'Eglise. Avant de leur conférer le baptême, je leur expliquai plusieurs fois l'importance et la nécessité de ce sacrement, et leur montrai l'énormité de l'apostasie. Je leur dis que j'aimais mieux ne pas les baptiser que de les exposer à un pareil malheur ; qu'ils avaient donc à réfléchir sérieusement sur l'engagement qu'ils allaient prendre. Tous protestèrent de leur attachement à la religion de la robe noire. Je leur administrai alors solennellement le sacrement des enfants de Dieu. Vous dire combien ils étaient heureux et contents, vous rappeler leurs sentiments de soumission et d'amour pour notre sainte religion, c'est aussi me rappeler une des plus douces émotions de ma vie de missionnaire ; c'est alors, mon Révé-

rend Père, que l'on oublie tout ce qu'on a souffert en route. Les cinq jours que je restai à Wasswanipi furent trop courts pour la foi de ces chers sauvages et aussi pour ma consolation.

Au moment du départ, les contrariétés recommencèrent. J'avais déjà chargé mon petit bagage sur le canot, quand les conducteurs me déclarèrent qu'ils ne voulaient pas aller plus loin. Comme tous les sauvages du poste de Wasswanipi étaient engagés par le bourgeois de la compagnie, je ne pouvais me passer de mes guides précédents. Je fis néanmoins bonne contenance, et leur déclarai qu'ils étaient libres de s'en retourner, mais que je ne leur donnerais pas une bouchée de vivres ; qu'ils avaient donc à réfléchir avant de manquer à leurs engagements. Heureusement la réflexion fut bonne, et le lendemain je pouvais faire route pour Mikiskan, après avoir célébré la sainte messe le jour de la Fête-Dieu.

Ce voyage fut heureux, et nous arrivâmes au but dès le quatrième jour. Les sauvages sont peu nombreux à Mikiskan : je fus péniblement affecté de l'ignorance et de l'oubli de leurs devoirs, dans lesquels ils croupissent. Le prêtre ne fait que passer rapidement chez eux, sans avoir le temps de les instruire. Je restai quatre jours avec eux, et je fus assez content de leur assiduité. Je les ai tous confessé, à l'exception de deux ou trois ; et j'ai pu consacrer quelques moments à faire le catéchisme aux enfants.

De Mikiskan je me dirigeai sur Kikendach, où j'arrivai le 1er juillet de bonne heure. Dès mon arrivée je dis une messe d'action de grâces ; nous venions d'échapper à un grand danger. Nous naviguions à pleine voile sur le dernier grand lac que nous avions à traverser avant d'arriver au poste. Tout à coup le vent souffle avec une violence extrême. Le petit mat du canot se casse, la voile se

déchire, et les vagues menacent de nous engloutir ; encore un choc et nous sommes perdus. Je vois mes quatre sauvages, pâles d'effroi, se regarder les uns les autres ; la crainte leur a ôté toute action, tout conseil : et nous sommes au milieu du lac. J'étais seul à conserver mon sang-froid ; je n'avais pas peur parceque je ne voyais pas le danger. Toujours est-il que, pilote par circonstance, je fis détacher entièrement notre voile ; j'ordonnai aux uns de gouverner et aux autres de nager autant qu'ils pouvaient ; je pris moi-même un aviron, et au bout d'un quart d'heure d'angoisses nous arrivions dans une baie à l'abri du vent, où nous débarquâmes en toute sûreté. Nous n'étions qu'à trois ou quatre milles de Kikendach, où nous arrivâmes le lendemain de bon matin, remerciant Dieu de nous avoir sauvés encore cette fois. Je n'ai fait que passer à Kikendach pour plus d'une raison, et principalement parceque les sauvages de cet endroit peuvent se rendre à Montaching, éloigné seulement d'une journée de chemin. C'est ici, à vrai dire, que j'ai commencé mes missions. Celle de Montaching dura dix-huit jours. Voici quel fut l'ordre des exercices : Sainte Messe à 6 heures, classe et catéchisme de neuf à onze heures et demie et de deux à quatre heures et demie ; à cinq heures et demie chapelet, bénédiction du Saint Sacrement et une instruction ; à huit heures et demie prière du soir; les confessions avaient lieu dans les temps laissés libres. Je profitai des leçons du catéchisme pour me familiariser avec leur idiôme qui diffère un peu des autres en usage dans nos pays de mission. Voici quel fut mon système, je ne sais s'il est fort académique. Je faisais lire par les sauvages une leçon dans mon catéchisme ; puis j'essayais de les interroger en me servant des expressions à eux propres, je les faisais répondre dans leur langue et j'ajoutais quelques explications. Je m'apercevais que cette manière de

procéder les intéressait: quant à moi, elle me servait efficacement à apprendre leurs expressions spéciales en usage à Montaching. Il y avait à peu près deux cents sauvages à la mission; tous se sont confessés plusieurs fois, et le jour de N. D. du Carmel il y eut une magnifique communion générale, et une procession superbe en l'honneur de la Ste. Vierge. Ces bons sauvages ont une dévotion particulière à la Mère de Dieu dont il possèdent une belle statue, tous se font un honneur de porter son scapulaire; et vous seriez ravi de voir, à toutes les heures du jour, quelques uns de ces enfants des bois en prières, aux pieds de Marie, lui exprimer leurs vœux et leurs désirs avec foi et confiance. La procession en l'honneur de la Ste. Vierge, a lieu chaque année à une époque déterminée; mais cette fois je crus de voir devancer le jour de la procession pour y faire participer un certain nombre de Canadiens qui étaient venus à Montaching pour le service de la compagnie. Ces bonnes gens qui portent tous le nom de Bellemare se conduisent en vrais Chrétiens, et édifient beaucoup les sauvages: ils voulurent tous participer aux grâces de la Mission et demandèrent comme une faveur de figurer dans la marche triomphale de la Ste. Vierge. Le R. P. Lebret nous a déjà décrit cette démonstration solennelle, quoique simple et naïve, de nos enfants des bois, en l'honneur de la Reine des cieux. Je me contenterai de vous dire que, depuis ce jour, les sauvages redoublèrent encore d'ardeur et d'assiduité, pour se faire instruire, et réjouirent le cœur de leur missionnaire jusqu'à la fin. Ce ne fût pas sans éprouver quelque peine que je m'éloignai de Montaching.

Il me fallut encore huit jours pour me rendre à Kakipongang, où je restai une semaine entière. Les sauvages de cette station sont sans contredit les meilleurs que j'ai rencontrés; d'autres sont peut-être plus instruits, mais je trouve ceux-ci mieux

disposés, plus francs, et agissant avec plus d'esprit de foi. Ils ont sans doute leurs défauts comme ceux de leur race. Dans cette mission, je fus témoin d'une grâce assez extraordinaire. Il y avait parmi eux un homme connu de tous comme jongleur. Etait-ce manie, folie, imagination ou réalité, je ne sais au juste ; mais cet homme se disait possédé, ce qui est certain c'est qu'il était terriblement agité. Cependant je voulus le déterminer à porter le scapulaire de la Ste. Vierge, et il y consentit. Aussitôt un changement complet s'opéra dans cet homme : D'emporté qu'il était et comme furieux, il devint calme et raisonnable. Je vous donne le fait, comme il s'est passé.

Le 6 août je partis de Kakipongang pour retourner au Grand-Lac. Un grand nombre de sauvages m'y attendaient déjà. En arrivant, je trouvai huit canots de sauvages qui venaïent de l'intérieur des terres, et que je n'avais pas encore vus. Je fus heureux de cette rencontre ; car, quoique tous fussent baptisés, ils ne voyaient presque jamais le prêtre. Si j'avais pu arriver quelques jours plus tôt, j'aurais rencontré une autre bande de deux cents ; mais je ne pouvais pas trop me plaindre ; il en restait cent cinquante, par conséquent assez pour m'occuper. Je voulais rester avec eux quinze jours, et j'annonçai immédiatement l'ouverture de la mission.

Permettez-moi, mon Révérend Père, de ne pas entrer dans les détails des difficultés que m'offrit cette mission ; ce fut comme une bataille en règle que je dus livrer à tous les vices : sorcellerie, danse, ivrognerie, discussions domestiques, vols etc., ; il y en avait de tout en assez grande quantité. Je croyais d'abord gagner du terrain ; mais à peine avais-je fait quelques avances, que bientôt le démon jaloux, réussissait à détruire le bien commencé. J'étais déconcerté, mais avant de secouer la poussière de mes souliers contre ce pauvre peuple, j'eus

l'idée de lancer comme une espèce d'interdit. Je déclarai avec grande solennité, que, si tous ces désordres ne cessaient aussitôt, j'allais fermer la chapelle, cesser de prier avec eux, et partir pour ne plus revenir les voir. En finissant de parler, épuisé de fatigue, je fus m'asseoir dans un coin de la chapelle. A cette vue, un des chef se lève, et, les larmes aux yeux, il se mit à haranguer son peuple ; il leur fit voir l'indignité de leur conduite, et leur représenta le malheur qui allait fondre sur eux, si la robe noire les délaissait. Ce bon sauvage parla avec conviction et énergie. Quand il eut fini de parler, il se fit un grand silence. Je déposai mon surplis, et me retirai sans mot dire, les laissant livrés à leurs propres réflexions.

Le lendemain, qui était un dimanche, je me rendis à la chapelle plus tard que de coutume, tous les sauvages attendaient à la porte : j'ouvre sans leur adresser la parole, et ferme la porte sur moi. Seul avec Dieu, je récite mes petites heures, priant avec ferveur pour ces pauvres enfants, Puis j'ouvre la porte et leur adresse ces parole : Je suis chez moi ; cette maison est à mon Père le Grand-Esprit. Vous n'y entrerez pas, si vous ne voulez pas vous corriger. Un des chefs me répond d'un air consterné : Tu as raison, Père, nous ne méritons pas d'entrer dans ta maison. Cependant je fais appeler les chefs seuls auprès de moi, et leur parle fortement. Il fut convenu qu'à la fin du jour l'on ferait une réunion générale, et que les coupables seraient dénoncés. La réunion eut lieu en effet ; les coupables se déclarèrent eux-mêmes et promirent réparation. Les voyant tous bien disposés ; j'annonçai huit jours de mission encore. Dès ce moment tout se passa parfaitement bien : un bon nombre firent des confessions générales ; je baptissai douze adultes, et parmi eux une vieille femme de plus de cent ans. Il ne restait plus dans cette tribu que deux hommes non baptisés ; mais ils étaient l'un et l'autre polygames.

Après avoir heureusement terminé cette mission ; il me tardait d'aller retrouver mes frères : j'avais besoin de repos ; mais la santé revient bien vite, quand le cœur est satisfait. C'est avec une douce satisfaction, mon Révérend Père, que je vous envoie cette relation, dans l'espoir que vous vous souviendrez de vos missions non seulement dans vos prières, mais encore quand il s'agira de répartir les travaux. Je vous en prie, n'oubliez pas mes sauvages.

Votre obéissant et effectionné enfant,

GUÉGUEN, Ptre.
O. M. I.

Quelques Notes de Monsieur H. Guertin, curé de Saint Casimir, comté de Portneuf, sur la Mission de Saint Ubalde, confiée à ses soins.

Saint Casimir, Novembre, 1869.

La mission de Saint Ubalde, confiée à mes soins, est située en arrière de ma paroisse, Saint Casimir, à environ neuf milles de distance. Elle comprend une étendue de six milles de front, sur douze milles de profondeur. C'est en 1860 que, pour la première fois, cinq à six colons partis de ma paroisse, allèrent à travers les bois, la hache au dos et des provisions pour quelques jours seulement, planter leurs tentes, au milieu de la forêt à six milles de mon église. Là, ils se choisirent chacun un lot de terre dont ils firent plus tard l'acquisition selon la loi, et se mirent immédiatement à l'œuvre. Les arbres tombent par centaines et milliers sous les coups de ces bras vigoureux, et chaque arbre vaincu, était une nouvelle victoire, qui venait apporter le courage et la

joie au cœur du colon ; car la qualité de ces arbres lui disait qu'à la place de ces rois des bois, plus tard pousserait une abondante récolte de blé. Dire les efforts, les sacrifices, les misères de ces pauvres gens pendant deux ou trois ans, est chose impossible. Ceux qui ont l'expérience d'un premier établissement au milieu des bois, peuvent seuls le comprendre. Ils espéraient qu'un jour, ils seraient au centre d'une nouvelle paroisse, qui pourrait aussi avoir ses jours prospères, qu'une église serait construite auprès d'eux et qu'ils auraient aussi un curé au milieu d'eux. Leur projet devait se réaliser.

Deux ans plus tard, en 1862, le gouvernement porta son attention de ce côté là, et fit ouvrir un chemin qui conduisait au nouvel établissement. Alors il s'établit un courant extraordinaire de colonisation de toutes les paroisses du comté de Portneuf vers Saint Ubalde. Depuis ce temps, le mouvement à toujours été croissant, et aujourd'hui on compte cent vingt cinq terres, sur lesquelles on a défriché une certaine étendue et qu'on a ensemencées, et il y en a plus de deux cents concédées par le seigneur, qui seront habitées dans un temps prochain, et la qualité du terrain est supérieure à ce que nous voyons généralement dans le comté. La mission renferme aujourd'hui soixante familles résidentes, comprenant deux cents cinquante âmes, sur lesquelles il y a cent quatre vingts communiants. La bienveillante société de colonisation du comté de Portneuf a accordé à ces pauvres colons, au printemps dernier, les secours nécessaires pour ensemencer leurs terres ; ce secours leur a été d'un immense service, la récolte a été abondante et la plupart ont moissonné suffisamment pour faire face à leurs dépenses de l'hiver. Encore quelques secours de cette nature pendant quelques années, et la mission de Saint Ubalde est sauvée de la misère et sera bientôt une paroisse prospère.

Quels services ne rendrait-on pas aux nouveaux établissements, si chaque comté avait sa société de colonisation et un lieu où elle concentrerait ses efforts et ses ressources, pour aider les nouveaux établissements, ce serait une porte fermée à l'émigration aux Etats-Unis et l'on verrait surgir comme par enchantement de belles paroisses à la place de nos forêts.

Le 12 octobre 1866 a été marquée la place d'une chapelle à St. Ubalde, sur une terre donnée à la future fabrique par le seigneur de la paroisse. J'aime à reconnaître publiquement cet acte de générosité. Aujourd'hui nous sommes heureux de dire qu'une magnifique chapelle de 45-36 pieds est assise sur un bon solage en pierre et est près d'être terminée. Pour cette fin, nous avons eu le secours de la Propagation de la Foi, qui nous a d'abord donné cent piastres pour nous aider à bâtir, et a garni notre chapelle d'ornements, de manière à faire très-convenablement les offices. Je vais donner les exercices de la mission à St. Ubalde, quatre fois par année et chaque fois, ces pauvres colons profitent avantageusement de ces jours précieux. Leur piété est édifiante et tous s'approchent régulièrement des sacrements. Il n'y a donc qu'un vœu à former: que Dieu daigne répandre ses bénédictions sur cette petite mission, afin que le peuple continue d'avancer comme par le passé, dans l'ordre spirituel et temporel, et avant peu d'années, ils pourront posséder un prêtre résident au milieu d'eux et j'ose espérer qu'ils feront sa consolation.

J. H. GUERTIN, PTRE.

Curé de St. Casimir.

Rapport de Monsieur Ans. Boucher sur les missions de Valcartier, Tewkesbury et Stoneham, pour l'année 1869.

A Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque :

Valcartier, 22 septembre 1869.

Monseigneur,

Je suis heureux de pouvoir transmettre à Votre Grandeur les renseignements suivants, sur les trois missions confiées à mes soins l'automne dernier.

Valcartier, lieu de ma résidence, compte une population de 568 âmes et 96 familles catholiques. Sur ce nombre il y a environ 336 communiants.

Le malheureux entrain d'émigrer aux Etats Unis, s'oppose grandement au progrès de cette paroisse. Depuis quelques années, un bon nombre de familles marquantes ont transmis leurs propriétés à d'autres, et sont allées se réfugier dans la grande république. Je suis cependant heureux de dire que cette année a fait exception aux précédentes, et que, loin d'avoir à compter des absences, les rangs des catholiques se sont resserrés, par l'arrivée de quatre familles nouvelles, dont trois de la ville de Québec et l'autre de Sainte Catherine. Quelques individus même sont revenus ce printemps, après avoir été passé l'hiver aux Etats-Unis.

Une circonstance qui doit contribuer à améliorer cette paroisse, est la construction du chemin de fer de Gosford. Le terminus se trouvant fixé dans la partie la plus éloignée de la paroisse, du côté de l'ouest, entre Sainte Catherine et Valcartier, cela donnera peut-être l'idée à ceux qui auraient été séduits par le brillant appas qu'offre les Etats Unis, d'aller s'établir dans ces magnifiques plaines, malheureusement trop ignorées. L'acte de libéralité que vient de faire le gouvernement, en facilitant

l'établissement de terrains non encore occupés, ne contribura pas peu a arrêter le flot d'émigration vers les Etats.

C'est un fait bien constaté que le plus grand obstacle à la colonisation, du coté de mes missions, est l'absence de chemin. S'il y avait des chemins un peu passables à l'ouest de la rivière Jacques Cartier, les différents établissements qui s'y sont formés il y a quelques années, seraient beaucoup plus avancés, et on ne tarderait pas à en voir de nouveaux se former en arrière. Les colons qui habitent cette partie de Valcartier dont je viens de parler, font autant que possible leurs voyages en ville, pendant la saison d'hiver, et il n'y a qu'une nécessité urgente qui les fasse sortir l'été, et encore avec quelle peine!

J'ai été à même d'apprécier l'état regrettable de ces chemins, dans une visite que j'ai faite à un malade: on ne peut s'en former une idée, sans y passer. Quoiqu'il ne fit pas bien chaud ce jour là, c'était en été, j'étais tout en transpiration, lorsque je descendis de voiture, et tellement brisé par les secousses, que je me trainais plutôt que je ne marchais. Pendant les trois ou quatre jours qui suivirent, je pouvais à peine marcher. Comme je portais le Saint Viatique à mon malade, je tâchais de tenir compagnie de mon mieux, au Bon Dieu en récitant des prières. Le psaume *Miserere* me vint naturellement à la pensée et sur les lèvres, mais cette fois j'insistai d'avantage sur le premier verset: "Ayez pitié de moi Seigneur, etc."

Il serait bien à désirer que le Gouvernement vint en aide à ces colons, qui sont trop pauvres pour améliorer ces chemins à leurs frais et les mettre passables, vu surtout que le parcourt est trop considérable pour le nombre d'habitants qui y sont intéressés.

Depuis le commencement de l'année, j'ai fait

trente trois baptèmes, dans mes trois dessertes. Quant aux mariages, je n'en ai fait que deux, pour la raison que, aussitôt que les jeunes gens sont capables de gagner leur vie, ils prennent le chemin des Etats. J'ai fait cette année treize sépultures.

La première communion n'a encore eu lieu qu'à Valcartier. Sur trente sept enfants qui se sont présentés, six seulement ont été jugés capables de la faire, vu que la plupart ne peuvent fréquenter les écoles. De plus je l'ai fait faire a deux jeunes irlandaises de Tewkesbury et à un homme de vingt huit ans : ce dernier est de Valcartier.

Il y a trois écoles dans la paroisse de Valcartier, dont deux tenues par des institutrices catholiques, et l'autre par un instituteur protestant.

Je ne visite pas ces écoles, vu que la grande majorité des enfants qui les fréquentent, sont protestants, de même que les commissaires sous les directions desquels elles se trouvent. Ces trois écoles fontionnent assez bien, pour en faire désirer d'autres sur différents points de la paroisse. Celles qui sont actuellement en vigueur, sont tout-à-fait insuffisantes pour les besoins de la population dispersée sur différents points de la paroisse, et je ne crains pas d'exagérer en affirmant qu'il en faudrait encore quatre ou cinq autres. Il y a même déjà, à l'ouest de la rivière Jacques-Cartier, une jolie maison érigée pour cette fin, mais malheureusement la population de cette localité est trop pauvre pour maintenir une institutrice avec l'allocation ordinaire du Gouvernement. Cet état choses est bien regrettable, et il est pénible pour moi de voir grandir une génération dans une ignorance aussi complète.

Tewkesbury.—La mission de Tewkesbury, qui occupe maintenant le premier rang après Valcartier, contient deux cent quatre vingt deux âmes, dont

cent cinquante trois communiants et cent vingt neuf enfants qui n'ont pas encore communié. Cette mission compte aujourd'hui une cinquantaine d'habitants, et j'apprends avec plaisir que quelques jeunes gens de la ville y ont pris des lots de terre et se proposent de venir s'y établir prochainement. Malheureusement, la colonisation a été jusques à présent, concentrée de ce côté-ci de la rivière Jacques-Cartier, car la difficulté qu'il y a à traverser cette rivière dans le voisinage de la chapelle et même ailleurs, a toujours triomphé des courages les plus braves. Je puis dire ici sans crainte, que l'avenir de Tewkesbury est fondée sur un pont qu'il y aurait à faire sur la rivière, qui puisse donner aux habitants plus de commodité pour les communications. Pour prouver ce que j'avance, je puis dire qu'au printemps dernier, il y a un habitant qui a abandonné sa terre déjà avancée à cause de la difficulté qu'il y a à traverser la rivière, et maintenant un autre vient de se mettre à sa place, dans l'espoir que le gouvernement voudra bien venir en aide à cette localité dans l'érection du pont en question.

De l'autre côté de la montagne, à l'ouest de la rivière, il y a un magnifique plateau du plus beau terrain. J'ai la certitude que si l'on peut obtenir le pont désiré, dans quelques années, nous verrons un nouvel établissement se former dans cette direction, et qui ne manquera pas de prospérer.

La chapelle de Saint-Jacques de Tewkesbury a fait le printemps dernier, acquisition d'une magnifique terre. Afin de la payer plus facilement, les habitants se sont imposé une taxe annuelle, qui devra être payée pendant quatre ans. Cette terre contient cent âcres en superficie, dont environ soixante sont défrichés. Ils ont aussi montré beaucoup de courage, en ouvrant une école française et anglaise, qui est tenue sur un assez bon pied et est

fréquentée par tous les enfants qui peuvent y avoir accès.

Ces braves gens visent maintenant aux moyens de faire un presbytère. Ils désirent le mettre logeable pour l'automne prochain, dans l'espoir que Votre Grandeur voudra bien leur donner un prêtre résident au milieu d'eux. Je soupire moi-même après ce jour, où je verrai un curé à cette mission, et qui pourra en même temps desservir celle de Stoneham. Pour une place nouvellement établie, c'est étonnant de voir l'aisance dans laquelle un bon nombre de ces habitants vivent. Tous sont à l'aise, si j'excepte une ou deux familles, qui ont assez à faire de se procurer le nécessaire.

Cette mission a paru reconnaissante de la faveur d'avoir la messe, le dimanche, de temps en temps. D'après les nouveaux règlements donnés par Votre Grandeur, ils ont la messe cinq ou six dimanches par année. L'acquisition qu'a faite Tewkesbury, de la terre de la fabrique, a considérablement augmenté les revenus du curé. Si l'on considère maintenant la population catholique des deux missions, on se convaincra aisément que Tewkesbury mériterait désormais d'alterner les missions avec Stoneham; c'est-à-dire que je croirais juste que ces deux missions eussent, pendant l'année, qui va bientôt commencer, la messe le dimanche, chacune leur tour. J'attends l'avis de Votre Grandeur à ce sujet.

STONEHAM.—Il y a à Stoneham une population catholique de deux cents vingt âmes, dont cent soixante onze communiants et quarante neuf enfants, qui n'ont pas encore fait leur première communion.

Il y a deux écoles catholiques dans cette mission, et une école protestante. L'ancienne école tenue cette année par Dlle. M....., est certainement

sur un excellent pied. Je dois dire à l'éloge de cette digne Demoiselle qu'elle rend un immense service aux enfants, en leur enseignant le catéchisme, non-seulement la semaine mais même le dimanche. Aussi les enfants commencent-ils à sortir de l'ignorance où ils ont croupi pendant longtemps, et apprennent par là à sanctifier le dimanche et à pratiquer leur religion avec intelligence. C'est dans une mission comme la mienne qu'on apprend à apprecier les services importants que peut rendre une bonne institutrice.

La chapelle de Stoneham est en assez bon ordre. Elle ne doit plus qu'une bagatelle, que les syndics m'assurent pouvoir payer cet automne.

Il y a quarante neuf familles catholiques à Stoneham, en y comprenant la partie communément appelée *La Roche Platte*. Plusieurs, non seulement de *La Roche Platte*, mais même de Stoneham proprement dit, vivent dans un état de grande pauvreté. Le missionnaire ne peut guère exiger d'eux ce qu'ils lui doivent, trop heureux cependant de leur donner les secours de la religion lorsqu'ils se présentent.

Je termine, Monseigneur, ces quelques notes sur les missions confiées à mes soins, en priant Votre Grandeur de bénir, avec son peuple, votre indigne missionnaire.

ANS. BOUCHER, Ptre.

Missionnaire.

Lettre de Monsieur A. Girard, Missionnaire de l'Anse St. Jean, Saguenay.

A Monseigneur l'Archevêque de Québec :

Mai, 1869.

Monseigneur,

Je m'empresse de me rendre à l'invitation de Votre Grandeur touchant les renseignements demandés, sur les différentes missions dont la desserte m'a été confiée il y a près de deux ans.

Depuis deux ans, la mission de l'Anse St. Jean n'a pas augmenté sa population d'une manière notable. Lors de mon recensement en janvier dernier, le nombre des familles étaient de 74, comprenant quatre-cent-quatre-vingts âmes, dont deux cent cinquante quatre communiants et deux cent vingt six non communiants. Depuis deux ans j'ai fait 61 baptêmes, 3 mariages, 27 sépultures. Dans l'année 1868, douze enfants ont fait leur première communion. Il y a ici une école fréquentée par une quarantaine d'enfants, cette école est tenue sur un bon pied par une maîtresse venant de l'Ecole-Normale-Laval.

Cinq nouvelles familles sont venues depuis deux ans des anciennes paroisses de Charlevoix, deux vont partir pour le lac St. Jean et trois autres doivent partir l'hiver prochain. Ces familles sont venues dans les premiers temps du Saguenay dans une grande pauvreté, et aujourd'hui, elles sont dans l'aisance, vendant pour plus de cent louis en denrées de toutes sortes; cependant elles ne sont pas contentes, elles ont entendu parler du Lac Saint-Jean; cette nouvelle terre promise leur sourit, elles veulent bon gré malgré aller y fixer leurs pénates. Heureuses si elles ne regrettent pas les oignons d'Egypte ! Pour combler le déficit, plusieurs familles des Eboulements vont venir se fixer sur de nouvelles terres, elles sont encouragées

par l'excellente récolte qu'il y a à l'Anse Saint-Jean cette année.

La belle vertu de tempérance s'observe bien ici, quoique personne ne soit aggrégée à la société d'une manière spéciale ; peut-être faudrait-il mettre quelques exceptions à l'égard d'un ou de deux individus qui succombent quelques fois à la passion, mais sans causer de scandale.

Pendant ces deux dernières années, seize lots de terre se sont ouverts sur les divers rangs du township St. Jean, plusieurs ont reçu une première semence le printemps dernier, qui a rendu au centuple et l'an prochain verra encore plusieurs lots s'ouvrir. Ces courageux colons que les difficultés n'effraient pas, espèrent cette année qu'ils ne seront pas victimes du feu qui, l'année dernière, leur a brûlé toute leur semence et par cela même a anéanti leur espérance.

Les terres, dans tout le parcours du chemin du gouvernement qui conduit d'ici à la Malbaie, sont extraordinairement bonnes, elles sont couvertes des bois de la plus belle venue. Mais ce chemin n'est passable que dans l'espace de trois lieues en voiture d'été, depuis la rive du Saguenay, de sorte que le défrichement dans cette partie ne va que fort lentement. Que le gouvernement actuel qui veut faire de la Colonisation la *grande œuvre de son administration*, fasse construire un bon chemin en cet endroit, et tout changera de face.

L'esprit religieux de la population est excellent, on ne remarque aucun désordre digne d'être noté.

MISSION DE SAINTE MARGUERITE.

Cet établissement est situé sur la rive est du Saguenay, à environ quatre lieues de l'Anse Saint Jean et à cinq lieues du fleuve Saint-Laurent. La population de cette mission n'augmente que

par les enfants des familles qui s'y sont fixées depuis bien longtemps. Elle comprend quinze familles renfermant quatre vingt quatre âmes, dont cinquante deux communiants et trente deux non-communiants. Ces pauvres gens exilés, pour ainsi dire du monde entier par leur position, ont sorti dans le courant de l'hiver les matériaux nécessaires à l'érection d'une chapelle. Le terrain où se bâtit cette chapelle a été offert en don par monsieur François Gauthier, habitant du lieu. La dite chapelle doit avoir 35 pieds de longueur sur 22 pieds de largeur.

Avec la permission de Votre Grandeur nous diviserons cette maison en parties à peu près égales pour pouvoir y mettre une école. Malgré leur petit nombre, ces pauvres gens se sont mis généreusement à l'œuvre, et à l'heure qu'il est, la bâtisse est levée ; je pense pouvoir y dire la messe cet automne. Ils ont reçu vingt-six piastres de la Propagation de la Foi, ils comptent encore sur le même secours, Monseigneur, pour se procurer les ornements nécessaires.

J'ai ouvert une école à Ste. Marguerite l'automne dernier, avec bien des misères, d'abord pour trouver un local et ensuite une maîtresse. Où en trouver assez bien qualifiée et qui auront la volonté d'aller se fixer dans cette solitude ? La Providence de Dieu est venue à mon secours. Cette école est tenue sur un bon pied. Près de vingt-cinq enfants la fréquentent, c'est un bon nombre pour la population. Le catéchisme est leur livre principal, de sorte que le missionnaire n'a plus de peine à leur enseigner le catéchisme, lors de la première communion. Dans l'automne de 1867 j'ai fait faire la première communion à huit enfants. Si la génération nouvelle est bien instruite sur ses devoirs religieux, dans un avenir plus ou moins éloigné, la petite mission de Sainte Margueri-

te sera renouvelée, car il faut l'avouer, il y a une ignorance bien grande parmi les personnes les plus avancées en âge.

En résumé je suis content de mon petit peuple. Puisse Dieu me venir en aide dans mon isolement, me bénir avec ceux qu'il m'a confiés, et cette bénédiction m'est assurée par celle que je prie humblement Votre Grandeur d'accorder au plus indigne de vos serviteurs.

G. A. GIRARD, Ptre.

Missionnaire.

Lettre de Monsieur N. H. Constantin, Missionnaire à St. Jérome du Lac St. Jean.

A un Prêtre de l'Archevêché.

St. Jérôme du lac St. Jean, 27 décembre 1869.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu ces jours derniers, votre lettre qui me demande des détails sur ma mission. J'ai écrit à ce sujet à Monseigneur l'Archevêque dans le mois d'août dernier ; néanmoins, pour me rendre à votre désir, je vais vous dire ce qui peut vous intéresser sur ma jeune et pauvre mission.

Les premiers colons venus à St. Jérôme sont arrivés en 1861, et jusqu'en 1865, il n'y avait que quatre ou cinq familles éparses sur le rivage du lac Saint Jean. Voici les noms des chefs de ces familles : Jean-Maurice St. Onge ; Jules Boivin ; Germain Morin et Alexandre Boily.

En 1865, ces courageux colons virent arriver des

compagnons, et le nombre en devint si grand en quelques années, que Monseigneur l'Archevêque, lors de son passage dans l'été de 1868, jugea à propos de leur donner un missionnaire.

Je fus l'*élu*, et j'arrivai ici le 9 octobre de la même année. A mon arrivée, je fus obligé de demander l'hospitalité à un voisin bâti à huit arpents de la chapelle. Je passai là trois semaines, dans une maison de vingt pieds carrés, où nous étions toujours au moins quatorze personnes. Le dernier jour d'octobre, je pus m'installer dans la sacristie où les planchers étaient à peu près terminés.

Je trouvai en arrivant une chapelle de 50 x 36 pieds en pièces de cèdre, avec une sacristie de 34 x 28 pieds. Cette dernière sert de sacristie et de presbytère. Je fis construire une bâtisse de 30 x 25 pieds, qui me sert de grange et d'étable, puis une autre petite bâtisse de douze pieds carrés pour me servir de laiterie et de hangar. Dans le cours de l'hiver dernier, je demandai une autre bâtisse de 30 x 25 pieds, destinée à servir plus tard de hangar à grain ; mais devant servir présentement tout à la fois de hangar à grain, de salle publique, de maison d'école et de logement pour le bedeau. La bâtisse s'est construite dans le cours de l'été dernier, et elle remplit bien son rôle. Toutes ces constructions vous font voir de suite le courage et le zèle de ces pauvres colons. J'ai eu le plaisir d'y voir ouvrir une école dans le cours d'octobre dernier. Près de cinquante enfants la fréquentent, et grâce aux qualités de l'institutrice, cette école fera un bien immense dans la mission.

Voilà les principaux travaux que j'ai fait exécuter dans la mission depuis mon arrivée. Tout n'a pas été avec la rapidité de l'éclair, mais enfin, j'ai obtenu ces choses du dévouement de mes chers, mais pauvres paroissiens.

La chapelle est assez pourvue d'ornements sacerdotaux, grâce à la Société de la Propagation de la Foi, et à quelques présents des particuliers.

Le côté spirituel n'était pas consolant à mon arrivée. Les colons avaient été privés des secours religieux, comme le sont toutes les nouvelles places qui n'ont des missions que de temps à autre. Beaucoup de gens venus ici, partaient d'endroits éloignés des églises, qu'ils ne fréquentaient que rarement. Il m'a fallu réveiller les sentiments religieux dans les cœurs ; réprimer bien des abus qu'on voulait introduire, pour la raison qu'ils les avaient vus ailleurs. J'ai remarqué surtout peu de respect pour l'église, peu de zèle pour assister aux offices du dimanche. Pour parler de ces sujets si nécessaires, il m'a fallu attendre les dimanches privilégiés où l'assistance était plus nombreuse, et tout a été doucement jusqu'ici. Je constate cependant qu'il y a de l'amélioration, et que St. Jérôme deviendra une paroisse aussi pieuse que bien d'autres, qui font la consolation de leurs pasteurs et des bons chrétiens qui les connaissent.

Je ne dois pas oublier de vous parler des exercices du Jubilé qui se sont faits les 8, 9, 10 décembre. Mes paroissiens ont fait, en cette circonstance, les choses très-bien, à ma consolation et même à l'admiration de ceux qui en ont été témoins. Les instructions ont été données par Monsieur le missionnaire de Saint Dominique de Jonquière. Il a laissé des souvenirs vivaces ici, et j'espère que sa parole persuasive aura d'excellents résultats.

Outre Saint Jérome, j'ai encore la desserte d'une partie du canton Signaï, partie comprise entre la Belle-Rivière, et la Petite Décharge du Lac Saint-Jean d'une part, et entre le Lac Saint Jean et la ligne dite du Rapide des Trois Roches, de l'autre. La semaine dernière, Monsieur le Vicaire-Forain, curé de Chicoutimi a bien voulu venir marquer la place de

leur chapelle, et ils sont décidés à élever, dès le printemps, une bâtisse qui leur servira de chapelle, d'ici à quelques années. J'ai déjà commencé à leur donner des missions avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque. Ce qu'il y a de plus incommode c'est qu'il n'y a aucun objet de culte dans cette mission. Je compte donc sur le secours de la Propagation de la Foi, pour obtenir des ornements et du linge.

Je termine ce rapport en vous informant que dans l'année qui va bientôt finir, j'ai fait jusqu'à aujourd'hui, trente neuf baptêmes, huit mariages et dix sépultures. Saint Jérôme renferme aujourd'hui cent dix huit familles, et environ trois cent quatre vingts communiants. En janvier dernier, il n'y avait que quatrevingt trois familles. Dans ma mission du canton Signaï, il y a quarante familles, il n'y en avait que vingt quatre en janvier dernier. Vous voyez donc que j'ai maintenant 158 familles à desservir tant dans Saint Jérôme que dans Signaï.

Veuillez maintenant prier pour mes missions et pour leur indigne missionnaire et vous pourrez compter sur la reconnaissance de

Votre tout dévoué confrère,

N. H. CONSTANTIN, Ptre,

Missionnaire.

Lettre de Monsieur Augustin Bernier, Missionnaire de Tadoussac.

A un prêtre de l'Archevêché.

Mission de Tadoussac, 9 janvier, 1870.

Mon cher Monsieur,

Je m'empresse de vous transmettre quelques notes sur les missions de Tadoussac et de la Rivière-aux-Canards, que je dessers depuis six ans.

Le township "*Tadoussac*" est borné à l'est par les Petites Bergeronnes, à l'ouest par le township Albert, qui ne dépend plus de la mission de Tadoussac depuis trois ans.—La population qui ne se composait que de quarante-une familles, est presque doublée depuis mon arrivée, comme on peut le voir par le tableau suivant:

	Familles.	Enfants.	Communions.	Ames.
En 1870. janvier 1.	70	235	192	385
" 1864. "	41	119	138	292
Augmentation.....	29	116	54	93

Cette augmention sans être très-rapide, donnerait néanmoins beaucoup d'espoir pour la formation d'une paroisse, mais on ne s'occupe pas assez de la culture. On préfère vivre de très-peu, plutôt que d'abandonner les côtes arides de Tadoussac. Car les bonnes terres sont en arrière des premières montagnes, le long du chemin qui devra conduire à Ste. Marguerite. Peut-être, que ce chemin une fois terminé, attirera les jeunes gens de ce côté. Quatre familles se sont établies depuis un an sur un terrain non arpenté, dans notre Township en arrière de Tadoussac, à deux lieues et demie de notre cha-

pelle. Si on se dirige décidément vers le township Albert, où les terres, sans être supérieures, sont bonnes, il se formera là une nouvelle paroisse. On parle déjà d'y construire des moulins pour y attirer les colons.

Les MM. Price ont rétabli les anciens chantiers en arrière de Tadoussac. Soixante-et-quinze personnes étrangères y sont occupées à la coupe des billots. La moitié de ce nombre sera employé sur les moulins et au chargement des vaisseaux d'outre-mer en été. Tous ces employés des chantiers viennent ici pour leurs devoirs religieux, sans qu'il soit nécessaires d'aller les visiter dans leurs *camps*.

L'ancienne et respectable chapelle de Tadoussac, bâtie en 1747 par le père Coquart, Jésuite, suffit encore pour la population. On aimera à connaître les dimensions de ce modeste temple, les voici : longueur, trente pieds ; largeur, vingt pieds avec rond-point y compris : le chœur n'a que dix pieds de long. Depuis quelques années, on y a ajouté une sacristie de quatorze sur douze pieds. Un joli tabernacle doré, don de Madame Comsley, épouse de l'un des anciens bourgeois du poste de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson. Six peintures anciennes ornent cette petite chapelle, dont l'une représentant l'Ange-Gardien est assez remarquable. Un Enfant-Jésus, apporté, ainsi que les peintures susmentionnées, par les RR. PP. Jésuites, attire particulièrement l'attention et la curiosité des touristes, tant par sa beauté que par son costume et sa chaussure à la Louis XIV. On conserve aussi avec soin, plusieurs chandeliers que les Pères Jésuites avaient *tournés* eux-mêmes au couteau et peinturés avec le vermillon.

Par les dons généreux des étrangers, j'ai pu faire réparer cette chapelle d'une manière décente. L'œuvre de la Propagation de la Foi lui a fait don de plusieurs ornements, qui permettent de faire les

offices avec autant de solennité si ce n'est avec autant de richesse que dans les grandes églises. Un de mes désirs les plus ardents est d'avoir une Relique de la Vraie-Croix pour l'exposer dans ma chapelle, dont le vocable est l' " Invention de la Sainte-Croix ". Je compte sur la générosité de quelqu'âme pieuse pour le reliquaire et je sais que Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque ne me refusera pas une parcelle de celle qu'on possède à l'Archevêché.

Cette mission possède une bonne maison d'école fréquentée par cinquante-quatre enfants cette année.

La piété est assez remarquable dans ce poste si fréquenté pendant l'été par les étrangers. Mes gens savent se mettre à l'abri des dangers, qui résultent du contact avec cette population nomade, qui nous arrive tous les printemps, tout en profitant des avantages que leurs donnent les visiteurs, car plus de vingt-cinq familles vivent par le moyen des étrangers. Ils moissonnent pendant la belle saison pour le reste de l'année à peu près.

Le chemin qui conduit aux Escoumins étant terminé, les amateurs de pêche et de chasse y trouveront leur agrément et nos habitants, leur profit. C'est une très-grande amélioration que nous devons à la générosité de notre gouvernement et à l'énergie remarquable de John E. Barry, Ecuyer, agent des MM. Tetu et Garneau, aux Escoumins : dette de reconnaissance envers l'un et l'autre que nous sommes heureux de reconnaître publiquement.

Mission de la Rivière-aux-Canards (Township Saguenay). Cette mission est restée dans le *statu quo* depuis six ans. On n'y voit encore que vingt-huit familles comme en 1864. La foi est faible et imbue de principes protestants chez le plus grand nombre. Il *pousse* une jeune génération qui ne promet pas d'améliorer la précédente. Aux maux qui

règnent ici, il n'y a qu'un remède, c'est la résidence d'un prêtre dans cette mission, qui pourrait former cette population à la piété. Les dimanches et fêtes sont mal observés, on ne fait point d'effort pour entendre la messe, et le désœuvrement de ces jours est une occasion de désordres. Cependant pour être juste, il faut ajouter que les communications, surtout en certains temps de l'année, sont bien difficiles, pour ne pas dire impossibles.

Un missionnaire fixé là, et qui desservirait la Baie-des-Rochers, Port-aux-Quilles et la Rivière-Noire ne resterait pas à ne rien faire, et contribuerait à ramener plusieurs familles éloignées de leurs devoirs religieux. Quant aux revenus nécessaires pour le soutien du missionnaire, il serait dans une position meilleure que celui de Tadoussac. La Propagation de la Foi n'aurait à lui venir en aide que pendant quelques années, car la fabrique de la Rivière-aux-Canards possède une jolie terre de cent acres qui serait d'un grand secours au missionaire. Plusieurs de ces pauvres gens seraient très heureux que ce plan entrât dans les vues de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec. Tous les autres postes qui pourraient y être attachés, seraient contents d'une semblable décision de la part de l'autorité ecclésiastique. Tant que cette mission n'aura pas de prêtre résident, elle ne pourra qu'aller de mal en pis. J'ôse espérer que ce plan se réalisera pour la gloire de Dieu et le salut de ces pauvres âmes. Une chapelle de 30 x 25 pieds, qui sert aussi de maison d'école, appartient à la mission. Il y a quelques ornements, les plus nécessaires pour y faire les offices. Vingt-deux enfants fréquentent l'école depuis quatre ans. La mission de la Rivière-aux-Canards, comme celle de Tadoussac possède son Bureau de Poste. Le chemin qui conduit à la Baie-des-Rochers, distante de douze milles de cette mission, sera probablement fait l'été prochain.

Voici le mouvement de la population dans les deux missions réunies, 1869 :

Naissances	Mariages	Décès
26	7	8

A. BERNIER, Ptre.

Missionnaire.

Mission des Escoumins.

A Mgr. C. F. Baillargeon, Archevêque de Québec.

Escoumins, 21 mai, 1869.

Monseigneur,

Depuis longtemps déjà je suis de retour des missions, et j'ai retardé de vous en dire quelques mots. Ce n'est point un rapport, ce sera l'ouvrage de M. le Curé. Seulement je ne puis résister à la tentation de faire part à Votre Grandeur du bonheur que j'ai éprouvé, en parcourant les camps et nos autres missions. Sans doute il y a de la fatigue ; mais la joie du cœur est tellement surabondante qu'elle peut changer en la douceur du miel, l'amertume de l'absinthe. Je comprends un peu maintenant, par expérience, le bonheur du missionnaire ; et pourtant que sont nos missions sinon des ombres des véritables missions.

Le 25 janvier au soir j'arrivais au premier camp du Sault-aux-Moutons. J'étais un peu embarrassé : que dire à ces braves gens ? Comment les prendre ? La besogne était si nouvelle pour moi ; et j'avais beau chercher à fixer mes idées sur quelque

sujet, je ne pouvais réussir. La bonne volonté de mes hôtes et surtout leur cordiale réception, me mirent bientôt à l'aise et firent, en peu de temps, justice de toutes mes craintes. Et mettant tout sous la protection de Marie, je commençai la mission en leur parlant de Dieu, de la confession et de la confiance que nous devions avoir en la Ste. Vierge. Ce fut là le sujet de toutes mes instructions du soir. Le matin je leur parlai de la persévérance et encore de la Ste. Vierge. Pendant douze jours, je repétai la même chose sur tous les tons dans chaque camp. Les nuits furent bien employées ; et généralement il ne me restait environ qu'une heure et demie ou deux heures de sommeil. Je commençais à confesser vers huit heures et cela durait jusqu'à deux, trois et même cinq heures du matin.

J'ai eu l'indicible plaisir de n'en voir aucun refuser de se confesser ; tout le monde s'est montré plein de zèle, et je n'ai point été obligé de supplier personne, chacun s'empressant de remplir son devoir. Aussi j'ai eu le bonheur de donner la sainte communion au plus grand nombre, à la seconde mission. Je ne pourrai jamais oublier ces braves jeunes gens ; j'ai été trop heureux dans les jours que j'ai passés au milieu d'eux. Quels prodiges de grâce Marie n'a-t-elle pas opérés ? Plusieurs, pleins de reconnaissance pour cette bonne Mère, m'ont permis de publier ses miséricordes envers eux. Il y a un an, me disait l'un, six mois, me disait l'autre, que je prie la Ste. Vierge pour obtenir la force et le courage de bien faire ma confession et je reconnais que c'est elle qui m'a obtenue cette grâce aujourd'hui. Aussi je n'ai point cessé, et dans les instructions et dans les conversations, de leur parler de notre Mère, et je reconnais que c'est à elle qu'il faut attribuer tout le succès de cette mission. Je puis assurer Votre Grandeur, que le plus grand

nombre a profité des missions et je n'en veux d'autres preuves que leur empressement à se confesser aussitôt qu'ils ont été rendus aux Escoumins. Puisse le Seigneur me faire consumer tous mes jours dans les missions !

Quant aux autres missions, tout s'est passé à l'ordinaire avec beaucoup de zèle de la part des gens. J'ai fait la mission à Mille-Vaches à la Quasimodo. Les gens du Sault-aux-Moutons en partant l'automne dernier, nous y avaient laissé plusieurs désordres en grande vogue et la conduite de ceux qui résident à la Baie s'en est ressentie cet hiver. C'est là une malheureuse conséquence de la réunion de tant de jeunes gens, et de l'éloignement du prêtre. Que sera-ce donc cet été ? On m'assure que l'été prochain il y aura une vingtaine de familles à ce chantier. Que deviendra ce poste sans la présence d'un prêtre ? Ce sont surtout les dimanches qui sont profanés. Puisse le Seigneur tout régler pour sa plus grande gloire !

Je termine cette bien trop longue lettre, en priant Votre Grandeur de vouloir bien me bénir, recevoir l'expression des sentiments pleins de respect et d'amour dans lesquels je suis,

De Votre Grandeur,

Monseigneur,

Le tout dévoué serviteur,

PIERRE BOILY, Ptre.,

Missionnaire-Vicaire.

Lettre du même Monsieur P. Boily

A Monsieur le Grand-Vicaire Cazeau, Administrateur de l'Archidiocèse.

Escoumins, 10 janvier, 1870.

Monsieur l'Administrateur,

Le printemps dernier, au retour des missions, je rendis compte à notre bien-aimé et vénérable Archevêque de mes voyages tant dans les chantiers, que dans les autres places confiées à mes soins. Ce n'était pas un rapport, mais seulement quelques mots pour réjouir le cœur de notre bon Pasteur, si sensible à tout ce qui tient à la gloire de Dieu. Aujourd'hui je vais me rendre à vos désirs et tâcher de vous faire connaître, aussi exactement que possible, l'état de nos missions. Ce me sera d'autant plus facile, que je n'aurai qu'à publier le bien opéré par d'autres mains que les miennes et sans ma participation. Dans tout ce qui s'est fait de bien ici, ma part, si part il y a, se réduit à ceci : moissonner ce que d'autres ont semé. Je dois donc remercier Dieu qui a bien voulu m'associer aux travaux de mes prédécesseurs et me faire jouir de leurs succès.

Je vous parlerai un peu de chacune de nos missions au nombre de cinq : les Escoumins, les Bergeronnes, St. Paul de la Baie de Mille-Vaches, Portneuf et les Chantiers. Je vous dirai quelque chose du Sault-aux-Moutons, lequel tout en se rattachant à la Baie de Mille-Vaches, forme pour ainsi dire une mission séparée. Dans ce rapport je suivrai l'ordre dans lequel j'ai visité nos différentes missions et je commencerai par les chantiers.

LES CHANTIERS.

Envoyé aux Escoumins pour soulager mon frère dans ses pénibles travaux, je me trouvai au comble

u bonheur, et je remerciai la divine Providence ui venait de me faire missionnaire. Je ne soupirais qu'après le moment où il me serait donné de marcher sur les traces des apôtres ; mais pendant rois longs mois, il me fallut ralentir mon zèle indiscret et me renfermer dans ma chambre. Si la pensée de mon indignité ne m'eût retenu, j'aurais devancé mon frère, quand je le voyais partir pour es missions. " Dieu ne veut pas encore de moi, me disais-je, attends pauvre indigne, Dieu saura bien te trouver quand il le faudra."

Enfin " Dieu le veut " me dis-je, on venait de m'annoncer mon prochain départ pour les camps. Un voyage d'une quarantaine de lieues à travers la forêt, quelle belle perspective ! La joie dans le cœur, je pars, et déjà je sens mon cœur s'enflammer d'amour pour ces bons jeunes gens, exilés au milieu des bois. Pendant cette première journée de marche, je combinai mes plans de campagne contre le démon et cent fois je changeai et rechangeai. Le soir, je me trouvais au milieu d'une quinzaine de jeunes gens. Oh ! comme le cœur se dilate, en les voyant venir, la joie peinte sur le visage, vous serrer cordialement la main. Avec quel bonheur je leur adressai ces mots : " Mes bons enfants." Oui, ils étaient bien les enfants de mon cœur, eux que j'aimais et que j'aime tant. Le prêtre seul peut comprendre cette paternité spirituelle. Et ce fut là que je me sentis missionnaire, et surtout que je compris combien j'étais indigne d'une telle faveur.

Le souper fut bien reçu comme vous vous l'imaginez, Monsieur, après une marche de huit lieues et demie à travers les bois. Après quelques moments donnés à une agréable conversation, suivant l'usage de mes devanciers, il fallut établir le comptoir ou plutôt faire l'encan de l'*Enfant-Jésus*, comme on dit ici. C'est un encan en forme qui dure assez

longtemps. Les RR. PP. Oblats ont établi cet usage, et, la somme résultant de cette vente, est appliquée soit pour une chapelle, soit pour une autre bonne œuvre, comme fournir des livres de lecture à nos camps, par exemple. Ce moment est bien joyeux, et tout en faisant une œuvre méritoire, nos jeunes gens s'amusent bien. " L'aumône, dit le St. Esprit, couvre la multitude des péchés." En commençant par cet acte de charité, nos jeunes gens attirent les bénédictions de Dieu sur la mission.

Le comptoir se ferme ; le silence succède au bruit et la mission commence, s'il est possible, par le chant des cantiques. Pour ne point fatiguer mes auditeurs, je m'efforce de diversifier les exercices. Je commence par leur parler de l'importance de la mission, de la bonté de Dieu envers eux et des devoirs qu'ils ont à remplir envers Lui, et puis nous récitons quelques dizaines du chapelet, pour mettre la mission sous la protection de Marie. Immédiatement suit le sermon dans lequel je tâche de faire parler le cœur plus que les lèvres. Alors nous terminons le chapelet pour demander à Dieu, par Marie, la grâce de bien comprendre les vérités énoncées et surtout la grâce de bien faire la confession, car c'est là le point capital de la mission. Rien de plus entrainant que de prêcher dans nos camps. L'attention que ces hommes prêtent à vos paroles vous communique un tel enthousiasme, qu'il serait facile de se laisser emporter bien loin si la charité et la prudence ne nous faisaient un devoir de réduire notre instruction au plus nécessaire. Quel spectacle édifiant de voir leur ardeur pour écouter la parole de Dieu.

Chacun se prépare ensuite à la confession, ou plutot achève sa préparation, puisque connaissant l'époque de la mission, on a pensé d'avance à cette importante affaire. Les confessions se prolongent plus ou moins avant dans la nuit. C'est un

devoir pour moi de louer le zèle que tous ont montré, pour la confession, et la piété avec laquelle chacun s'est efforcé d'accomplir ce devoir important. Sur près de deux cents hommes que j'ai rencontrés dans les bois, pas un seul n'a montré de la répugnance à se confesser. J'ai été souvent forcé de faire un pénible retour sur moi-même, et me confondre devant Dieu, moi, comblé de tant de grâces et si pécheur et si lâche, à la vue de ces hommes, profitant soigneusement des grâces si rares en quelque sorte, que Dieu leur donne.

Pour me reposer, je me jette, après les confessions, sur un bon lit de sapin, et je goute un repos, court il est vrai, mais bien plus délicieux que celui qu'on peut trouver sur le plus mol édredon. Rarement j'ai pu me livrer au sommeil plus de deux heures ; et souvent il fallait me contenter d'une heure et demie ou même une heure de repos. De grand matin il faut me lever pour dresser un modeste autel. Point de richesse, mais propreté et même une certaine élégance. Les murs noircis par la fumée des lampes font agréablement ressortir la blancheur des draperies de l'autel. Au signal donné par le cuisinier ou *cook*, chacun se hâte de laisser son lit, dont tout le luxe consiste en quelques branches de sapin. Encore ce sont les *délicats* qui se permettent cet adoucissement. La plupart se contentent de simples planches ou même du plancher. Pendant que chacun fait sa toilette, j'entends les confessions de ceux qui se présentent et puis la prière se fait en commun. Une dernière instruction est suivie de la messe. Jésus descend au milieu de ses enfants, pour les bénir et les fortifier dans leurs combats. Un certain nombre, souvent le plus grand, s'approche de la sainte table, pour recevoir le Dieu de force et de sainteté. La préparation à la communion, de même que l'action de grâces, se fait en commun. L'œuvre du missionnaire s'arrête là ; la semence est jetée

à la grâce de Dieu et de Marie. Voilà ce qui se fait à chaque camp, et se répète pendant quinze jours de suite. Le jour, je vais d'un camp à l'autre en faisant la chasse. La nuit la chasse est un peu différente, c'est le diable qui devient l'objet des poursuites du missionnaire. A la première mission, le dimanche, je pus faire les offices avec solennité; deux bons chantres firent retentir les bois des chants sacrés. Dans l'après-midi, à la suite des Vêpres, il y eut instruction. Comme c'est beau une messe dans les camps! Cette nudité, cette pauvreté, tout vous reporte à l'étable de Bethléem et aux Catacombes. La tenue silencieuse et respectueuse de ces hommes qui prient avec ferveur, tout vous porte à Dieu. J'ai toujours été étonné et édifié de voir le recueillement de ces braves gens.

Quelle bonne volonté j'ai rencontré dans le plus grand nombre! Plusieurs deviennent, d'une mission à l'autre, de véritables apôtres et travaillent à empêcher les mauvaises paroles. Les jurements, les blasphèmes et les discours immoraux, voilà la grande plaie des chantiers. Le démon n'épargne pas ses peines ici plus qu'ailleurs, cependant je dois rendre ce témoignage à nos gens, que ces discours les effrayent. S'il se rencontre quelque blasphémateur impudent et sans retenue, il est regardé avec horreur et mépris, d'ailleurs il est bientôt mis à l'ordre, car le conducteur le menace de le chasser de son camp. C'est la loi du chantier, et chacun est obligé de la signer avant de monter dans les bois. C'est une clause bien sage. La surveillance des conducteurs (*foremen*) est sévère sur ce point. D'après le témoignage des anciens du chantier, il y a un grand changement sous ce rapport, pour le mieux bien entendu. Aussi il y a eu beaucoup d'efforts tentés, dans le but de faire disparaître ces mauvaises paroles, et je puis assurer que le succès est réel et bien grand. Puisse le Sei-

gneur ne pas regarder à l'indignité de son ministre et continuer de verser ses bénédictions sur nos chantiers. Il y a à peu-près cinq ans que M. le Curé établit, à la suite d'une retraite, une petite société, dont le principal objet est de demander pardon à Dieu de tous les péchés de parole, et de lui rendre la gloire que cherchent à lui enlever les blasphémateurs. Dans ce but si noble, chaque année il se dit plusieurs messes, et cette société a déjà produit d'heureux résultats.

Guerre aux mauvaises paroles ! voilà donc ma devise ; et c'est de ce côté que j'ai dirigé toutes mes vues cette année. L'expérience m'a démontré que c'est là la forteresse du démon, et que diminuer les mauvaises paroles, c'est diminuer ou plutôt détruire son empire dans nos chantiers, Je ferai donc tous mes efforts pour ne point laisser perdre le terrain gagné par mes devanciers et en gagner encore. Il faut l'avouer, malgré tous le succès obtenu, il reste encore de la besogne à faire. Avant de les laisser partir pour le bois cet automne, je les ai tous réunis à notre chapelle des Escoumins, pour les mettre sous la protection de Marie et les prémunir contre les attaques du démon. Je me suis efforcé de leur faire comprendre la malice de ces paroles et surtout de leur en inspirer de l'horreur. Tous ont pris de bonnes résolutions et j'espère qu'ils les ont mises en pratique. Je tâche de suivre de près, autant qu'il est possible, cette belle mission des chantiers. Je cherche toutes les occasions favorables pour rencontrer ces bons jeunes gens, et leur donner de bons conseils *à temps et à contre temps,* comme nous le recommande Saint Paul. Aussi quel bonheur pour moi de me trouver au milieu d'eux ! Déjà cet hiver, j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs camps et j'ai pu voir combien sera consolante la mission que je commencerai dans une quinzaine de jours. Appelé dans un camp pour un

malade, j'ai vu, sur vingt hommes, seize ou dix-sept se présenter à confesse et la plupart communier. Presque tous s'étaient confessés quinze jours auparavant. Etant allé dire la messe dans un autre camp, le même spectacle est venu jeter la joie dans mon cœur et augmenter mes espérances. Vous voyez, Monsieur l'Administrateur, que les consolations ne nous font pas défaut dans nos chantiers. A l'époque du jour de l'an, j'ai vu tous les chefs de camp, et tous m'ont fait des éloges de leurs hommes, et je puis compter sur leurs observations. Si tout cela réjouit le cœur du missionnaire, c'est aussi bien propre à jeter la joie dans l'âme de tous ceux qui s'intéressent à la gloire de Dieu et prennent part à la belle œuvre des missions.

J'ai été bien long sur cette mission des chantiers ; mais j'ai été poussé par le désir de montrer aux amis de l'œuvre de la Propagation de la Foi, combien cette mission, quand elle est bien cultivée, est fructueuse et glorieuse à Dieu. L'homme des chantiers abandonné à lui-même, au milieu de ses misères et des obstacles qu'il rencontre partout, et surtout au milieu de cette société composée de jeunes gens ramassés de tous côtés, dans la force des passions et rongés par l'ennui, l'homme de chantier, dis-je, peut devenir, et devient bientôt un être dégradé et sans religion. Mais aussi, cet homme aidé des secours de la religion, devient au milieu même de ces obstacles, un courageux chrétien et un homme plein de foi. Plus le prêtre suivra de près ces missions, plus les fruits seront abondants. Ici nous les visitons deux fois dans l'hiver, et chaque voyage dure une quinzaine de jours. S'il était possible de les visiter plus souvent, la gloire de Dieu y gagnerait beaucoup. A défaut de visite personnelle, une lettre va leur rappeler leurs bonnes résolutions et les fortifier dans leurs combats. Ce moyen est bien propre à préparer les

missions et pareillement à en conserver les fruits. On a pu voir l'efficacité de ce moyen les années dernières.

Que toutes les âmes chrétiennes s'unissent donc pour attirer, par leurs prières, les grâces de Dieu sur cette belle mission. Surtout qu'elles recommandent à Dieu le pauvre prêtre chargé de cultiver cette partie du champ de Jésus-Christ. Qu'on veuille bien se rappeler que la gloire de Dieu y est grandement intéressée. Ce seul motif doit encourager toutes les âmes pieuses à supplier jour et nuit Notre Seigneur Jésus-Christ et sa Sainte Mère, de verser sur nos chantiers leurs plus abondantes bénédictions.

SAINTE ZOÉ DES BERGERONNES.

Cette année les missions ont pu être plus nombreuses, et généralement elles ont eu lieu tous les deux mois, quelquefois plus souvent. Il faut espérer que Dieu bénira nos efforts. La division, qui paralysait autrefois la marche des affaires dans cet endroit, n'existe plus et tous les habitants sont bien disposés. D'ailleurs les dons magnifiques que la Propagation de la Foi leur a faits, ont beaucoup contribué à relever leur courage et ont fait un grand bien. Ces gens, pauvres pour la plupart, se voyaient dans l'impossibilité de terminer les ouvrages commencés à leur chapelle, et voilà la raison de leur peu de zèle. Aujourd'hui, voyant, grâce aux secours reçus, que leur chapelle se répare et se garnit d'ornements, ils sont tous disposés à faire de grands efforts, pour la rendre plus digne de servir au culte divin. Cependant, malgré la bonne volonté de nos habitants, il faudra bien que la Propagation de la Foi nous vienne encore en aide. A l'extérieur notre chapelle est assez bien terminée pour à présent ; le lambris et les chassis ont été posés cet automne. Mais à l'intérieur, quelle pauvreté ! L'ou-

vrage le plus urgent, c'est de faire la voûte. Quand cela sera fait, et que le futur clocher sera garni d'une belle cloche, grande sera la jubilation. La cloche surtout se fait désirer beaucoup. Sans la voûte il est impossible de faire les offices dans la chapelle pendant l'hiver. On est obligé de dire la messe dans la sacristie, et c'est bien incommode, vu qu'il n'y a point d'autre lieu pour se retirer. D'ailleurs elle est trop petite. Il faut donc espérer que ces travaux se feront l'été prochain, et que le Conseil de l'œuvre de la Propagation de la Foi nous fera une petite part de ses deniers.

Le jour de Noël, je me suis trouvé dans cette mission et j'ai pu leur donner les offices ce jour là et le dimanche suivant. Les offices, pour la première fois, ont pu se faire avec toutes les cérémonies de nos paroisses. L'été dernier, dans une mission, je proposai aux habitants de faire une quête pour acheter plusieurs articles nécessaires au culte, comme encensoir, bénitier, etc., et surtout des habits de chœur. Ma proposition fut bien accueillie, et le lendemain, me mettant à l'œuvre, je fis la quête à domicile. La somme recueillie surpassa mes espérances. Aussi à Noël, je pus leur montrer l'heureux résultat de leur bonne volonté. Et profitant de l'occasion, je tâchai d'instruire des jeunes gens, et bientôt le chœur fut au complet. A toutes les grand'messes je pus être assisté de quatre servants. Sans doute que tout ne fut pas parfait du premier coup, néanmoins à la fin de la mission, tout allait bien, et désormais nous pourrons chanter les grand'messes avec solennité, grâces en soient rendues à Dieu ! Tous étaient plein de joie, et se disaient les uns aux autres : Nous voilà en paroisse. C'est l'idéal de la perfection pour eux, de se voir un jour en paroisse. Tout cela les anime à faire de plus grands sacrifices, et si j'avais voulu les écouter, j'aurais commencé une nouvelle

quête immédiatement. Il ne faut point abuser de leur zèle, ce sera pour plus tard.

Sous le rapport matériel, il y a un grand changement ; cette mission a fait beaucoup de progrès. Les habitants cultivent plus, et avec leurs récoltes, leur bien-être augmente. Cependant ils sont loin d'être riches. La culture des terres se développe, et plusieurs s'efforcent d'en ouvrir d'autres en arrière du premier rang. Le terrain est on ne peut meilleur, et il faut espérer que bientôt il y aura un bon nombre de colons dans cette mission, qui est demeurée stationnaire depuis une couple d'années. En général le goût de la culture y est assez prononcé ; on comprend que c'est le meilleur moyen d'existence.

Voici un fait qui étonne nos habitants, et sur lequel ils devisent à leur aise. Dans leur cimetière il y eut autrefois des protestants qui y furent inhumés, et l'on fit la division du cimetière, une partie resta pour les protestants et l'autre pour les catholiques. Sur la partie abandonnée aux protestants, il est poussé de grands arbres, tandis que sur l'autre moitié du cimetière, il n'en est jamais poussé. Voilà le fait qui occupe nos bons habitants, et vraiment le fait est curieux. Les naturalistes vont, je l'espère, nous débrouiller tout cela ! ! !

SAINT-PAUL DE MILLE-VACHES.

Cette mission a pris, depuis six ou sept ans, un accroissement extraordinaire ; la population s'est considérablement augmentée et le nombre des familles s'est doublé. D'après nos prévisions elle devra donc devenir bientôt la résidence d'un prêtre. Sans doute, la pauvreté y règne encore, mais elle n'a plus ses caractères désespérants d'autrefois. La culture augmente un peu ; les progrès depuis trois ans sont très-visibles. Cela est dû en grande partie à Mon-

sieur le Curé actuel, soit dit sans blesser son humilité. A cette époque règnait une grande disette, et cela depuis longtemps. Monsieur le Curé ayant demandé de l'assistance au gouvernement reçut cette très-consolante réponse : " Il y a d'autres places qui ont encore plus besoin de secours que la vôtre." Remarquez que jamais ministre, peut-être, n'avait vu ces pauvres endroits. Il fallut donc chercher ailleurs. Sous prétexte d'une promenade à la Baie Saint-Paul, Monsieur le curé vint demander aux habitants de cette paroisse le secours qu'on lui avait refusé ailleurs. Grâce à la générosité des habitants de la Baie Saint-Paul et de l'Ile-aux-Coudres, il fit une abondante quête de grains de semence et de patates ; tellement qu'il lui fallut louer une goëlette pour transporter les grains recueillis. Ce fut une joie générale. En un instant tout fut distribué et semé. La récolte fut assez bonne et depuis la culture a beaucoup avancé. Le grand obstacle était le manque de grains de semence. Chacun mangeait son peu de grain avant l'hiver même, et puis le printemps venu, le grenier était vide. Ce secours fut une véritable providence.

Je dois à la justice de nommer ici M. Barry, surintendant de l'établissement Têtu aux Escoumins. M. Barry travaille beaucoup à l'avancement de l'agriculture. Nous lui devons un grand nombre d'améliorations et surtout une grande étendue de chemins de colonisation.

Dans la mission des Mille-Vaches, la culture marche lentement, il est vrai, cependant le goût de l'agriculture se développe de jour en jour. Les terres sont excellentes et sur une assez grande étendue. Il faut espérer pour l'avenir des progrès plus rapides. La misère a bien diminué. Cet été surtout il y a eu beaucoup d'ouvrage dans les moulins du Sault-aux-Moutons. Personne n'a souffert de la disette.

Notre chapelle, située sur une belle élévation, domine toute la Baie, le site est magnifique. Lors de la dernière visite de Monseigneur l'Archevêque, elle n'était pas terminée. Aujourd'hui elle l'est complètement, et de manière a pouvoir être un jour convertie en presbytère. Elle est bien trop petite déjà, surtout quand les moulins du Sault-aux-Moutons sont en opération. Il faudra donc bâtir une nouvelle chapelle bientôt. Le premier ouvrage à faire c'est une sacristie. Rien de plus urgent. Cette sacristie devra servir de logement au curé *futur* pendant qu'il bâtira son église. Le premier besoin de cette mission, c'est d'avoir un curé résident. Sans doute la place est pauvre, mais la gloire de Dieu demande cela. Il faut donc y songer. Les moulins du Sault-aux-Moutons emploient de cent-vingt à cent trente hommes tout l'été, et cette grande réunion de jeunes gens, dans le centre de la mission, est une des plus fortes raisons qui prouvent la nécessité d'un prêtre résident. La présence du prêtre fera un bien immense sous tous les rapports. Il faut bien avouer qu'un curé n'y vivra pas largement et qu'il y aura bien des sacrifices à faire, mais l'espoir d'une plus belle couronne au ciel encourage aux sacrifices. Néanmoins, tout considéré, les revenus seront meilleurs qu'on pourrait le croire, et là n'est pas la difficulté. D'ailleurs tout annonce un grand changement et un meilleur avenir. Les chemins sont pour ainsi dire terminés, et l'été prochain, on pourra voyager de Tadoussac à Mille-Vaches sans être à la merci de la marée. C'est un immense progrès dont nous sommes bien reconnaissants envers le gouvernement et M. Barry. Certainement, c'est à juste titre que ce chemin porte le nom de *chemin Barry*. Sans l'énergie et les démarches incessantes de ce monsieur, nous voyagerions probablement encore sur les vases du rivage.

Tout le monde, dans cette mission, est rempli de

zèle. Nous avons pu les visiter plus souvent cet été, et certainement ils sont reconnaissants des grâces du bon Dieu. Puisse leur piété s'accroître de jour en jour. Un prêtre sera heureux au milieu de cette paisible population.

Ici, comme dans l'autre mission, il s'agit de former un chœur. C'est un peu plus difficile qu'aux Bergeronnes où il y a une école. Cependant, avec un peu de bonne volonté, tout se fera et j'espère que l'été prochain, nous pourrons faire tous les offices avec solennité. Pour nos habitants, rien de plus consolant que de voir le service divin se faire avec régularité. Les chantres sont rares par ici ; voilà encore un petit inconvénient. Les ornements que la Propagation de la Foi a donnés à cette mission, ont excité partout une grande reconnaissance. Un prêtre à présent, et voilà ces pauvres gens au comble de leurs vœux. Ils sont tous prêts à faire les plus grands sacrifices pour le soutenir.

De même qu'aux Bergeronnes, on soupire après l'arrivée d'une cloche et ce n'est pas sans raison. Souvent le missionnaire arrive, et plus de la moitié de la population ne le sait pas. Le son de la cloche porterait au loin la bonne nouvelle. N'y a-t-il pas quelque part quelque *fabrique*, ayant une cloche dont elle ne se sert pas ? Oh la belle œuvre que d'en envoyer une à notre chapelle de Mille-Vaches ! J'espère donc que quelques bonnes âmes éprises de l'amour divin nous aideront. C'est à vous, âmes généreuses que je m'adresse ; faites une bonne œuvre et bientôt cette cloche portera au loin le souvenir de votre charité, et appellera nos habitants dans le lieu saint et soyez sûrs que dans nos prières, vous ne serez pas oubliées.

SAULT-AUX-MOUTONS.

L'établissement du Sault-aux-Moutons appartient

a M. Tètu ; il y a de magnifiques moulins à scies. L'été il y règne une grande activité ; le nombre des employés peut aller jusqu'à cent-trente hommes environ quand tout le monde nécessaire est réuni. Cet établissement n'est qu'à une demi-lieue de la chapelle de St. Paul de Mille-Vaches. Chaque fois que nous allons en mission à cette dernière place, nous disons toujours une messe au Sault-aux-Moutons ; généralement un bon nombre des employés profitent de notre passage pour s'approcher des sacrements. Jusqu'ici nous avons dit la messe dans le magasin de l'établissement, faute de lieu plus convenable, c'est l'appartement le plus spacieux ; M. Barry se propose de faire bâtir une petite chapelle pour la mission. Ce sera plus commode et plus convenable.

Cet été le nombre des employés ne s'est pas élevé jusqu'à cent, je crois. Le bourgeois voulant faire construire plusieurs maisons mais n'ayant pu avoir les ouvriers nécessaires, ces travaux sont remis à l'année prochaine ; c'est son intention de réunir dans ce lieu, quinze à vingt familles, qui devront s'y fixer ; ce sera une grande augmentation sur notre population. Ces familles et cette réunion nombreuse de jeunes gens, tout cela plaide en faveur de la nécessité d'un prêtre résident à la Baie de Mille-Vaches.

N'ayant pas d'ornements pour cette mission, il fallait transporter ceux de la Baie ; c'était peu commode. Cet été je proposai aux employés de faire entre eux une petite souscription, et j'ai pu acheter deux belles chasubles, une rouge et une blanche. En outre, j'ai acheté tout le nécessaire pour l'autel, à l'exception du linge fourni par l'œuvre de la Propagation de la Foi. Tout n'est pas encore payé ; mais je compte sur l'année prochaine. Cette mission ressemble à celle des camps sous plus d'un rapport. Cependant les dangers sont

plus grands, la mission étant plus nombreuse et la surveillance plus difficile. La présence du prêtre là fera un bien incalculable.

PORTNEUF.

Cette mission ne nous a été confiée qu'en octobre dernier. Nous ne l'avons pas encore visitée depuis lors. Trois ou quatre familles catholiques la composent ; ces familles sont pauvres et s'occupent peu ou point du tout de la culture. La plupart des hommes travaillent dans nos chantiers et même plusieurs familles sont venues passer l'hiver à la Baie de Mille-Vaches. Il y a une belle petite chapelle en cet endroit.

ESCOUMINS.

Cette mission est trop connue pour que j'en parle longuement. Tout y est dans une voie de prospérité ; l'agriculture surtout fait des progrès considérables. Plusieurs routes de colonisation favorisent l'établissement des colons. Nous espérons que bientôt toutes les bonnes terres seront livrées à la culture. Les communications sont faciles maintenant, surtout en été. Le chemin Barry est terminé jusqu'à Tadoussac ; et l'été prochain nous espérons qu'il le sera jusqu'à la Baie de Mille-Vaches et peut-être jusqu'à Portneuf.

Dans le mois de septembre dernier nous avons fait solennellement les exercices du Jubilé. Le Rév. M. Racine, Vicaire Forain et Curé de Chicoutimi a eu la bienveillance de le prêcher. Ses éloquents sermons ont produit beaucoup de bien. Il était accompagné par MM. Bernier, curé de Tadoussac et Potvin, curé de St. Alphonse. Nos paroissiens conserveront longtemps le souvenir de leur passage au milieu de nous.

Notre chapelle s'est enrichie d'une magnifique chasuble; ce don est dû à la générosité de M. Barry; ce n'est pas le premier hommage de piété de ce digne surintendant de l'établissement Têtu. Notre chapelle lui doit déjà plusieurs morceaux de prix. Puisse le Seigneur lui rendre au centuple ce qu'il fait pour sa gloire.

Voilà l'état de nos missions; j'ai tâché de réunir le plus de renseignements qu'il m'a été possible et surtout ce qui peut intéresser les associés de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Cette lettre est bien trop longue. Vous pouvez choisir ce que vous jugerez le plus capable d'édifier les âmes fidèles.

Veuillez me croire, monsieur,

Votre tout dévoué serviteur,

P. BOILY, Ptre.

Missionnaire-Vicaire.

Lettre du R. P. Babel a son supérieur sur la mission chez les Naskapis, Baie des Esquimaux.

Betsiamits, le 3 Novembre 1868.

Mon Révérend Père,

Me voilà enfin de retour de ma longue excursion; c'est le 22 octobre que je suis arrivé à Betsiamits, heureux de déposer la tente et l'aviron. J'ai pu visiter tous les postes que j'avais vus l'année précédente, parcourir la même route, seulement au lieu de descendre du poste de Pètatstèkupau à Mingan, je suis descendu aux Sept-îles par la rivière Moïsic. En suivant cette nouvelle route, j'ai abrégé mon

chemin de quatre-vingt-dix milles en canot et quatre-vingt-sept milles par mer. Mon voyage a été heureux, bien qu'il n'ait pas été exempt de fatigues et de privations ; ma santé a été excellente ; je n'avais pas le temps d'être malade.

Je ne vous parlerai pas des péripéties de mon voyage que les tempêtes continuelles, qui ont régné pendant l'été, ont rendu un peu difficile. Je n'ai pas eu d'été ; de fréquentes giboulées de neige et de pluie entretenaient dans les terres une température glaciale ; et le 3 octobre, jour où je revoyais la mer à Moïsic, j'avais déjà reçu quinze fois la visite de la neige, et deux fois nous avions dû briser la glace devant notre canot.

La première mission que j'ai faite, est celle de Mingan, où j'ai passé un mois. Je trouvai là quatre-vingt-onze familles montagnaises, trois cent cinquante-trois âmes qui souffraient de la faim. Le gouvernement, avec ses lois de pêche, tue ces pauvres sauvages et les réduit à la misère. J'ai entendu deux cent soixante-cinq confessions, donné deux cent vingt-quatre communions, administré treize baptêmes d'enfants et béni quatre mariages.

De Mingan, je me suis rendu avec le steamer de la compagnie, à la Baie des Esquimaux, jusqu'à *New-River ;* là je trouvai trente-six familles, cent cinquante-quatre âmes, avec lesquelles je demeurai quinze jours. Parmi elles se trouvaient trente-deux Naskapis, pour la plupart infidèles et venus d'Hungava. Ils avaient appris que l'année précédente j'avais pénétré jusqu'à Pétatstékupau, et ils n'avaient pas hésité à faire trois cents lieues pour me voir. Je les trouvai déjà passablement instruits ; un bon sauvage chrétien s'était emparé d'eux à leur arrivée à *New-River*, et leur avait fait régulièrement le catéchisme et l'école. J'ai entendu cent quatre confessions, donné cinquante-une communions, baptisé cinq enfants, sept adultes, béni six mariages. J'au-

rais pu baptiser quinze hommes de plus, si leurs femmes avaient été à *New-River*, mais elles se trouvaient à Pétatstékupau.

Là je pris les deux Naskapis qui devaient me conduire à Pétatstékupau et me redescendre aux Sept-îles. En passant je m'arrêtai un instant à Winnaukupau. Ce poste était désert, j'avais laissé les sauvages qui le fréquentent à *New-River*. Le 30 août, nous arrivâmes à Pétatstékupau, où je trouvai cent-soixante âmes. Douze familles d'Hungava, fatiguées de m'attendre étaient reparties ; une quinzaine de familles n'avaient pas encore pu s'y rendre, à cause des tempêtes continuelles qui régnaient à la hauteur des terres. Voici le résultat de ma courte visite : trente confessions, trente-un baptêmes d'enfants, quarante-deux baptêmes d'adultes, six mariages, quatre bigames séparés. Si j'avais pu attendre l'arrivée de la berge que montaient les Naskapis que j'avais vus à *New-River*, j'aurais eu trente baptêmes d'adultes de plus à faire.

Lorsque j'arrivai à *New-River*, je trouvai là un certain nombre de Naskapis venus d'Hungava, qui me priaient de me rendre chez eux. Il y a là, me disaient-ils, bien des sauvages qui te demandent. Pour m'engager à m'y rendre, ils disaient : "le pays est couvert de caribous ; tu seras bien." Ils pensaient me donner une raison très-forte, car manger du caribou, est le *nec plus ultra* du bonheur pour le Naskapis. Je désirais faire ce voyage et visiter ce poste, mais je ne pouvais le faire qu'avec l'autorisation de Monsieur Smith, gouverneur de ce district ; je lui fis part de mon projet. Je désirerais beaucoup, lui dis-je, descendre de Pétatstékupau à Hungava au lieu de prendre la route des Sept-iles. J'espère pouvoir gagner ce poste, avant l'arrivée du steamer avec lequel je reviendrai et gagnerai St. Jean de Terreneuve, etc. Tout en approuvant beaucoup mon projet, il me dissuada de le mettre à

exécution cette année-ci. Le steamer, me dit-il, manque de charbon, et ne se rendra pas à Hungava cette année ; de sorte que, si vous faites le voyage que vous me proposez, vous serez obligé d'hiverner à ce poste. N'étant pas préparé à passer l'hiver dans les terres, je dus renoncer à mon projet.

Pour vous donner une juste idée du travail d'une mission chez les infidèles, je vais vous transcrire le journal du temps que j'ai passé à Pétatstékupau, tel que je l'ai couché dans mon cahier.

31 août. J'ai dit la messe à Pétatstékupau ; ma chapelle était bien pauvre. Mes sauvages infidèles montrent un grand empressement à se faire instruire. J'ai fait cinq fois le catéchisme, aussi longtemps que mes forces me le permettaient.

1er septembre. J'ai entendu les confessions de cinq femmes baptisées l'an passé. J'ai fait six fois le catéchisme, deux fois l'école. Mes petits enfants infidèles m'ont surpris, ils me récitaient le *Notre Père*, *Je vous salue, Marie*, *Je crois en Dieu*, et les commandements. Ils savent presque les deux premiers chapîtres du catéchisme. Ils ont une envie si extraordinaire d'apprendre, qu'ils viennent d'eux-mêmes en troupe et ne me laissent aucun repos. Quand je suis fatigué de répéter les mêmes choses avec eux, je leur fais faire le signe de la croix, et réciter les prières qu'ils savent ; cela me donne un peu de repos. Un homme d'un certain âge m'a édifié beaucoup par son empressement à s'instruire. Il vient toujours avec les enfants pour apprendre ses prières. Nos nuits sont ici très-froides, et tous les matins les herbes sont couvertes de givre.

2 septembre. J'ai entendu huit confessions et fait quatre fois le catéchisme et l'école pendant longtemps. Le soir, ma gorge était en compote ; c'est une dure besogne de répéter à satiété la même chose, pour la faire entrer dans la mémoire. Je me tue,

mais mes enfants progressent. En avant, quand la bête sera morte, il en viendra un autre.

3 septembre. Aujourd'hui deux confessions, six catéchismes et écoles prolongés autant que mes forces ont pu me le permettre. Mon travail est dur, mais il est consolant ; mes pauvres sauvages s'instruisent. Je sens que je fais du bien et que mon ministère n'est pas stérile. Seulement, beaucoup de familles ne sont pas arrivées ; un vent continuel les retient. J'ai quelques hommes qui m'édifient beaucoup par leur assiduité et leur attention.

4 septembre. Aujourd'hui j'ai baptisé trente-et-un enfants de sept ans et au-dessous, treize garçons et dix-huit filles ; en outre j'ai fait trois fois le catéchisme ; je leur ai surtout appris la manière d'ondoyer. Je suis très-content des progrès de mes enfants, et si la berge que montent les hommes de New-River peut arriver avant mon départ, j'aurai je l'espère un grand nombre de baptêmes d'adultes ; si elle n'arrive pas, il sera moins grand ; car je ne me soucie pas de faire les baptêmes avant d'avoir régularisé les mariages. Ce qui me fait de la peine, c'est que quelques familles baptisées l'année précédente, sont retenues par les vents et je ne pourrai pas rester bien longtemps ici : il faudra que je songe au départ.

5 septembre. Aujourd'hui j'ai achevé les confessions commencées et vu plusieurs petits enfants. J'ai fait trois fois le catéchisme. La plus grande partie des sauvages se trouvaient absents pendant la journée ; ils faisaient leur provision de poisson et de bois pour le dimanche. Le temps depuis trois jours est devenu plus chaud. Les mouches nous visitent. Aujourd'hui vent est et pluie.

6 septembre. Aujourd'hui j'ai baptisé vingt-six adultes, huit hommes, dix-huit femmes ; j'ai séparé deux bigames, un sauvage d'Eastmain et le vieux

chef ; j'ai fait en outre trois fois le catéchisme et une fois l'école, deux petites instructions et vu les parentés de quatre mariages que je dois bénir demain. Ce matin, en me levant, j'ai trouvé le linge de l'autel tout mouillé, cela fait honneur à la toiture des bâtisses du poste. Deux petites chrétiennes de six ans sont venues d'elles-mêmes me montrer leur savoir ; elles m'ont débité avec une rapidité et un aplomb extraordinaire le *Notre Père*, *Je vous salue Marie*, *Je crois en Dieu*, une partie des commandements et la prière des petits enfants. Aujourd'hui j'ai dit la dernière messe ; il faut que je fasse réparer, avant mon départ, les effets d'Eglise mouillés par la pluie. Je me propose de partir le 8.

7 septembre. Aujourd'hui j'ai baptisé onze adultes, béni six mariages, fait quatre fois le catéchisme. Je laisse encore un certain nombre d'infidèles. Trente-deux adultes, douze familles sont parties avant mon arrivée, un très-grand nombre sont restés à Hungava. Quatre sont descendus chez les moraves, plusieurs sont retenus par les vents contraires. Je pars demain si le temps le permet. La journée d'aujourd'hui a été très-froide. Nous avons eu de la pluie, de la neige.

8 septembre. Trois baptêmes d'adultes. Parti à dix heures du matin pour descendre à la mer.

Voilà, Rev. Père, l'ouvrage d'une mission chez les infidèles. Je suis content de mes Naskapis. Ils se sont bien améliorés et ne sont plus reconnaissables. Quelques-uns commencent à lire un peu, presque tous savent leurs lettres et commencent à épeler. J'espère que dans deux ans, il ne restera plus un seul infidèle. Malheureusement je ne peux leur donner que peu de temps. Cette année ma route en canot a été de neuf cent treize milles et j'ai dû remonter les courants pendant sept cents milles. Avec une telle route, je ne peux point consacrer un temps considérable à l'instruction des sauvages. J'ai pu

marier deux Naskapis à deux filles montagnaises : ces filles, connaissant assez bien leur religion et sachant lire, me seront d'un grand secours, car l'instruction se communique rapidement chez les sauvages.

Il était temps de commencer la mission Naskapise ; autrement ce peuple était perdu pour la religion, les moraves faisaient tous leurs efforts pour les attirer à eux. C'est ce qui a obligé les Messieurs de la compagnie de s'adresser à nous.....

Lettre du même Révérend Père,

A Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque.

Betsiamits, le 31 décembre 1868.

Monseigneur,

Votre lettre du 4 décembre est heureusement parvenue à sa destination.....

Votre Grandeur me demande la carte que j'ai faite des lieux que j'ai visités, je regrette qu'elle soit trop grande, pour que je puisse vous l'envoyer cet hiver ; elle est de cinq pieds sur six. Elle est bien imparfaite, parceque je n'ai tracé que les lieux que j'ai vus moi-même dans l'intérieur des terres, c'est-à-dire dix-huit-cent quatre-vingt treize milles de route, et je ne pense pas que vous puissiez l'utiliser. Comme je dois monter ce printemps à Québec, je tâcherai de l'emporter avec moi, et si Votre Grandeur juge à propos de l'insérer dans les annales, le photographe la réduira à la dimension voulue.

La Baie des Esquimaux marquée sur les cartes sous le nom d'Invictoke Inlet, se trouve à peu près à trois cents milles au-delà du Détroit de Belle-Isle.

C'est un bras de mer qui s'enfonce jusqu'à cent trente milles dans les terres ; un autre Saguenay, quelque fois plus large, quelquefois plus étroit. A quarante milles de l'océan, se trouve le premier poste de la compagnie, *Le Rigolet ;* il n'est fréquenté que par des Esquimaux protestants et par des planteurs écossais de la pire espèce. Là je n'ai rien à faire. A quatre vingt-dix milles du *Rigolet*, au terminus de l'eau salée et de la marée, se trouve le poste *New-River,* il n'est fréquenté que par des Montagnais et des Naskapis, c'est ma première mission dans l'intérieur. De là je remonte la grande rivière *Hamilton* jusqu'à Winnaukupau, (poste de l'intérieur), et de là à Pétatstékupau, au fort Naskapis qui se trouve à quatre cent six milles au nord du poste *New-River*. De Pétatstékupau je remonte encore le courant des rivières jusqu'à la hauteur des terres, pendant deux cent soixante quatre milles. De la hauteur des terres aux Sept-îles il y a deux cent quarante trois milles. De l'entrée de la Baie au fort Naskapis ou Pétatstékupau, il y a cinq cent trente six milles, la route va N.N.O. ; de Pétatstékupau aux Sept-îles, cinq cent sept milles, route S.S.O. ; de Pétatstékupau à Mingan, cinq cent soixante quatorze milles, route S. ; de Winnaukupau à Mingan, cinq cent dix milles, route S.O.

L'an prochain, au lieu de prendre la route des Sept-îles, de Pétatstékupau je descendrai à Hungava, Détroit d'Hudson, à six cents milles N. de Pétatstékupau, où j'espère rejoindre le steamer de la Compagnie, avec lequel je reviendrai jusqu'à Saint-Jean de Terreneuve. De là je prendrai la voie d'Halifax ou de la Baie-des-Chaleurs. Je voulais déjà l'été passé faire cette excursion, mais un obstacle est venu entraver mes plans. Le steamer ne pouvait pas se rendre à ce poste, il n'avait pas de charbon, et la goëlette qui devait renouveler sa provision de combustible, avait fait naufrage. Une fois rendu à Hun-

gava, j'aurais été obligé d'y passer l'hiver, et je n'étais pas préparé pour un hivernement. A Hungava, il y a les trois-cinquièmes de la tribu des Naskapis, et environ cinquante ou soixante familles Esquimaudes infidèles, qui n'ont jamais vu les frères Moraves.

Monseigneur, j'ai besoin encore de deux chapelles complètes, pour deux nouvelles missions que je me propose d'établir. Mes voyages sont trop pénibles. Je rencontre trop de portages, pour transporter tous les ans une chapelle dans mon canot. Je ne puis prendre que la moitié des provisions qui me sont nécessaires pour la route.

Je termine, Monseigneur, en vous présentant mes meilleurs souhaits de bonne année, et en priant Votre Grandeur de bénir mes pauvres négrillons ainsi que le *sauvage* qui les évangélise, afin que le bon Dieu me donne la force et le courage de continuer mon œuvre.

Je suis, Monseigneur,

De Votre Grandeur,

L'obéissant serviteur,

Ls. BABEL, Ptre.

O. M. I.

Mission de Mingan.

(*Ce Rapport a été extrait de la* Voix du Golfe.)

Le Révérend Père Ls. Babel, O. M. I., écrivait en date du 23 août 1869 :

La mission de Mingan comprend cent trente familles sauvages ; cette année j'ai eu quatre vingt huit familles réunies au mois de juin : quatorze familles, dont la chasse avait été nulle, sont restées dans le Labrador. Elles avaient trop souffert l'année précédente pour se rendre à leur chapelle. Les autres sont restées dans les terres, et m'attendent à New-River ou à Winnaukupau.

J'ai fait une mission bien pénible ; une maladie pestilentielle, une fièvre putride a attaqué tous les sauvages. J'ai été obligé de porter la communion à plusieurs dans les cabanes ; une vingtaine ne se sont rendus à la chapelle qu'avec peine. J'avais moi-même un peu la fièvre tous les jours ; mais heureusement le mal ayant peu de prise sur un homme maigre, j'en étais quitte pour une heure ou deux de malaise. Cette maladie qui portait aux poumons et faisait tousser à la fois tous ceux qui se réunissaient dans la chapelle, me rendait la prédication pénible et joignait à cet inconvénient une infection capable de soulever le cœur. Je n'ai pas encore fait de mission aussi fatiguante ; mais mes sauvages paraissent en avoir profité ; ils ont accepté le châtiment de Dieu comme une punition de leur mauvaise conduite ; quelques uns s'étaient livrés à quelques excès dans le Labrador et ce sont précisément ceux là qui ont apporté la maladie, (circonstance que je n'ai pas manqué de leur faire remarquer). J'ai trouvé quelques uns d'entre eux se promenant la nuit, autour de la chapelle et disant leur chapelet en versant des larmes. Le plus coupable m'a beaucoup édifié : pendant un mois, je l'ai vu tous les jours, aller au pied de la croix réciter son chapelet avec sa femme, ou à la porte de l'église dans la posture la plus humble.

A Saint Augustin, un ministre protestant a établi ses quartiers pendant quelque temps. Plus de quarante familles sauvages montent et descendent par

cette rivière, et font affaires au nouveau poste de la Compagnie. Ces familles viennent faire les exercices de la mission à Mingan, mais le printemps et l'automne elles sont exposées aux séductions du ministre, lorsqu'elles se rendent au magasin. Nos sauvages ont beaucoup de foi, mais ils sont très-crédules, très-curieux, et le suppôt de l'erreur peut facilement les tromper. Leurs connaissances sont restreintes au dernier point et ne sont pas suffisantes pour repousser les sophismes. Le ministre fait un peu les fonctions de médecin; il possède une pharmacie complète, ce qui n'est pas un crime, mais, il en fait un moyen de séduction. Il emploie en même temps les sons de son harmonium, que ses demoiselles touchent tous les dimanches, ce qui est une grande tentation pour les sauvages, très-sensibles à l'harmonie. Mais grâces à Dieu, ce ministre est maintenant rappelé, peut-être à sa demande: je m'en réjouis, quoiqu'il soit question de le remplacer par un jeune homme.

Voici le résultat de la mission de Mingan: trois cent dix confessions; deux cent quatre vingt deux communions; un mariage, quatorze baptêmes, six sépultures d'enfants. Un certain nombre de blancs ont profité de ma présence, pour s'approcher des sacrements.

Pour que les sauvages n'eussent pas à souffrir de la faim pendant la mission, il faudrait qu'ils pussent tendre leurs rets pendant leur séjour à ce poste, qui finit à la Saint Pierre. Aujourd'hui on loue cette rivière à un amateur pour $30 par année; cet homme est nommé en même temps gardien de la rivière avec un salaire, de sorte que le gouvernement ne retire rien; au contraire le gardien reçoit une somme additionelle; et les pauvres sauvages, au nombre de cent trente familles, ont l'usage d'un seul rets auprès de la mer. Tout le monde sait que c'est absolument insuffisant.

Le steamer de la compagnie n'est pas allé dans les postes à l'époque accoutumée ; il était encore à Mingan le 4 août. Après cette date, mon voyage aurait été inutile et impossible. Je n'aurais rencontré aucun sauvage ; et dans le cas où j'aurais pu me rendre à Pétatstékupau, j'aurais été obligé d'y passer l'hiver ou bien d'entreprendre un voyage de deux cents lieues à la raquette, etc., J'ai donc dû y renoncer à mon grand regret.

Ls. BABEL, Ptre.

O. M. I.

Rapport du Missionnaire d'Inverness.

A Monsieur C. F. Cazeau, V. G. administrateur du diocèse de Québec.

Monsieur le Grand-Vicaire,

Je suis heureux de vous adresser mon rapport sur l'état des missions confiées à mes soins. Ces missions comprennent aujourd'hui St. Athanase d'Inverness, lieu de ma résidence, St. Jacques de Leeds, St. Pierre-Baptiste et Thedford.

La mission de Ste. Anastasie de Nelson dont j'étais chargé jusqu'en septembre dernier, a maintenant son curé résident. Cette mesure était devenue nécessaire. On comprend qu'une desserte d'environ cinq cents communiants, située à quinze milles du curé desservant, devait souffrir sous tous les rapports de cet éloignement. De plus, un tel système de mission est tolérable pour le missionnaire, tant que la population n'est pas trop forte ; mais une population de cinq cents communiants exige de

trop fréquents voyages pour les offices, malades, mariages et sépultures, pour pouvoir y tenir longtemps. Aussi, est-ce avec une extrême satisfaction, pour le bien de cette localité et pour moi-même, que j'ai vu, l'automne dernier, Monseigneur l'Archevêque agréer ma demande à ce sujet, et placer un prêtre résident en cet endroit.

Voici l'état dans lequel j'ai laissé cette mission à mon départ : une terre d'environ quarante arpents, acquise depuis deux ans, par l'entremise de la Propagation de la Foi, en partie faite, avec une bonne grange dessus construite, à peu près tout le bois de charpente pour une église en bois de 84 x 46 pieds. La chapelle actuelle, maintenant trop petite, était construite lors de mon arrivée dans cette mission, j'y ai fait quelques travaux tels que plafonds, bancs dans le jubé, etc. J'ai ouvert dans cette mission un cimetière, dans lequel j'ai inhumé les restes de trente-deux personnes, que j'ai fait enclore en neuf l'été dernier ; outre cela, j'ai laissé trente louis en argent ou billets, sans compter quelques arrérages dus à la chapelle pour bancs et casuel. J'avoue que c'est peu. Cependant que j'eusse été heureux de trouver les choses en cet état en arrivant à Inverness !

C'est en 1866 que j'arrivais à Inverness. Comme je l'ai dit dans mon dernier rapport, j'étais le premier desservant de cet endroit. Tout y était à faire ; le terrain pour y bâtir une église n'était pas même acquis. On ignorait même au juste en quel endroit on allait acquérir ce terrain. Il fallait bâtir à la fois église, sacristie, presbytère, grange et dépendances nécessaires, en commençant par l'acquisition du terrain. Pour accomplir cette tâche, j'avais une congrégation d'environ quatre vingt familles, dont environ une quinzaine refusaient de concourir à l'entreprise !

La tâche n'était pas facile ; et j'avouerai aujourd'hui que pour faire une semblable entreprise, il faut

être *jeune :* j'entends par là, avoir peu d'expérience des hommes, quand on traite avec eux des affaires d'intérêts, et en même temps peu d'expérience des difficultés, des mécomptes qui accompagnent toujours une telle entreprise..... Mais enfin tout cela a passé, et grâce à Dieu l'œuvre a réussi.

Nous avons maintenant une église et une sacristie, toutes deux en bois et terminées à l'extérieur. La sacristie est aussi terminée à l'intérieur et meublée convenablement. L'église est pourvue d'une excellente cloche, de bancs, et à peu près de tous les objets nécessaires au culte, ces derniers nous ont été fournis par l'œuvre de la Propagation de la Foi ; mais l'intérieur de l'édifice demande encore six ou sept cents piastres pour être terminé. Les dimensions de l'église sont de quatre-vingt-quatre pieds sur quarante-six, celles du presbytère de quarante pieds sur trente. Ce dernier est bien terminé à l'intérieur et l'extérieur. Les dépendances sont aussi dans un excellent état. En somme, je ne crois pas exagérer en disant que notre établissement d'Inverness vaut au moins une quinzaine de cent louis. On avouera que ce n'est pas un trop mauvais succès obtenu dans trois ans, si l'on considère le point de départ. Dieu a donc béni nos efforts. Personne ne s'attend que cette propriété soit, dès-maintenant exonérée de dettes. S'il en était ainsi, nous serions bien plus favorisés qu'un grand nombre d'autres paroisses bien plus anciennes. Sans doute, malgré qu'on ait toujours procédé avec toute l'économie possible, il a fallu contracter quelques dettes ; mais grâce à Dieu, elles ne s'élèvent pas même à la moitié de la valeur de notre propriété ; et la tâche d'acquitter cette dette me paraît bien plus facile que celle de construire toutes ces bâtisses avec les moyens que nous avions.

Inutile de vous entretenir de nouveau sur la population d'Inverness en général. Je l'ai fait assez

longuement dans mon dernier rapport à Monseigneur l'Archevêque. Depuis cette époque, l'aspect général des choses n'a point changé. Il suffit de rappeler que les trois quarts au moins de la population sont protestants. Le township d'Inverness contient environ une douzaine d'églises, le village seul en compte cinq, y compris l'église catholique. Avec une telle profusion, il semble qu'il devrait y en avoir pour tous les goûts, mais point du tout, plusieurs se trouvent encore sans église, tant les croyances sont variées.....

La congrégation catholique en général m'a toujours donné satisfaction depuis mon séjour ici. J'ai trouvé dans ces catholiques, un rare courage et une remarquable générosité, pour concourir à l'œuvre de leur église. La résidence d'un curé à Sainte Anastasie me permet de donner l'office tous les dimanches à Inverness. Nos catholiques se sont montrés sensibles à cette faveur, et ils en profitent bien.

Inverness aura de grands remerciements à offrir à la Propagation de la Foi pour l'aide efficace que lui a prêté cette pieuse association. Déjà mes paroissiens l'ont compris, j'ai établi cette œuvre parmi eux, et leur contribution pour cette année se monte à la jolie somme de $53.00. Et peut-être jamais fonds n'a été mieux approprié par cette société que ce placement. Car, il est certain qu'il fallait ici une église catholique, afin de rallier ces familles catholiques si dispersées et noyées, pour ainsi dire, au milieu d'une si grande majorité protestante.

Une des choses les plus tristes pour le missionnaire d'Invernes, est la difficulté d'y maintenir des écoles catholiques. Les familles catholiques sont tellement dispersées, qu'il leur est extrêmement difficile de former des arrondissements assez populeux pour y tenir l'école. Supposez un rang de six

milles de long, et renfermant douze ou quinze familles catholiques, disséminées au milieu de nombreux protestants, et dont quelques-unes n'ont pas d'enfants. Le district bien que trop étendu ne renferme cependant pas assez d'enfants, la conséquence est qu'on ne peut y maintenir d'école permanente. Qu'il est triste de voir grandir dans l'ignorance cette jeune génération à laquelle un peu de science et de connaissance religieuse surtout pourrait être si utile dans l'avenir !

SAINT-JACQUES DE LEEDS.

J'ai peu de choses à dire sur la mission de Leeds. Le Township de Leeds est très-grand et très-prospère, mais d'une prospérité qui regarde surtout la beauté des fermes et la richesse des troupeaux. J'ai fort peu à faire en cet endroit, qui sera bientôt presque tout protestant, si les choses ne changent pas de face.

Saint-Jacques de Leeds a été pendant plusieurs années, la résidence d'un prêtre ; mais les catholiques n'ont jamais aimé à se fixer définitivement au milieu de cette immense majorité protestante. Toutes ces familles catholiques ont dû tour à tour quitter l'endroit pour se fixer ailleurs. Aujourd'hui Leeds ne compte plus qu'une vingtaine de familles catholiques, presque toutes Irlandaises, auxquelles je vais de temps à autre donner une mission sur semaine.

SAINT-PIERRE-BAPTISTE.

La mission de Saint-Pierre-Baptiste, formée d'une partie du onzième rang de Halifax et de la partie adjacente du premier rang d'Inverness, contient cent-un communiants. Cette mission ne m'a été confiée que l'automne dernier, à la place de

celle de Sainte Anastasie. On y compte fort peu de protestants. Toutes les familles catholiques sont canadiennes. Je ne donne la mission en cet endroit que sur semaine, tous pouvant très-facilement aller aux églises voisines le dimanche. La chapelle de l'endroit n'est qu'à sept milles de l'église d'Inverness avec un bon chemin pour y arriver.

THEDFORD.

Le Township de Thedford renferme une mission desservie régulièrement par monsieur le curé de Broughton; mais quelques familles habitant la partie de ce Township voisin de Leeds, et séparées de la mission de Broughton par la forêt et par une forte montagne, ont été confiées à mes soins, pour le moment, comme étant pour eux le prêtre le plus accessible, bien que je sois à une distance d'environ dix-huit milles. Et quels chemins! vous pourrez en juger quand je dirai que lors d'un décès, en cet endroit, l'automne dernier, on a dû descendre le cadavre la veille de la sépulture, autrement on n'aurait point pu venir à temps pour un service, même à dix heures, car il ne faut point parler de voyager de nuit, surtout avec un cadavre, par un semblable pays.

Je ne vais là que rarement; il n'y a point de chapelle, et je célèbre la sainte messe dans une maison privée. J'espère qu'il sera bientôt donné a ces catholiques de pouvoir communiquer avec le reste de leur Township et jouir de l'avantage de l'église de cet endroit. On dit qu'un chemin ouvert à travers la forêt sus-mentionée les mettra à environ sept milles d'une église.

Veuillez, Monsieur le Grand-Vicaire, accepter les sentiments de respect avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être

Votre très-dévoué serviteur,

AMB. FAFARD, Ptre.

Inverness, 21 janvier 1870. Missionnaire.

Lettre de Monsieur F. X. Méthot, Missionnaire de Ste. Germaine du Lac Etchemin.

A Monsieur le Grand-Vicaire Cazeau, Administrateur de l'Archidiocèse.

Ste. Germaine du Lac Etchemin, le 22 janvier 1870.

Monsieur l'Administrateur,

Je m'empresse de vous donner quelques renseignements sur ma mission qui vient d'être érigée en paroisse.

Cette érection eût pu être différée; mais elle était l'unique moyen de terminer des différends toujours renaissants, au sujet du site de l'église; les bornes en étant fixées à une distance à peu près égale de chaque côté de l'église, cette question est pour jamais close.

La population de la nouvelle paroisse de Ste. Germaine est de six cent cinquante-sept âmes, donnant cent vingt-deux familles et trois cent quatre-vingt-quatorze communiants. La population de la paroisse n'égale donc pas celle de la mission en 1868, qui était alors de six cent soixante-cinq âmes; onze

familles en ont été distraites et rattachées à Ste. Justine de la Trappe, et treize à St. Léon de Standon : ce qui explique comment il se fait que les revenus du curé n'ont pas augmenté, quoique la colonisation ait fait des progrès notables. Un noyau de population se forme dans l'est du township de Ware (St. Abdon) ; les terres y sont excellentes en plusieurs endroits. Il y a actuellement cinq familles en cet endroit, donnant treize communiants. C'est le germe d'une paroisse qui se trouvera située entre Ste. Germaine et St. Magloire de Roux. Il serait prudent de faire dès à présent l'acquisition de quelques lots au centre de ce territoire, sur les bords fertiles de la rivière Etchemin pour y marquer plus tard la place d'une chapelle et être le centre de la paroisse.

Depuis 1868, la chapelle de Ste. Germaine a été lambrissée ; le petit presbytère a été exhaussé sur un rez-de-chaussée et rapproché du lac ; c'est maintenant un logement assez convenable à un ecclésiastique. Une salle publique a été construite l'hiver dernier, elle mesure 26 sur 32 pieds et sert de logement au bedeau ; ainsi le curé, jusqu'alors distant de quinze arpents de tous voisins, peut aujourd'hui trouver au besoin une assistance chez un voisin plus rapproché.

La chapelle n'a pas encore de sacristie. J'ai pensé qu'une salle était plus urgente, dans l'état exceptionnel où nous nous trouvions. Depuis cinq ans, ces braves gens ont eu à débourser chaque année. La récolte étant inférieure ici cette année, et les chantiers manquant tout-à-fait, je ne vois pas jour de me mettre à l'œuvre encore cet hiver pour construire la sacristie.

Monsieur F. A. Routh a, par un acte du mois de février dernier, fait l'échange d'environ trente arpents de terre, du nord au sud de la terre de l'église, contre un autre lopin de terre qu'il nous avait

donné ailleurs ; par là la paroisse entre en possession de la belle *Pointe-aux-sables*, où se trouvent érigées les bâtisses, et d'une sucrerie de plus de quatre cents érables. La terre, pour quelques temps encore, ne sera qu'un sujet de dépense pour le curé ; toutefois, dès l'été prochain on pourrait labourer près de quatorze arpents que j'ai fait nettoyer l'été dernier. Un arpent a été parfaitement fait à la bêche ; pierres, souches, racines, tout a été enlevé, les pierres ont été mises en clôtures. Des plantations d'arbres fruitiers et la culture des légumes nécessaires me rembourseront des frais trop considérables pour une culture ordinaire.

Trois écoles sont en opération dans la paroisse depuis l'été dernier, toutes trois sont tenues par des orphelines ; elles sont fréquentées par plus de cent enfants. Quels sacrifices pour des parents qui, pendant la moitié de l'année, n'ont qu'un mauvais pain de sarrasin *sec* à donner à leurs enfants aussi mal vêtus que mal nourris ! Mais la foi et la conscience du devoir leur font faire généreusement ces sacrifices. J'aime à le reconnaître : notre peuple est bon, tant qu'il n'a pas prêté l'oreille aux discours perfides de ses prétendus amis qui le mèneraient volontiers à sa ruine. Pour ma part, j'ai à me féliciter de mes bons paroissiens, dociles, pieux, dévoués, ils sont encore très-unis entre eux. Je n'ai donc rien à ambitionner, au contraire, j'ai lieu d'être content de mon sort. Puissent les prières des pieux associés de la Propagation de la Foi obtenir que la semence de la sainte doctrine, jetée au milieu de ce bon peuple, produise des fruits abondants de salut.

Veuillez agréer,

Monsieur l'Administrateur,

l'expression de mon plus profond respect,

F. X. MÉTHOT, Ptre.
Missionnaire.

Rapport de M. H. Gagnon, sur St. Odilon de Cranbourne.

A Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque.

Frampton, le 27 août 1868.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Grandeur mon rapport sur la mission de St. Odilon de Cranbourne.

Il y a à Cranbourne cinquante huit familles catholiques pour la plupart Irlandaises, formant une population de trois cent trente deux âmes dont cent quatre vingt deux communiants. Il y a de plus vingt trois familles protestantes, deux chefs protestants de familles catholiques déjà comptées plus haut.

Cette mission, comme toujours, se distingue par sa fidélité au devoir et par son attachement pour le missionnaire ; aussi est-ce pour moi une satisfaction bien douce de leur donner les exercices de la mission, dont ils profitent si bien en allant chaque fois, en nombre considérable, à confesse et en y communiant.

Pour conduire ce petit peuple, il n'y a qu'à lui dire ce qu'il y a à faire, et il est toujours prêt à se conformer à tout ce qu'on lui demande, fallut-il pour cela, se priver de plaisirs en apparence légitimes.

Il y a ici une école depuis le commencement de l'année, mais il est à craindre qu'elle ne puisse continuer, parce que nous ne pouvons avoir d'institutrice ayant un diplôme, et que ce défaut emporte la privation de l'allocation du gouvernement. En vain me suis-je adressé à tous ceux qui semblaient pouvoir me faire connaître des personnes ayant diplôme pour enseigner le français et l'anglais et

surtout l'anglais. Il m'a fallu alors m'adresser à une jeune fille de ma paroisse ; elle a bien fait et si elle peut obtenir son diplôme, notre petit peuple aura l'avantage d'une école.

En fait d'intempérance et de désordre, il n'y a pas d'excès que je connaisse ; en ceci comme dans tout le reste, le peuple est docile et fait la joie de son pasteur. Mais une plaie incurable sont les mariages mixtes. Il est impossible de les empêcher, parce que malheureusement il est trop tard, lorsque le prêtre apprend qu'ils doivent avoir lieu.

Votre Grandeur sait qu'il y a dans la mission un homme qui, par son influence, fait un bien immense ; c'est M. P. C....., J. P., qui par son bon exemple, et sa parole vraiment éloquente, entraîne irrésistiblement cette population, qui peut-être n'est aujourd'hui si bien disposée, que parceque Dieu a permis que cet homme de talent mit ses facultés au service de la religion, du curé et du progrès. Cet homme est attaché au pays, et il fait tout en son pouvoir pour empêcher l'emigration de ses compatriotes, tout en encourageant les Canadiens à s'établir sur les terres non occupées. En cela son but est de pouvoir faire établir Cranbourne, pour y avoir bientôt un prêtre résident.

Voilà, Monseigneur, les quelques remarques que je crois utile de faire à Votre Grandeur, espérant que vous voudrez bien me bénir avec mon petit peuple.

Agréez, Monseigneur, l'expression du plus profond respect avec lequel j'ai l'honneur de me souscrire

De Votre Grandeur,

Le fils très-dévoué,

HYACINTHE GAGNON, Ptre.

Lettre de Monsieur J. B. Vallée, Missionnaire a Saint Paul de Montminy.

A un Prêtre de l'Archevêché.

Saint Paul de Montminy le 5 janvier 1870.

Mon cher Monsieur,

Voici quelques notes sur la mission qui m'a été confiée dans l'automne 1868.

.....

Je crois pouvoir dire que près de vingt-cinq nouvelles familles sont venues se fixer dans la mission depuis l'époque de mon arrivée. Vous ne sauriez croire comme il y a eu de l'encouragement pour la colonisation, depuis qu'il y a un prêtre résident dans la place; et je suis presque certain que s'il y avait eu un prêtre depuis cinq ans, la mission vaudrait la moitié plus qu'elle ne vaut. Non, les canadiens ont une foi encore trop vive, pour vivre sans crainte éloignés du prêtre; et voilà ce qui empêchait un grand nombre de monter s'établir par ici. Aujourd'hui que cette raison n'existe plus, il y a un mouvement considérable; on entend dire presque tous les jours que de nouveaux colons se disposent à monter prendre des terres.

La population actuelle, toute canadienne, dépasse mille âmes; et il y a plus de six cents communiants. Je n'ai encore qu'une école, fréquentée par plus de soixante-dix enfants, tant garçons que filles. Cette école est sous le contrôle des commissaires et est tenue sur un très-bon pied cette année. Il en faudrait encore deux pour les besoins de la place, mais les colons sont si pauvres et ont tant de misère à en soutenir une seule, que je n'ose pas encore en parler, j'attends des jours meilleurs.

Mes paroissiens sont très-bien disposés et j'ai la consolation de les voir souvent s'approcher des sa-

crements. A une retraite, qui a eu lieu il y a trois semaines, à l'occasion du jubilé, j'ai été édifié de voir les bonnes dispositions de mes gens, et avec quel zèle ils ont assisté aux exercices donnés par Monsieur le Grand-Vicaire Mailloux. Il n'en est resté que quelques-uns qui ne se sont pas rendus. J'espère que les bonnes prières de ceux qui ont eu le bonheur de faire la retraite, obtiendront du ciel le retour de ces pauvres malheureux.

La récolte de cette année n'a pas été aussi abondante que celle de l'année dernière. Les patates surtout ont manqué. Si encore on avait pu tout sauver ce qu'il y avait; mais le mauvais temps, la neige et les gelées qui nous ont surpris, ont été cause qu'une bonne partie est restée sous la neige. En quelques endroits même, on n'a pas pu sauver tout le grain. En sorte que je pense bien qu'il y aura un peu plus de misère cet hiver que l'hiver passé.

Il y a eu dans le cours de l'année, quarante-deux baptêmes, six mariages et dix-sept sépultures, dont six grandes personnes.

Trente six enfants ont eu le bonheur de faire leur première communion cet été. Il y en avait de 16 ans, qui n'avaient encore été à confesse qu'une seule fois et cela depuis que je suis résident dans la mission. Vous qui avez été en mission, vous pouvez vous faire une idée de l'ignorance de ces pauvres enfants. Je me propose encore, si ma santé le permet, de faire le catéchisme pendant le carême, afin de les disposer à faire de bonnes pâques.

Sans en avoir le dessein, je m'aperçois que je suis plus long que je n'aurais voulu. Mais tout de même en attendant que je puisse vous faire un rapport plus détaillé, en voilà assez pour vous donner une idée générale de ma mission. Néanmoins je dois vous signaler encore une chose qui jusqu'à présent m'a donné beaucoup de consolation, c'est qu'il n'y

a pas d'auberge, ni de vendeurs de boisson dans ma mission et pas d'ivrogne que je connaisse. Je m'attends bien que le diable ne me laissera pas toujours tranquille de ce côté là ; mais malheur à celui qui osera le premier introduire cette peste dans ma paroisse. Il aura fort à faire pour gagner la partie. Celui sur qui je compte a déjà déjoué les plans de satan, et je ne doute pas qu'il m'aide à combattre contre ce terrible ennemi. Tout de même, nous l'attendons de pied ferme.

Priez et faites prier afin que j'aie courage, force et santé.

Votre dévoué confrère,

J. Bte. VALLÉE, Ptre.

Missionnaire.

Rapport de M. F. Dumontier, Missionnaire, à la Grosse-Isle, Station de la Quarantaine.

A Mgr. C. F. Baillargeon, Archevêque de Québec.

S. Luc de la Grosse-Isle, 13 Septembre 1869.

Monseigneur,

Il n'est pas d'usage que le Missionnaire de la Grosse-Isle fasse rapport de sa mission. Cependant, j'ai cru devoir mettre devant Votre Grandeur les quelques notes qui suivent, persuadé qu'elles auront leur utilité.

La pensée qui porte Votre Grandeur à envoyer chaque printemps, un prêtre à la Grosse-Isle, est surtout de procurer les secours de la religion aux

émigrés, que les lois de la Quarantaine obligent à s'y arrêter. Or, durant mon séjour ici, cet été, j'ai pu constater combien cette pensée rencontre toute son application, et procure toute le bien désiré. Depuis quelques années, presque tous les émigrés qui font la Quarantaine à la Grosse-Isle, sont Norvégiens, Allemands et Polonais. Or tous ces gens ne parlent ni l'anglais ni le français. Arrivés sur cette terre étrangère, il n'ont donc que la religion pour les consoler. Aussi, comme ils appréciaient hautement la présence du prêtre catholique ! ! Que de fois, j'ai vu couler de leurs yeux des larmes de joie et de bonheur, en recevant la visite du prêtre, et en voyant aussi par là que la religion, comme une bonne mère n'abandonne jamais ses enfants, quelque part qu'ils soient. De là on peut conclure combien la présence d'un prêtre est utile et comme il peut encore faire du bien, au milieu de ces malheureux jetés par l'infortune ou d'autres pénibles circonstances sur la terre étrangère. Comme la plupart des émigrés qui stationnent à la Grosse-Isle maintenant ne comprennent ni l'anglais, ni le français, le ministère du Missionnaire devient par là pénible, faute de ne pouvoir se faire entendre d'eux et de ne pouvoir les consoler plus efficacement que par sa visite et ses prières. Delà, il est à désirer que le gouvernement nomme un interprète ici pour les Allemands et les Polonais, comme il y en a déjà un pour les Norvégiens. Et j'ai la conviction que cet interprète ne serait pas moins utile pour le temporel que pour le spirituel des pauvres émigrés. En effet, que de fois j'ai vu avec peine les pauvres malades endurer des souffrances atroces et qu'il eut été facile de soulager, mais qui ne pouvaient se faire comprendre des garde-malades ni même des autres personnes.

Depuis la douloureuse époque de 1840, jamais la Grosse-Isle n'a vu autant d'émigrés et surtout de

maladies graves et contagieuses que cette année. En effet, quarante vaisseaux d'émigrés ont touché à la Grosse-Isle, et cinq mille cinq cents personnes ont stationné, au moins quelque temps à la Quarantaine. Il y a eu quatre cent quatre-vingt quinze admissions dans les hôpitaux ; mais de ce nombre, il n'y a eu que soixante-dix catholiques. Les premiers temps de la Quarantaine surtout ont été marqués par un plus grand nombre d'émigrés et de malades. Aussi, il y a eu jusqu'à cent cinquante malades à la fois dans les hôpitaux, et presque tous gravement malades, de la picote, des fièvres. Mais la maladie dominante a été le typhus avec toute sa gravité et sa contagion. Aussi, il est mort, durant la saison, quarante-quatre personnes, presque toutes du typhus, et dont vingt-cinq adultes. Mais il n'est mort que huit catholiques, dont deux adultes et six enfants. Le typhus s'est communiqué parmi les employés de la Grosse-Isle, d'une manière très-sérieuse. Le Médecin, lui-même, a été cinq semaines gravement malade. Une des garde-malades qui était ici, au service des hôpitaux depuis quatorze ans, a succombé à cette triste maladie. Chose un peu extraordinaire, parmi ceux qui ont eu des rapports fréquents avec les malades, quatre seulement ont échappé aux atteintes de la maladie. Et par la grande bonté de Dieu, le Missionnaire compte parmi ces derniers heureux. Mais depuis deux mois, il y a eu peu de malades, et moins encore de cas graves. Les derniers émigrés ont laissé la quarantaine, lundi dernier et aujourd'hui, il n'y a plus que quelques convalescents parmi les employés à la Grosse-Isle qui ont été malades.

Si dans les premiers temps de la quarantaine, la vie du Missionnaire a été un temps d'épreuves et de combat, alors comme depuis, il y a eu peu à faire. Cependant j'ai tâché d'utiliser mon temps

le mieux possible pour le bien spirituel des employés de la Grosse-Isle. J'ai préparé pour la première communion cinq enfants : trois canadiens et et deux parlant la langue anglaise. J'ai donné aux catholiques d'ici les exercices solennels du jubilé ; et j'ai eu la consolation de voir tous ceux qui demeurent habituellement à la Grosse-Isle, s'approcher des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. En général, la population catholique ici est excellente et se distingue par sa foi religieuse et sa piété. Presque tous se confessent tous les mois. J'ai remarqué aussi, avec bonheur, la bonne union qui existe entre tous les employés à la Grosse-Isle, même entre ceux qui diffèrent de nationalité et de religion. Les Protestants ne montrent ni fanatisme, ni partialité. Quant à moi, je n'ai qu'à me féliciter des bons procédés des autorités à mon égard.

Le nombre des employés à la Grosse-Isle, ou mieux la population totale de l'Isle durant la saison a été de quatre-vingt-dix personnes, y compris le Médecin et sa famille. Sur ce nombre, il y a soixante-dix-huit catholiques, soixante-trois communiants et quinze enfants. Ainsi, il n'a que neuf Protestants, y compris les deux enfants du Surintendant. Parmi les catholiques, il y a, à peu près, un tiers qui parlent la langue anglaise. Une trentaine de catholiques, tant canadiens qu'irlandais, hivernent ici pour le soin des effets et l'entretien des bâtisses du gouvernement. Je crois devoir aussi rappeler à Votre Grandeur qu'il y a ici une école catholique en opération depuis quelques années, et régulièrement fréquentée par dix à quinze enfants.

Durant les quatre mois que j'ai passés ici, j'ai fait deux baptêmes, et huit sépultures ; et j'ai administré les derniers sacrements, huit fois. Tels sont, Monseigneur, les faibles travaux qui ont

marqué la carrière du Missionnaire de la Grosse-Isle, durant la saison qui vient de se terminer.

En face de ce faible travail on pourra peut-être se demander pourquoi tant de frais et de trouble pour entretenir un missionnaire à la Grosse-Isle ? A ceci il est facile de répondre : les catholiques ne doivent-ils pas faire pour les émigrés de leur croyance ce que les protestants font pour les leurs ? Cette année, il est vrai, il y a peu à faire ; mais une autre année, même avec un courant d'émigration moins grand, il y aura peut-être un plus pressant besoin des services du Missionnaire, ou parce que l'émigration sera plus catholique, ou parce que les cas de maladie seront plus graves. D'ailleurs, mettons nous à la place de ces pauvres émigrés et nous comprendrons leur bonheur et les sacrifices ne coûteront plus rien.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

Monseigneur, de Votre Grandeur,

le très-humble et obéissant serviteur,

F. DUMONTIER, Ptre.
Missionnaire.

Rapport de Monsieur Ign. Langlais, sur les trois missions du chemin Elgin.

A un prêtre de l'Archevêché.

Sainte Perpétue du chemin Elgin, 24 décembre 1860.

Monsieur,

Chargé en septembre dernier, des missions du chemin Elgin, qui comprennent les townships Ash-

ford et Fournier ; Lafontaine et Garneau ; Casgrain et Dionne, et ayant visité ces missions dans presque toute leur étendue, je vais essayer d'en donner quelques détails aussi exacts que possible.

LAC NOIR.

Je commence par la mission du Lac Noir qui se trouve à cinq lieues de Ste. Louise et de St. Aubert. Il y a là dix-huit familles disséminées sur un espace d'une lieue et demie. Parmi ces dix-huit familles, une a eu le malheur de renier la foi de ses ancêtres, entraînée qu'elle a été par les suisses qui viennent ici régulièrement une ou deux fois l'année faire une visite. C'est pour cette raison que la présence du prêtre à été jugée nécessaire dans ces endroits.

Il n'y a pas encore de chapelle dans cette localité, mais les colons ont sorti du bois en quantité suffisante pour en construire une, aussitôt qu'ils en auront les moyens. Tous me paraissent zélés, mais ils ne sont pas capables de terminer cette œuvre sans secours, car ils sont tous pauvres, et la terre en cet endroit est d'une qualité bien médiocre ; ce qui fait que le nombre des habitants n'y augmente pas, et même quelques-uns ont abandonné leurs terres et se sont transportés ailleurs. Il n'y a pas non plus d'école dans cette mission, vu que les habitants sont tous trop pauvres pour payer une institutrice. Les gens y sont généralement bons, mais l'ignorance y est grande, et ce qui pis est, il y a plusieurs maisons où l'on débite des boissons fortes au détriment d'un grand nombre. Je vais faire la mission au Lac Noir sur semaine, car je suis obligé de desservir Ste. Perpétue et St. Pamphile alternativement tous les quinze jours.

La Propagation de la Foi n'a encore, je crois, rien fait pour cette mission, mais je sais de source cer-

taine qu'elle lui donnera tous les ornements nécessaires au culte et j'espère qu'elle lui aidera aussi à construire sa petite chapelle. Comme je l'ai dit plus haut, le nombre des habitants de cette mission diminue au lieu d'augmenter, de sorte que je pense qu'une chapelle de trente pieds sur vingt-cinq, fournirait un logement convenable pour d'ici à bien longtemps. Tous ces pauvres colons sont disposés à se mettre à l'œuvre pour en construire une de ces dimensions, comptant sur l'assistance de la Propagation de la Foi, si c'est possible.

J'ai remarqué avec une grande satisfaction qu'il y a beaucoup de foi parmi la plupart des gens, et en effet il fallait qu'ils fussent bien fermes dans leur sainte croyance, pour avoir pu résister si longtemps aux suggestions trompeuses de ces malheureux commis des sociétés bibliques qui ont fait tant d'efforts pour pervertir cette population. Cette foi, je la remarque encore quand je leur donne la mission, à laquelle ils assistent en aussi grand nombre que possible, bien qu'il y en aient qui ont une lieue et demie à s'y rendre et le plus grand nombre n'ont pas de voiture. Lorsque leur chapelle sera construite, les plus éloignés n'auront que soixante arpents à faire pour s'y transporter. Il est donc urgent de songer à bâtir au plus tôt. Aussi je me mettrai à l'œuvre aussitôt que le conseil de la Progation de la Foi aura fait un octroi à cette fin ; je fais humblement ma demande par la présente.

STE. PERPÉTUE.

Cette mission se trouve à deux lieues plus haut que le Lac Noir et est le lieu de ma résidence, parce qu'elle est plus centrale. Il y a dans cette mission cinquante-trois familles, qui donnent cent cinquante communions. Plusieurs familles sont venues s'y établir depuis l'automne dernier.

La très-grande majorité des colons de cette mission sont de braves chrétiens, pleins de foi, de religion et de bonne volonté. C'est un spectacle vraiment édifiant de voir cette petite population assister, avec la plus scrupuleuse assiduité, aux offices et aux instructions que le missionnaire leur donne tous les quinze jours.

Avec l'aide de la Propagation de la Foi qui leur a donné £50, ils ont construit une chapelle de soixante pieds sur quarante, qui a été bénite par le révérend A. Casgrain, curé de Ste. Louise des Aulnets, le 18 décembre dernier. Grâce à l'œuvre de la Propagation de la Foi et aux libéralités de quelques âmes généreuses, cette chapelle est pourvue de beaux ornements et il ne lui manque plus que quelque chose pour l'exercice complet du culte.

La corporation Archiépiscopale possède dans cette localité six acres de terre sur vingt-huit de profondeur. Ces terrains ont été concédés par des particuliers qui les ont abandonnés à l'usage du missionnaire. Le lot où est sise la chapelle est de la meilleure qualité et est défriché sur un espace d'environ seize arpents. L'autre lot ne vaut pas grand, chose et il n'y a aucun défrichement dessus.

Outre la chapelle qui n'est pas encore complètement terminée, ces pauvres mais courageux habitants ont bâti un presbytère de trente pieds sur vingt-cinq, et une grange de vingt quatre pieds carrés avec étable dessous. Mais ces bâtisses ont nécessité une dette qui est encore de £62 et quelques chelins à part ce que nous avons pu payer jusqu'ici. La Providence est grande et bonne, dis-je à ces bons colons, elle nous fournira les moyens de payer cette somme.

J'ai fait depuis le commencement de septembre dernier vingt-deux baptêmes et cinq sépultures dont quatre enfants et une adulte.

Messieurs les curés Parant, Casgrain et Fortin

sont très-zélés pour ces pauvres missions et ils prouvent leur zèle et leur grande bonne volonté en faisant des quêtes dans leurs paroisses pour nous aider à payer notre chapelle. Aussi, je l'espère, celui qui ne laisse pas sans récompense un verre d'eau donné aux pauvres en son nom, répandra ses bénédictions sur ces cœurs généreux, qui ont pitié de notre grande pauvreté.

ST. PAMPHILE.

La chapelle de St. Pamphile se trouve à trois lieues plus haut que celle de Ste. Perpétue, et à une demi-lieue en deça de la ligne provinciale. Cette chapelle qui a quarante pieds sur trente n'est pas encore terminée, mais elle a été bénite le vingt-un décembre dernier par le révérend messire A. Casgrain, curé de Ste. Louise des Aulnets, qui a été pendant plusieurs années chargé de ces pénibles missions du Chemin Elgin. Je dois ici reconnaître le zèle et les sacrifices que ce Monsieur a dû s'imposer pendant les longues années durant lesquelles il a desservi ces pénibles missions sans compter le soin qu'il était obligé de donner à sa paroisse de Ste. Louise. La terre n'a pas de récompense pour de tels travaux !

On dit la messe dans cette chapelle depuis qu'elle est bénite et déjà il y a presque assez de monde pour la remplir ; mais il faut dire ici ce que j'ai dit en parlant des colons de Ste. Perpétue, qu'ils assistent aux offices en aussi grand nombre que possible, car ils aiment les cérémonies de notre Ste. Religion et sont très avides d'entendre la parole de Dieu. Suivant le recensement que je viens de faire dans cette mission, il s'y trouve soixante et huit propriétaires, deux cent vingt deux enfants et cent quatre vingt onze communions. Les terres y sont encore, dit-on, d'une qualité supérieure à celles de

Ste. Perpétue ; ce qui fait que le nombre des colons y augmente plus rapidement. En conséquence de cette fertilité remarquable de la terre dans cette localité, les habitants y sont généralement plus à l'aise que ceux des deux autres missions.

La Propagation de la Foi n'a encore rien donné à cette mission, mais Monsieur le trésorier m'a dit que l'œuvre fournira à la mission tous les ornements nécessaires au culte.

La dette occasionnée par la construction de cette chapelle n'est plus que de £12.

La corporation archiépiscopale possède ici quatre âcres de terre, où il y a à peu près quatre ou cinq arpents défrichés. Ce lot a été concédé par le révérend Messire Casgrain qui l'a abandonné à l'usage du missionnaire. En outre, des particuliers ont donné pour la même fin, treize arpents de terre dont à peu près la moitié est défrichée. Ces terrains sont tous d'une excellente qualité et pas trop difficiles à cultiver. Voilà tout ce que je puis dire de ces trois missions que je dessers avec beaucoup de satisfaction, vu la bonne volonté des gens.

Priez Dieu avec moi qu'il en soit toujours ainsi.

Votre dévoué confrère,

I. LANGLAIS, Ptre.,

Missionnaire.

Rapport de Monsieur P. J. Saucier, Prêtre, sur la mission de Ristigouche.

A Sa Grandeur Monseigneur C. F. Baillargeon, Archevêque de Québec.

Douglastown, 3 Novembre 1869.

Monseigneur,

J'ai la douce confiance que Votre Grandeur recevra avec plaisir les notes suivantes, sur l'état de la mission de Ristigouche confiée à mes soins pendant plus de dix ans, et que je me suis efforcé de cultiver avec tout le zèle qu'il a plu au Seigneur de me donner. J'ai eu trop souvent l'occasion de constater l'intérêt tout particulier que vous portez à ce petit peuple sauvage de Ristigouche, pour croire que vous n'accueillerez pas favorablement ces quelques lignes.

Le premier du mois de mai 1859, je recevais à St. Thomas de Montmagny, où j'étais alors vicaire, ma lettre de mission. Retenu dans cette paroisse pour assister le Vénérable Monsieur Beaubien, qui en était alors curé, je dus retarder mon départ de quelques jours. Puis, me hâtant de terminer les préparatifs du voyage, je m'embarquais le 11 juin, à bord du Steamer Lady-Head. Le treize au soir, je débarquais à Dalhousie dans le Nouveau-Brunswick, et le 14 à midi, j'arrivais au village sauvage de Ristigouche.

Je trouvai dans les sauvages Micmacs un peuple docile, attaché au prêtre, qu'ils appellent tous leur *Patriarche*. Il y avait alors une école pour l'instruction des enfants de la mission. Elle était fréquentée par un bon nombre d'élèves. Cette école avait été ouverte, grâce aux efforts du Révérend Monsieur Dumontier, mon prédécesseur, et à la libéralité du gouvernement. Ils étaient pauvres

comme il le sont encore et le seront toujours, à cause de leur manque d'économie. Tel était l'état des sauvages de Ristigouche à mon arrivée au milieu d'eux.

Je n'avais donc qu'à suivre les traces de mon zélé prédécesseur pour faire du bien à ces pauvres gens, pour leur inspirer l'amour de Dieu et la crainte du mal. J'étais heureux en même temps de rencontrer chez eux de si bonnes dispositions pour les choses du ciel. Oh oui ! j'avais besoin de cela au milieu d'un peuple dont je ne comprenais pas alors le langage ; oui, j'avais besoin de quelque chose pour m'encourager à travailler avantageusement dans cette partie de la vigne du Seigneur. Profitant ensuite de la bienveillance de l'excellent interprête, Samuel Sooh, je me hâte d'étudier le caractère de mon peuple, d'en bien connaître les mœurs et d'en apprendre la langue.

Les sauvages Micmacs sont très-attachés à leur foi. Quoique environnés de protestants, exposés à mille dangers de séduction, personne néanmoins n'a encore succombé. Cependant les offres d'argent, et d'autres promesses n'ont jamais fait défaut. Si tous ne pratiquent pas leur religion comme ils le devraient, tous conservent leur foi. Ils sont toujours heureux de pouvoir contribuer généreusement à l'entretien de leur belle petite église, qui fait l'admiration de tous les étrangers qui visitent la mission. Les protestants eux-mêmes de l'endroit ne peuvent s'empêcher de faire des louanges aux sauvages, chaque fois qu'ils entrent dans leur église. Ils ont raison de trouver cette église belle, propre et de leur goût, car leurs pauvres temples sont bien tristes à voir. Tous les ans, avec les faibles revenus de l'église, les sauvages ont pu se procurer quelques nouveaux ornements pour la chapelle. Il serait peut-être bon d'ajouter que, depuis la visite de Votre Grandeur, en 1863, un

superbe confessional fait l'ornement de la sacristie, tandis que l'église possède aussi un beau baptistère.

Un bon nombre de familles de la mission m'ont donné beaucoup de consolations par leur piété. Beaucoup ont la pieuse coutume de fréquenter souvent les sacrements, les parents et leurs enfants. Tous les ans, un certain nombre d'enfants ont été préparés pour la première communion. En général, j'ai toujours remarqué que les enfants des sauvages savaient mieux leurs prières et leur catéchisme que les enfants des blancs de Ristigouche. Ce qui montre le soin que prennent les mères pour instruire leurs jeunes enfants.

Les sauvages ont beaucoup de dévotion pour les morts. Ils prient beaucoup pour eux. Ils font même chanter plusieurs messes de *requiem* pour leurs parents et amis défunts. C'est surtout le jour de la Toussaint qu'il fait beau de les voir. Tous se rendent au cimetière, après les vêpres, et demeurent longtemps à genoux sur les fosses de leurs parents et amis. Rien ne peut les déranger pendant qu'ils adressent leurs prières au ciel pour le repos des âmes de ceux qui leur étaient chers sur la terre. Que de fois, je les ai vus revenir du cimetière, en versant d'abondantes larmes. Tous les ans, le jour des Morts, plusieurs sauvages ont coutume d'apporter à l'église une partie de leur chasse, et suivant le cérémonial Micmac, c'est sur la balustre que l'on dépose les aumônes. Ah ! que le bon Dieu doit aimer ces pauvres gens !

Depuis un certain nombre d'années, au son de la cloche, à 3 heures de l'après-midi, chaque vendredi, les sauvages se rendent en grand nombre à l'église, pour faire le chemin de la croix avec leur *Patriarche*. C'est une dévotion à laquelle ils paraissent beaucoup tenir.

Tous les ans, grande fête le dimanche de la procession. Qu'il est beau de voir le recueillement de

tous les sauvages accompagnant Jésus-Christ porté par le prêtre. Le chapelet à la main, ils ne pensent qu'à parler à Dieu. Quel contraste avec les grandes villes, où l'on entend tant de bruit pendant cette belle procession ? Ici, ce sont les oiseaux qui unissent leur voix harmonieuse au chant des louanges du Seigneur. Il y a maintenant à quelques arpents de l'église de la mission, une bonne petite chapelle qui sert de reposoir pour la circonstance. Dans ce grand jour, les jeunes gens se font un honneur de porter les armes pour escorter le Roi des Rois.

Les sauvages ont encore une grande dévotion pour la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie. Aussi, depuis plusieurs années, font-ils le mois de Mai consacré à la mère du Sauveur du monde. Chaque soir, à l'angelus, on se rend en grand nombre à l'église pour prier et chanter. Un grand nombre assistent régulièrement à la sainte messe chaque jour de la semaine. Mais c'est surtout dimanche soir que l'église est envahie par tous ces enfants de Marie. Oh ! qu'il est beau d'entendre toutes ces voix chanter ensemble les litanies de la Sainte Vierge ! Ensuite chacun s'en retourne à sa demeure, heureux et content d'avoir adressé quelques paroles à sa bonne Mère.

La confrérie du scapulaire est aussi établie à la mission depuis plusieurs années. Autrefois, il y a déjà bien des hivers, la sainte Anne, fête patronale et nationale des sauvages Micmacs, était chomée bien tristement. Jouer, chanter, danser et manger, tel était le jour de la grande fête de sainte Anne. Aujourd'hui, c'est bien différent, dès la veille, on prépare le chemin pour la procession du lendemain. Le jour même, chacun revêt ses beaux habits de fête, et se rend à l'église, pour assister à la messe solennelle et aux vêpres dans l'après-midi. Afin de les engager à célébrer cette fête religieusement, j'ai profité de cette circonstance, où tous les sau-

vages étaient réunis à la mission, pour les confesser et les communier pendant l'Octave.

Le jour de l'an, jour de grands désordres autrefois, est aujourd'hui un jour de paix et de bonheur pour ces pauvres sauvages. Autrefois, ils passaient ce jour à boire, aujourd'hui, ils le passent à prier et à recevoir la visite de leur *Patriarche*. C'est aussi en ce beau jour, qu'ils font leur aumône à l'Enfant-Jésus.

Pendant le carême, c'est aussi maintenant la coutume de se réunir à l'église chaque jour de la semaine. C'est un moyen de les disposer à sanctifier ce saint temps, et les préparer à faire dignement la communion pascale.

Voilà donc les principaux exercices de piété des sauvages. C'est presque la vie d'une communauté ; mais ce peuple enfant à besoin de ces moyens pour se conserver bon et fidèle. Je puis dire, Monseigneur, que le missionnaire au milieu d'eux aurait toujours beaucoup de consolations, sans les dangers sans nombre auxquels sont exposés ces pauvres gens. Malheureusement, il voit ses efforts constamment paralysés par l'esprit du mal. Aussi, sa vie est-elle une vie de luttes et de souffrances continuelles, mais enfin, le prêtre est l'homme de sacrifice. Cependant que deviendraient ces sauvages, si le prêtre cessait un seul moment de résider au milieu d'eux ? Hélas ! leur sort serait bien à plaindre. Le prêtre doit donc toujours demeurer avec eux, et sa présence les préservera de bien des malheurs, car il est leur seul ami, leur conseiller, leur père et ils le respectent, l'aiment et lui obéissent comme tel.

L'école de la mission a toujours été en opération pendant mon séjour à Ristigouche, comme elle l'était encore à mon départ. Un certain nombre d'enfants fréquentent assidûment la classe. Je n'ai jamais atteint le but que je me proposais avec cette

école, parce que je ne rencontrais pas assez de dévouement chez les maîtres et maîtresses. Voilà pourquoi je priais Votre Grandeur de convertir cette maison en couvent. Je savais que les bonnes religieuses pourraient faire tout le bien désiré. En effet, elles seules peuvent former les jeunes filles de la mission. Aussi Votre Grandeur a-t-elle approuvé mon projet, mais cependant les circonstances ne m'ont pas permis de le réaliser avant mon départ de Ristigouche. Puisse mon successeur être plus heureux que moi, et le bien se fera.

La principale cause de la grande pauvreté des sauvages, c'est le manque d'économie, comme je l'ai déjà dit plus haut. Avec la chasse, la pêche et leur récolte, ils pourraient se tirer d'affaire. Je dois dire à leur louange, du moins pour un grand nombre, qu'ils ont fait beaucoup de progrès dans l'agriculture depuis quelques années. Afin de les encourager à se livrer à la culture de leurs terres, le gouvernement leur envoie généreusement tous les printemps, une somme d'argent pour acheter des grains de semence. Et tous les ans, ils se sont efforcés d'aggrandir leurs petits champs. De plus, à mesure que les sauvages s'occuperont d'avantage à cultiver leurs bonnes terres, ils seront plus capable de soutenir leurs familles, et seront moins exposés à la misère et plus forts pour résister aux séductions de l'esprit du mal qui les tente souvent par l'appât des richesses et de l'argent. Cependant avec tout cela, il faut de l'économie et c'est là ce qui manque. Quand ils ont beaucoup, ils dépensent beaucoup, sans prévoyance de l'avenir, et bientôt ils se voient réduits à la plus grande misère. Espérons qu'avec le temps, ils comprendront la nécessité de changer de système. Pendant la saison rigoureuse de l'hiver, la plupart des jeunes gens vont travailler au bois *de tonne*. Ils sont bien exposés dans ces chantiers, où ils rencontrent beaucoup de jeunes pro-

testants sans mœurs. Malheureusement, le printemps, après la sortie du bois, leurs compagnons de chantiers les entraînent aux auberges et leur font dépenser une partie sinon tous leurs gages.

Dans le temps passé, n'ayant pas de magasin du côté du Canada, les sauvages devaient traverser Campbeltown, Nouveau-Brunswick, pour se procurer le plus petit article. C'était toujours outre la perte de temps, la rencontre de méchants amis. Ils couraient donc à chaque instant de grands dangers. Pour prévenir ce malheur, un magasin fut établi dans la mission même, afin de leur procurer les choses nécessaires à la vie. Depuis ce temps, d'autres magasins ont aussi été établis du côté canadien, mais en dehors de la mission. De sorte que maintenant, ils ont moins d'occasions d'aller à Campbeltown. Cependant malgré toutes ces précautions, plusieurs se sont laissés prendre au piége, et ont donné dans l'excès de l'ivresse. Je dis quelques-uns car tous les sauvages, au moins les chefs de familles, appartiennent à la société de la croix de tempérance et à part ces quelques-uns, les sauvages sont sobres.

J'oubliais de dire que dans leurs fêtes, la présence du prêtre est toujours nécessaire, à cause des étrangers qui viennent mettre le trouble, et souvent porter le scandale. Bien des fois, j'ai dû passer des journées entières avec eux pour prévenir ce malheur. Ce sont de grands enfants, et ils n'ont pas la force et le courage d'éloigner ceux qui veulent leur nuire, voilà pourquoi, on cherche tous les moyens pour les exploiter.

La population des sauvages de Ristigouche diminue sensiblement. C'est donc vrai de dire que devant la civilisation, le sauvage doit disparaître. Beaucoup meurent encore tout jeunes. En général, ils ne vivent pas vieux, les femmes surtout. Les grandes personnes meurent généralement de con-

somption. Leur genre de vie est en partie la cause de cette maladie et leur maladie ordinairement n'est pas bien longue. C'est un peuple à l'agonie. Une année même j'ai fait plus de sépultures que de baptêmes.

Quoique la culture soit absolument nécessaire aux sauvages, elle est cependant un sujet de trouble pour eux, et d'embarras pour leur prêtre. Comme leurs terres ne sont pas divisées par lots, chacun travaille là où bon lui semble, et de là la chicane, mais heureusement que le *Patriarche* est toujours le juge reconnu, pour prononcer la dernière sentence. On se sépare alors généralement satisfait. Le prêtre est tout pour eux, pour le temporel, comme pour le spirituel ; c'est encore heureux qu'il en soit ainsi.

Je pense donc que les sauvages doivent être l'objet des sollicitudes du prêtre. Attachés à leur foi et à leur prêtre, ils l'écouteront et aimeront leur religion.

Comme Votre Grandeur aime à connaître dans quel état se trouve l'église de la mission, j'ajouterai, en terminant, que l'église de la mission de Ristigouche est pourvue de tout ce qui est nécessaire au culte, de plus, j'ai laissé dans le trésor de l'église, une somme de près de trois cents piastres, qui serviront soit à l'achat de nouveaux ornements, ou à rencontrer certaines dépenses que pourraient nécessiter quelques réparations.

Pendant mon séjour à Ristigouche, j'ai fait faire la première communion à environ deux cents enfants, j'ai fait cent soixante et quinze baptêmes, cent cinquante cinq sépultures et environ quarante mariages. Je parle des sauvages seulement. Ils ont eu aussi le bonheur de recevoir deux fois leur évêque, et à chacune de ces deux visites, un grand nombre ont reçu le sacrement de confirmation.

Je ne puis terminer, Monseigneur, sans dire un mot de mon ancien et excellent interprète Samuel

Sook. Cet homme a toujours été l'ami dévoué du prêtre. Sans lui, que pouvait faire le jeune missionnaire à son arrivée à Ristigouche ? Toujours prêt, il se faisait un plaisir de se rendre utile à son Pasteur, et la nuit et le jour. Aussi par son influence, il était facile de réussir dans les différentes entreprises que je pouvais juger nécessaires. Il mérite donc la confiance du prêtre, comme il a droit à sa reconnaissance. Aujourd'hui, Sam n'est plus capable de rendre les mêmes devoirs au prêtre. Il est malade depuis quelques années. Le bon Dieu sans doute a voulu l'éprouver sur la terre, afin de le récompenser plus largement dans le ciel, pour tous les services qu'il a rendus à son Eglise. Quant à moi, je ne pourrai jamais l'oublier. Pour lui aider à supporter sa famille, le gouvernement a eu la générosité de lui accorder une pension. Je dois dire enfin que sa plus grande souffrance est de ne pouvoir plus assister le missionnaire comme il le faisait autrefois.

Voilà, Monseigneur, les quelques renseignements que j'ai cru devoir donner à Votre Grandeur. Elle me pardonnera la longueur de ce rapport ; mais comme c'est le dernier que je lui adresse. Elle aura plus d'indulgence pour celui qui a passé dix ans et quelques mois à la mission de Ristigouche, que je laissai le 25 du mois de septembre dernier, pour aller occuper un autre poste que m'a confié mon nouvel évêque.

Je termine enfin, Monseigneur, en priant Votre Grandeur de me bénir d'une manière toute spéciale, ainsi que les sauvages de Ristigouche et le peuple que la Divine Providence vient de me confier.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très-humble et très-dévoué serviteur,

P. J. SAUCIER, Ptre.,
Missionnaire.

Mission du Nord-Ouest.

Lettre du R. P. Lacombe, O. M. I., au T. R. P. Supérieur Général.

Mission de Saint-Paul-des-Cris, sur la Saskatchewan,
Jour de Pâques, 31 Mars 1866.

Mon très-révérend et bien-aimé Père,

" Nous venons de célébrer une grande et belle fête ; le jour de Pâques est un jour bien cher au cœur de tous mes néophytes, et comme les peines et les joies de mes pauvres sauvages sont devenues mes peines et mes joies, j'ai moi-même ressenti aujourd'hui de bien douces consolations : ils étaient si heureux, mes bons chrétiens, en recevant Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie que j'ai eu le bonheur de leur donner ! Dieu récompensait leur foi naïve par les joies les plus suaves !

" Malgré l'heure déjà avancée de la nuit, je ne veux pas, mon très-révérend Père, aller prendre le repos dont j'ai cependant besoin, avant d'avoir tracé les premières lignes d'une lettre que je me fais un bonheur de vous adresser. Je n'aurai à vous raconter que des événements qui offrent peu d'intérêt, et comme je suis inhabile à écrire, ma plume ne leur donnera pas le charme qui leur serait nécessaire, pour être lus avec plaisir ; je suis assuré néanmoins que vous accueillerez avec bonté le simple récit de mes derniers travaux.

La dernière lettre que j'avais l'honneur de vous adresser, remonte, je crois, au mois de janvier 1865. J'étais alors à la mission de St. Albert. Je vous parlais de mon voyage à l'intérieur de la tribu des Pieds-Noirs et de la bataille fameuse, qui avait eu lieu au mois de septembre de l'année précédente. Et maintenant me voici à la mission de Saint-Paul-

des-Cris. Quand l'hiver dernier, le R. P. Vanderberghe traversait la rivière Saskatchewan, pour se rendre, en la compagnie de Mgr. Taché, à la mission de Saint-Albert, il ne se doutait probablement pas qu'un peu plus tard, un Oblat viendrait ici planter la Croix et fonder une mission. Cette mission de Saint-Paul se trouve à l'entrée des terres de chasses des Cris, qui habitent les grandes prairies. Notre bien-aimé vicaire des missions et le Rév. P. Visiteur avaient plusieurs fois exprimé le désir de me voir aller donner mes soins à ces pauvres sauvages, et c'est pourquoi, malgré les contrariétés de tout genre qu'il m'a fallu surmonter, j'ai entrepris d'établir ici une mission. Dieu aidant, mon courage a été plus grand que les épreuves auxquelles il n'a pas manqué d'être soumis.

" J'ai laissé Saint-Albert, l'an dernier, au lendemain de la grande fête du 25 janvier. Après avoir embrassé les frères que je quittais à regret, et placé sur un traîneau attelé de quatre chiens, tout mon bagage (léger bagage, hélas !), je me mis en route, en raquette, ayant pour unique compagnon un jeune métis. Notre voyage dura quatre jours et fut heureux. Comment vous exprimer bien-aimé Père, avec quelle joie je fus reçu ! C'est plaisir de voir l'allégresse de tous les sauvages au milieu desquels j'arrivais. Elle était d'autant plus grande que le bruit de ma mort s'était répandu parmi eux ; on croyait que j'avais été tué chez les Pieds-Noirs. Aussi c'était vraiment un spectacle touchant de voir mes bons indiens se précipiter sur moi, criant tous à la fois : " Merci, merci, mon père vit. " Puis ils traduisaient leur contentement du geste, de la voix aussi bien qu'ils le pouvaient. Tous me disaient qu'ils avaient beaucoup prié pour moi, et remerciaient Dieu de leur avoir manifesté en ma faveur, sa puissance et sa bonté. " Quand j'ai appris ta mort, me disait l'un d'eux, j'ai plus pleuré que lors-

que j'ai perdu mon père." Un autre ajoutait : A l'annonce de cette triste nouvelle, nous nous sommes dit, entre nous : " Fuyons, fuyons bien loin, car si le Père a été tué chez les Pieds-Noirs, il n'y a plus de vie pour nous. " Pour moi, me disait encore un de ces chers sauvages, pour moi, j'ai dit : Je ne fuirai pas. S'il est vrai que Dieu ait appelé notre Père à lui, j'irai à la mission, j'irai le pleurer sur les champs qu'il avait labourés pour nous, et j'attendrai son successeur."

" Le parti qui avait prévalu cependant, à la nouvelle de ma mort, a été celui de prendre la fuite. Les Cris, malgré la neige très-abondante qui couvrait la terre et le froid rigoureux, s'étaient éloignés du pays où je les avais rencontrés précédemment, mais plus tard ils y étaient revenus, après avoir ouï dire que ma mort n'était pas certaine, et ce fut alors que je les rencontrai. La disette était fort grande à leur camp, lorsque j'y arrivai ; ces pauvres gens étaient obligés d'y garder un jeûne des plus rigoureux. Point de buffles dans le voisinage, du moins c'était à peine si quelques-uns y apparaissaient de temps à autre et tombaient sous les coups de leurs chasseurs.

" Dès lors, trêve forcée à cette effrayante gloutonnerie des sauvages dont j'ai été souvent témoin, et dont, je suis sûr, un Européen se fait très-difficilement une idée. Pour ma part, je ne le soupçonnais pas ; ainsi je n'aurais jamais cru qu'une famille pût, dans un seul repas, manger jusqu'à quarante et même cinquante livres de viande ; et cependant il en est ainsi.

" Les circonstances dans lesquelles se trouvaient les Cris, lorsque j'arrivai au milieu d'eux, étaient donc fâcheuses. Ce qui m'incommodait surtout, c'est que la disette forçait mes sauvages à changer, chaque jour, de campement, afin de s'approcher des troupeaux de buffles. Je ne pouvais alors que très-

difficilement travailler à l'instruction religieuse de la tribu. Ce ministère, d'ailleurs pénible dans tous les temps, est particulièrement dur et fatigant pendant l'hiver. On ne peut alors réunir que bien peu de sauvages dans des huttes, petites et misérables, où il faut se grouper autour d'un foyer dont la fumée vous aveugle et vous étouffe.

" Pourtant, grâce à Dieu, ces épreuves ne me rebutèrent point. A tous les campements, je réunissais autour de moi autant de sauvages que je pouvais, les hommes d'abord, ensuite les femmes et vers midi les enfants ; parfois je pouvais en avoir quatre-vingts assemblés dans une plus grande loge qu'on me prêtait dans ces circonstances,

" Imaginez-vous donc cent vingt et même cent trente loges sauvages que recouvre une neige abondante, et d'où s'échappe une épaisse et noire fumée. Approchez-vous de la principale ; relevez cette peau grossière qui en ferme l'entrée, et voyez. Autour du feu, dont la fumée ne pouvant trouver d'issue, s'échappe en tourbillonnant de tous les côtés, sont assis, ou mieux accroupis, tous mes petits indiens. Ils se pressent le plus qu'ils peuvent autour de la Robe noire, pour réciter leurs prières et apprendre leur catéchisme. " Mais, me direz-vous, il est impossible d'y tenir. Quel moyen de ne pas être asphyxié par cette fumée ou de ne pas être gêlé par ce froid rigoureux qui se fait sentir, quand même ? " Hélas ! je l'avoue, le froid et la fumée ont de graves inconvénients, surtout dans de pareilles habitations, mais il faut bien se résigner à souffrir et après s'être rappelé la belle devise de notre chère famille : " *Evangelizare pauperibus misit me,* " se dire que l'honneur de relever et sanctifier les pauvres mérite bien d'être acheté par quelques sacrifices, et puis l'on s'approche du feu, autant qu'on le peut, on a soin de ne pas se tenir debout pour ne pas être étouffé par la fumée ; de la sorte on se tire d'affaire.

" Pour ma part, je me suis toujours trouvé si heureux d'instruire mes pauvres sauvages, que je ne me suis pas aperçu de la misère et des incommodités de leur pauvre hutte. Une seule chose ici m'affligeait grandement et me causait bien plus de peine que les privations et les épreuves dont je viens de parler, c'était l'impossibilité dans laquelle je me trouvais de dire la sainte messe.

" J'avais eu d'abord l'intention d'élever une cabane un peu plus convenable que les autres ; en la chauffant au moyen d'un poêle, j'aurais pu me procurer le bonheur après lequel un pauvre missionnaire soupire le plus. Il me fallut abandonner à regret le projet que j'avais ainsi conçu ; je vis que nos ressources ne me permettaient point de le réaliser.

" Vous parlerai-je maintenant, de la manière dont nos Cris font la chasse aux buffles pendant l'hiver ? Je ne sais trop si vous y trouverez quelque intérêt, mais voici en peu de mots comment ils s'y prennent :

" On construit au moyen d'arbres solidement disposés, une forte palissade d'une hauteur de sept à huit pieds. L'enceinte circulaire formée par cette palissade peut avoir, d'ordinaire, de quatre-vingts à cent pieds de diamètre : elle porte le nom de parc (Pittonkahan). Ce parc est presque toujours construit au pied d'une petite colline ; on lui laisse pour porte d'entrée une ouverture de dix pieds environ.

" Des deux côtés de cette porte, des poteaux sont plantés et disposés de façon à former une avenue qui va s'élargissant toujours d'avantage jusqu'à la distance d'un demi-mille. Près de ces poteaux se tiennent des chasseurs qui attendent les buffles que quelques indiens plus habiles sont allés chercher dans le voisinage, et parfois même jusqu'à quinze milles de là. Lors donc que ces sauvages sont

parvenus à les diriger vers l'avenue du parc, on les pousse au côté de la porte d'entrée à la quelle ils arrivent, en se pressant les uns contre les autres, étourdis qu'ils sont par les cris des chasseurs et les aboiements des chiens. Dès qu'ils sont entrés dans l'enceinte fortifiée où la mort les attend, on ferme la porte du parc, et les chasseurs font pleuvoir sur ces pauvres bêtes, conduites dans ce piége, une grêle de balles et de flèches ; mais ce n'est que percées de coups qu'elles tombent. C'est d'ailleurs l'affaire de quelques instants. Les chasseurs contemplent alors leur proie tout à leur aise ; souvent le nombre des buffles qu'ils ont abattus s'élève à plus de cent. C'est à l'un des chefs principaux qu'il appartient de désigner la part de la chasse qui revient à chacun ; après quoi, hommes, femmes, enfants, se précipitent dans le parc ! On dépèce les buffles, et chaque famille emporte, pour les mettre à la marmite ou pour les faire rôtir, les morceaux qui lui semblent les meilleurs, et ceux-là seulement ; car dans l'abondance, le sauvage devient délicat à sa façon, et l'on ne saurait croire combien de viandes, en ces circonstances, sont laissées dans le parc, pour y servir de pâture aux chiens, aux loups et aux corbeaux.

" J'ai eu beau reprocher bien souvent à mes sauvages cette manière d'agir, qui leur est ordinaire, et leur dire que c'était un mal de perdre ainsi une nourriture qui était donnée par la Providence, en vain j'ai cherché à les faire sortir de leur insouciance pour le lendemain ; je n'ai jamais pu rien obtenir ; au reste, l'expérience, qui est le meilleur des maîtres, n'est jamais parvenue à les éclairer ; les jeûnes qu'ils sont obligés de faire après les jours d'abondance, jeûnes qui se renouvellent plus souvent que ceux du carême, ne peuvent les amener à ménager leurs provisions pour les temps de disette.

" Je reviens maintenant à mes sauvages et aux exercices que je leur donnai durant la mission. Malgré la rigueur de la saison, c'était au mois de février, je les réunissais à diverses reprises, parceque je n'en pouvais rassembler qu'un petit nombre à la fois dans la loge qui était à ma disposition, j'eus tout le temps de me convaincre qu'il faudrait bien de la patience et bien des efforts, dans ces conditions, pour éclairer des esprits aussi grossiers et pour convertir tout ce pauvre peuple. Mais, je l'espère avec confiance, Dieu nous donnera de vaincre par la prière et la persévérance, les difficultés qui s'opposent à la réussite de notre œuvre ; elle est la sienne, et, avec le secours de la grâce, nous ferons ici de bons chrétiens, des chrétiens capables de résister aux séductions du vice et de l'erreur, lesquelles pourraient bien arriver prochainement jusqu'à nous, avec le flot de l'émigration.

" Au commencement de mars, je revins à notre résidence, pour avoir le bonheur de dire au moins quelquefois la sainte messe, et prendre un peu de repos : j'en avais un si pressant besoin, qu'il me semblait voir notre divin sauveur m'y inviter lui-même, et me dire comme autrefois à ses apôtres : " *Venite seorsum in desertum locum et requiescite pusillum.*" Combien j'aurais été heureux de trouver un confrère pour partager un instant ma solitude et pouvoir me confesser !

" Je n'étais à la mission que depuis cinq jours, quand un courrier arriva pour m'apprendre que les deux camps de Cris et des Pieds-Noirs se trouvaient assez rapprochés. Les deux tribus étaient tout au plus à une journée de distance l'une de l'autre. Les Cris redoutant une vengeance de la part des Pieds-Noirs, m'envoyaient prier d'aller trouver ces sauvages pour apaiser encore une fois leur colère. Je me mis en route, avec deux jeunes gens qui se rendaient chez les Cris. Ceux-ci m'attendaient avec

impatience et me reçurent avec grande joie. On me pria, en plusieurs beaux discours, d'assurer les Pieds-Noirs des bons sentiments d'amitié que les Cris nourrissaient pour eux, et de leur grand désir de la paix.

" Je me dirigeai alors vers le camp des Pieds-Noirs, qui furent très-surpris de me voir. Je restai pendant cinq jours au milieu d'eux. Ils consentirent à faire la paix avec les Cris, le tabac des deux nations fut haché ensemble, et les grands calumets de paix furent apportés. On les fuma en signe de bonne intelligence ; je représentais les Cris. Je ne sais pas et Dieu seul peut savoir combien durera la paix cimentée de la sorte. Peut-être n'ai-je fait que retarder de quelques mois, les scènes de désordre, les massacres et les vols qui accompagnent ou suivent la guerre ; mais enfin, j'ai sauvé la mission de Saint-Paul, au moins pour quelque temps, d'un très-grand danger, car une guerre avec les Pieds-Noirs nous eut été très-funeste en ce moment-ci. Dès que la paix fut assurée, je quittai les Pieds-Noirs, et rentrai à Saint-Paul, le 14 mars.

Cependant, j'avais promis de me rendre au fort Pitt, afin d'y faire faire les Pâques aux chrétiens qui s'y trouvent. Le jour de Saint-Joseph, je me mis en route pour m'y rendre, en compagnie d'un jeune sauvage qui conduisait mon traîneau. Après deux nuits passées à la belle étoile, j'arrivai, vers le milieu du troisième jour, au fort Pitt, mission de Saint-François-Régis. Je commençai de suite les exercices de la retraite préparatoire à la communion paschale, pour les canadiens et les métis employés ou serviteurs de ce poste, ainsi que pour quelques sauvages qui s'y trouvaient réunis, et que la disette faisait alors beaucoup souffrir ; elle se faisait surtout sentir depuis le fort Edmonton jusqu'à celui de Carlton.

" Le dimanche des Rameaux, j'eus le bonheur

d'administrer la sainte Eucharistie à trente personnes ; c'étaient ici les seules qui eussent déjà fait leur première communion. Je me rappelais au fort Pitt que l'année précédente, le jour aussi du dimanche de Rameaux, je me trouvais au fort des Montagnes-Rocheuses, où les chrétiens qui l'habitaient m'avaient donné tant de consolation. Je ne fus pas moins satisfait des dispositions des chrétiens du fort Pitt ; je ne puis m'empêcher, en particulier, de payer un tribut d'éloges à la conduite admirable de Monsieur Châtelain, bourgeois du fort, et à celle de sa respectable famille.

" Conformément aux instructions qui m'avaient été données par Monseigneur Taché, je fis construire, non loin du fort, une modeste maison, qui put servir à constater notre prise de possession de cette mission. Je quittais à regret le fort Pitt, où je voyais encore beaucoup de bien à faire ; mais comme je devais rentrer à Saint-Paul pour y célébrer la fête de Pâques, il fallait me mettre en route, sans retard. J'arrivai le jeudi saint, au milieu de notre petite population chrétienne de la mission de Saint-Paul-des-Cris. J'y ai célébré la fête de la Résurrection de notre divin Sauveur, dans la plus grande pauvreté que l'on puisse s'imaginer. Chapelle, ornements, fidèles, tout était pauvre, très-pauvre. L'espérance de voir, quelque jour, cette mission sortir de l'état misérable où elle se trouve, me console, mais la vue des bonnes dispositions dans lesquelles se trouvent mes chrétiens me console encore d'avantage.

" J'attends ici, chaque jour, mes sauvages de la prairie ; ils doivent au printemps se réunir auprès de moi pour faire diverses semailles.

" Je vais maintenant, avant de terminer cette lettre, et pour vous donner une idée de certains usages sauvages vous parler de ce que l'on appelle la *cérémonie du calumet*. Les sauvages aiment beaucoup

à fumer. C'est l'un de leurs passe-temps les plus doux. Quelqu'un entre-t-il dans une loge, on lui présente une pipe ce serait une grande impolitesse de manquer à cet acte de prévenance. J'ai entendu des sauvages me dire qu'ils préféreraient rester deux jours sans manger, que de passer deux jours sans fumer. Aussi parmi eux, quand un malade ne peut plus fumer, il est condamné, personne n'attend plus sa guérison.

" Mais ce n'est pas seulement comme passe-temps que les Indiens usent du calumet: il a de plus un rôle important dans toutes les cérémonies superstitieuses des sauvages encore infidèles ou qui ne connaissent que très-imparfaitement notre sainte religion. C'est ce qui explique le respect et même la vénération qu'ils ont pour le calumet. J'ai dit le calumet, il serait plus exact de dire le manche auquel il est adapté, car le récipient du tabac n'est compté pour rien parmi eux. C'est dans le tuyau qui sert à en aspirer la fumée que, selon ces pauvres Indiens, réside toute vertu. Dans toutes leurs cérémonies civiles et religieuses, sa présence est indispensable. Une assemblée tenue où ce fameux manche de calumet serait absent, serait par ce seul fait radicalement illégale; tout y serait nul et sans effet. Ce manche est un tube long de deux pieds et demi environ, que l'on a soin d'orner de plumes d'oiseau. Il s'adapte à un vaste récipient de pierre rouge ou noir. On l'enveloppe toujours de quelque étoffe précieuse, et quand la tribu est en marche, quelques vieux chefs sont chargés de le porter. Son exhibition ne se fait que dans des circonstances importantes, telles que dans les réunions où il faut conclure la paix, etc.

" Quand donc une assemblée de cette sorte a lieu le calumet est apporté ; on l'encense avec la fumée de plusieurs herbes odoriférantes. Il est ensuite présenté poliment au Soleil, et cela se fait en le

tournant vers les quatre points cardinaux. Le même cérémonial s'observe pour la Terre à laquelle on l'offre aussi. Enfin, après plusieurs pompeux discours, le calumet est fumé par ceux qui composent l'assemblée.

" Pendant qu'on le fume, personne ne doit passer devant lui, et s'il était nécessaire de le faire, on le déposerait un instant. Si nos sauvages devenus chrétiens s'abstiennent des assemblées et cérémonies superstitieuses, ils ne comprennent pas toujours très-vite qu'ils doivent s'abstenir de fumer dans nos assemblées religieuses. Un jour je confessais ; plusieurs personnes se tenaient tout près de moi et s'examinaient, je vois tout-à-coup un sauvage allumer gravement son calumet, en se disposant à le fumer. Je dus lui apprendre, à sa grande surprise, qu'il y avait inconvenance de fumer dans un lieu de prières.

" Il est à regretter que, dans tout le vaste district de la Saskatchewan, nous ne puissions travailler davantage à évangéliser les sauvages, et cela par défaut d'établissements suffisants dans les lieux qu'ils fréquentent. Nos résidences de Sainte-Anne, de Saint-Albert et du lac de la Biche, ne sont fréquentés que par un très-petit nombre de sauvages, quelques familles seulement, unies à nos métis par liens de la parenté. Jusqu'ici nos ressources ont été absolument insuffisantes pour établir ce qui serait indispensable, une mission destinée spécialement aux sauvages. Mais Dieu, qui a béni nos œuvres jusqu'ici, ne manquera point d'en assurer le développement. Vous nous viendrez aussi en aide nous l'espérons, bien-aimé Père, votre grand zèle pour le salut des âmes nous en est un gage assuré. Nous tâcherons de le seconder, en travaillant toujours de toutes nos forces à faire ici le plus de bien possible.

" Permettez-moi, très-révérend et bien-aimé Père

en achevant ces lignes, de me jeter à vos pieds, pour vous prier de bénir le dernier de vos enfants et les pauvres sauvages qu'il évangélise.

ALBERT LACOMBE, O. M. I. PTRE.
Missionnaire.

Mission de St. Paul-des-Cris.

Nous empruntons au " Nouveau-Monde " la correspondance suivante venant du territoire du Nord-Ouest.

Kisiskat, 3 décembre 1869.

Mon cher monsieur et ami,

" Il me semble que, lors de mon passage à la Rivière-Rouge, je vous disais que si j'arrivais sain et sauf à ma mission, je vous écrirais de nouveau pour vous donner signe de vie. Me voilà donc aujourd'hui en train de le faire, et par une heureuse coïncidence, c'est en ce jour, consacré à honorer le grand patron des missionnaires, que je vais avoir le plaisir de m'entretenir avec vous, qui portez tant d'intérêt aux missionnaires de ce pays.

" Le 20 septembre, je laissais St. Boniface, et, avec une petite caravane qui se composait de ma petite sœur, un homme et sa femme et moi, ayant trois charrettes à notre usage, je prenais ma direction, vers la Kisiskatchiwane. Il est inutile de vous raconter toutes les péripéties d'une semblable navigation : qu'il suffise de vous dire, qu'après avoir enduré bien du froid, ayant tous les jours des brouillards de neige ou de pluies froides, étant obligés de traverser les rivières déjà à moitié glacées, ayant failli me noyer à la première traverse de la Kisiskatchiwane, pour sauver mes effets, que le courant et la glace emportaient, (je restai trois

heures dans l'eau jusqu'à la ceinture, mes habits ne formant qu'une masse de glace,) mais Dieu m'ayant tiré de ce danger, je pus continuer ma route, et la quarantième journée, après mon départ de la Rivière-Rouge, j'arrivais à notre première mission, mon cher St. Paul-des-Cris. Je revoyais avec plaisir nos chers néophytes qui avaient perdu espérance de me revoir cet automne.

" Après avoir couché une nuit ici, je laissai ma sœur à cette mission, et moi je partis seul, pour aller rejoindre à la mission de St. Albert, Mgr. Grandin, qui m'attendait avec impatience. J'avais tant fait vigilance, que la quatrième journée, j'avais parcouru cette distance, (130 milles) et je causais une agréable surprise à tous mes chers confrères, qui venaient de terminer leur retraite annuelle. On ne pouvait pas en revenir, de me voir sitôt de retour, quand je leur disais que j'avais longé les Montagnes - Rocheuses au moins 500 milles, passé par Benton, descendu tout le Missouri, vu Saint-Louis, et de là je m'étais transporté à Montréal et Québec, où comme rêvant, j'avais été embrasser ma pauvre mère et plusieurs de mes amis, de suite les laissant, encore trop plein d'émotions, pour revenir à la course, en passant par St. Paul de Minnesota et la Rivière-Rouge vers nos contrées sauvages. Après m'être entendu avec mon Evêque, je revenais ici, accompagné d'une grande tempête de neige et de poudrerie.

" Et puis, aujourd'hui, mon cher rédacteur, je suis à me préparer, pour partir, dans quelques jours, avec un jeune missionnaire, pour aller rejoindre nos sauvages (les Cris) qui vont passer l'hiver à *róder* dans les prairies, cherchant de quoi manger parmi les troupeaux de buffles. Après quelques semaines passées parmi ces sauvages, pour introduire le nouveau Père à ce genre de ministère, de misères et de souffrances, je le laisserai là, avec

cette tribu d'indiens, à vivre comme eux, dans une tente *boucanée ;* moi je tâcherai de revenir ici, pour me rendre de nouveau à Saint-Albert, d'où je me rendrai au camp des farouches Pieds-Noirs, et j'y resterai aussi longtemps que possible, pour me perfectionner dans l'étude de leur langue. Quand vous recevrez ces lignes et qu'à votre bureau, vous serez à vous ressouvenir de ce missionnaire, auquel vous vous êtes tant intéressé, l'été dernier, je serai alors, si Dieu m'est en aide, à camper et décamper, fumer et manger, avec ces enfants du désert, pour lesquels vous prierez, afin que je puisse les adoucir et les rendre enfants de Dieu, puisqu'ils sont déjà les enfants du Canada, par le marché de votre gouvernement.

" Un mot à présent sur la fameuse Kisiskatchiwane, ou plutôt l'ineffable *fertile belt* du Nord-Ouest. L'été dernier a été remarquable par un redoublement d'acharnement dans la guerre que se font les Pieds Noirs avec les Cris et les Assiniboines. Nos grandes prairies, qui s'étendent du côté du Missouri, ont été le théâtre de plusieurs massacres et surprises nocturnes. Nos métis, qui forment une partie considérable de la population, ont même déclaré la guerre aux Pieds Noirs, qui ne cessent de voler les chevaux, et déjà il y a eu une escarmouche où quelques sauvages ont été tués et deux métis blessés.

" En passant, je vous rapporterai deux traits qui vous feront comprendre que les sauvages des prairies, quoique ordinairement bien lâches, cependant, quand ils se trouvent pris, font des actes de bravoure qu'on n'attendrait pas d'eux.

" Dans le mois de juin dernier, trente-deux Cris allaient en guerre chez les Pieds Noirs, c'est-à-dire qu'ils allaient voler des chevaux ou massacrer quelques sauvages. Tout-à-coup, un beau matin, ils tombent, sans le voir, sur un gros camp de leurs

ennemis qui les aperçoivent à l'instant. Que faire dans cette extrémité ? Déjà les Pieds Noirs, au nombre de plusieurs cents, sont sur leurs chevaux, pour foncer sur eux. Alors le chef de cette petite troupe de Cris, s'écrie : *courage mes camarades ! vendons chèrement notre vie.* Chacun saisit son couteau, et se met à creuser des trous dans la terre ; et se fait des remparts. On est encore à creuser, que les balles et les flèches commencent à pleuvoir sur eux. On s'encourage, on chante, on entretient un feu roulant contre l'ennemi, qui n'ose se hasarder, pour venir poignarder ces pauvres Cris. La troisième journée, on cessa de tirer : les Pieds-Noirs, après avoir perdu plusieurs des leurs, laissaient les Cris s'en aller, ils n'avaient que deux morts et quelques blessés. Ces trente-deux guerriers étaient demeurés tout ce temps, sans boire ni manger, et sans un moment de repos.

" Quelques jours après cette affaire, trois autres Cris, allant en *découverte*, furent vus par plusieurs de leurs ennemis. Ne pouvant fuir assez vite pour échapper, ils se réfugièrent dans un petit taillis de branches. Entourés par les Pieds-Nors, ils se défendirent tout le jour. La nuit arrivée, on fit un cercle de feu autour d'eux, et on se préparait à les garder toute la nuit à la lueur du feu, pour les massacrer à la pointe du jour. Mais ces trois malheureux couverts de blessures et de fatigue, ayant rejeté tous leurs habits pour mieux fuir, tentèrent un effort suprême, et vinrent à bout de s'échapper, malgré la vigilance de leurs gardiens. Ils avaient au moins 5 jours de marche à faire, avant d'atteindre leur camp. La première journée, en traversant une rivière à la nage, l'un se noya ; le lendemain le second, ne pouvant plus marcher à cause qu'une balle lui avait coupé les orteils, fut obligé de s'arrêter, pour mourir de faim ; le troisième enfin, après des efforts inouïs, qu'on a peine à croire,

arriva aux loges, plus semblable à un squelette qu'à un homme.

" Donc, comme vous voyez, nous avons la guerre, et quoique cette guerre ne cause pas une grande destruction d'hommes, il n'en est pas moins vrai que c'est un grand obstacle à l'avancement de la religion, surtout parmi les jeunes gens, qui ne pensent qu'à venger leurs parents tués.

" Je viens d'apprendre par des rapports assez certains, que les Piéganes (tribu des Pieds Noirs) ont massacré dernièrement plusieurs américains près de Benton. Les *Grands-Couteaux* se sont vengés, en pendant quelques sauvages, coupables ou non, qu'ils ont saisis. Avis donc au gouvernement canadien, qui sans doute va bientôt s'occuper des grandes tribus *cuivrées*, qui habitent une grande partie du territoire qu'il vient d'acquérir.

" Qu'on permette à un vieux missionnaire, qui peut dire, sans présomption, qu'il connaît les sauvages, qu'on lui permette, dis-je, d'en appeler à la générosité du peuple canadien, afin qu'on traite nos Indiens avec bonté et douceur, qu'on leur aide, en leur procurant les moyens de vivre, puisque l'invasion des blancs va enlever à l'enfant du sol son seul moyen de subsistance, la chasse.

" Que ne fera-t-on pas, quand on se rappellera que les premiers pionniers de ces contrées, furent des Catholiques ; que presque tous les métis du Kisiskatchiwane sont des descendants canadiens, ce qui fait que tous nos sauvages regardent les Canadiens comme leurs parents et alliés. *Wemistikofiwok n't'oteminauak*, les Canadiens, nos parents, disent-ils. Mais qu'on se garde d'aller trop vite. En voulant *trop* civiliser le sauvage, on le tue. Pour ma part, il me paraît que le sauvage n'est pas capable, ou plutôt n'est pas fait pour la *grande* civilisation ; qu'on lui accorde une demi-civilisation, et alors on conservera ces nations, qui sans

cela disparaîtront bientôt, comme on en a une preuve, tout le long du Mississippi et du Missouri. On a voulu forcer l'Indien à prendre toute la *façon* des blancs, au milieu desquels il s'est trouvé englouti ; et alors, au lieu de le rendre meilleur, on en a fait un être indifférent, sans religion, paresseux et pire qu'avant sa prétendue civilisation. A la fin on l'a tué, non pas en versant son sang, mais par les millions de dollars que le gouvernement américain a dépensés, pour civiliser ses sauvages, ce qui ne lui a servi qu'à s'en faire détester et haïr.

" Qu'on laisse les sauvages tranquilles avec leurs missionnaires et quelques marchands intègres, qui devraient avoir une licence pour traîter avec ces tribus ; qu'on tienne les sauvages, autant que possible, éloignés des grands centres des blancs ; et surtout que l'introduction des liqueurs fortes parmi eux, soit défendue, sous des peines très-sévères ; qu'on intervienne dans les querelles entre les différentes nations, en leur faisant faire la paix, en la leur faisant garder, par tous les moyens possibles ; alors on pourra espérer d'avoir des sauvages *civilisés*, autant qu'ils peuvent l'être et les Canadiens seront sûrs d'avoir des amis, qui seront toujours de leur côté dans les circonstances difficiles.

" Il n'est pas nécessaire de dire que nous, missionnaires, nous nous ferons toujours un devoir, tout en christianisant les Indiens de ce pays, de bien disposer leurs esprits à l'égard des blancs, en tâchant de leur faire comprendre qu'il n'y a de vie, pour eux, que dans leur bon accord avec les blancs, et que leur résistance à l'émigration ne produirait que leur malheur.....

.....

" Votre tout dévoué missionnaire,

" ALB. LACOMBE, O. M. I.,

" Missionnaire."

Mission du lac Kinogami, (Saguenay.)

Lettre de M. Nap. Laliberté, missionnaire à Saint-Dominique de Jonquière, à Monsieur l'Administrateur, sur la mission du lac Kinogami.

St. Dominique, 10 avril 1870.

Monsieur l'Administrateur,

Je viens aujourd'hui solliciter la faveur d'une allocation de l'œuvre de la Propagation de la Foi, pour une pauvre mission que je dessers sur le chemin Kinogami. Cette mission est toute nouvelle ; mon prédécesseur, monsieur Gagné, allait tous les ans y faire faire les pâques ; et, quelques autres fois dans l'année, pour y donner les exercices de la mission. La sainte messe se disait dans une maison particulière. On avait cependant commencé une petite chapelle au centre même des nouveaux établissements, le long du chemin Kinogami et tout près de la charmante petite rivière Kaskouïa ; j'ai fait terminer cette chapelle aussi convenablement que possible l'automne dernier, elle mesure 32 x 20 pieds et renferme vingt-quatre bancs. Inutile de vous dire, monsieur l'administrateur, que pour faire ces travaux il a fallu nous endetter, malgré la bonne volonté des colons, j'ose espérer en conséquence que vous m'accorderez le secours que je demande pour encourager ces pauvres gens. Quant aux ornements, vases et linge nécessaires au culte, je compte sur la charité de monsieur le Trésorier.

Cette petite mission promet de devenir importante. Elle renferme actuellement deux-cent-vingt-cinq âmes dont cent-six communiants. Un grand nombre de lots de terre sont pris et seront certainement habités d'ici à deux ou trois ans. Les terres ne sont pas partout d'une qualité supérieure, mais,

comme disent les gens, le climat est excellent, c'est-à-dire que les grains mûrissent généralement très-bien.

Monsieur le curé de Notre-Dame de Laterrière a eu l'extrême bonté de gratifier la mission de Kaskouïa d'un magnique lot de terre, de la valeur d'au moins deux cents piastres ; ce sera une bonne fortune pour le futur curé, cette terre ne se trouve qu'à une vingtaine d'arpents de la chapelle actuelle, et le terrain sur lequel est bâtie cette chapelle a été généreusement donné par M. J..... G....., marchand de Chicoutimi. Je suis content de ce petit peuple, attentif à la parole de Dieu, régulier dans ses devoirs religieux et plein de respect pour le missionnaire. Dieu daigne le bénir !

J'ose croire, monsieur l'administrateur, que vous recevrez avec plaisir ces quelques notes sur ma mission de Kaskouïa, pour qui je demande comme dernière faveur pour le moment, que vous lui assigniez le nom d'un saint ou d'une sainte que vous jugerez à propos de lui donner comme patron. Les gens ont une grande dévotion à Notre-Dame du Sacre-Cœur et s'il m'est permis de faire valoir leurs désirs, je vous les soumets humblement, en me souscrivant avec le plus profond respect,

Monsieur l'Administrateur,

Votre bien humble serviteur,

NAP. LALIBERTÉ, PTRE.,

Missionnaire.